

République Française
Département de la Seine Maritime
..*.*.*.*

COMMUNE DE PETIT-COURONNE
..*.*.*.*

Délibération N° 2024/2803-001 du Conseil Municipal
Séance du 28 Mars 2024

Etaient présents : Joël BIGOT, Xavier FAURRE, Agnès SCOT (à partir de 18h40), Lucien LE COM, Hélène LEFEBVRE (à partir de 18h55), Didier JEANNIN, Isabelle ALLAIN (à partir de 18h40), Laurent TURQUER, Dieynaba DIALLO-CISSE, Renée MEZENGE, Conchita DAMBRINE, Janine BETTENCOURT, Marcel DURU, Myriam BEGAUD, Michel CANTAIS, Jean-Louis CREVEL, Hervé GOUJON, Marilyn ANDRIEU, Jean-Luc LIGUORI, Dominique POUYER, Norbert CLAVEL, Thierry CLERADIN, Ingrid VELTIN, Mickael BALLUAIS, Lauryane VOYES, Fernande DUVAL.

Absents : Agnès SCOT (pouvoir à J. BIGOT jusqu'à 18h40), Hélène LEFEBVRE (pouvoir à Didier JEANNIN JUSQU'À 18h55), Claire VISCART (pouvoir à X. FAURRE), Nadia AMARZOUK (pouvoir à H. GOUJON), Edouard LUCAS (pouvoir à D. DIALLO-CISSE).

Nombre de Conseillers présents physiquement : 26

Nombre de pouvoirs : 3

Nombre de Conseillers votants : 29

Secrétaire de Séance : Lucien LE COM

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit du mois de Mars à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué le vingt-quatre Mars deux mille vingt-trois, s'est réuni en la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Joël BIGOT, Maire.

Délibération N° 2024/2803-001

BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE **REPRISE ANTICIPEE DU RESULTAT DE L'ANNEE 2023**

LE QUORUM CONSTATÉ,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU L'instruction M 57 (tome II, titre 2, paragraphe 4) et l'article L 5217-10-11 (alinéa 3) du CGCT permettant de reporter au budget de manière anticipée (sans attendre le vote du compte administratif et dans leur intégralité) les résultats de l'exercice antérieur.

VU l'avis favorable de la Commission Finances, Développement Economique et Commercial du 14 Mars 2024,

APRES EN AVOIR DELIBERE, constate et approuve les résultats de l'exercice 2023

		Dépenses	Recettes	Solde
Section de fonctionnement	Résultats propres à l'exercice 2023	15 258 123.28 €	16 503 751.18 €	1 245 627.90 €
	Résultats antérieurs reportés (ligne 002 du BP ou du BS 2023)		5 042 312.03 €	5 042 312.03 €
	Résultat à affecter			6 287 939.93 €
Section d'investissement	Résultats propres à l'exercice 2023	2 779 542.95 €	1 566 669.18 €	-1 212 873.77 €
	Résultats antérieurs reportés (ligne 001 du BP ou du BS 2023)		1 048 609.15 €	1 048 609.15 €
	Solde global d'exécution			-164 264.62 €

Restes à réaliser au 31 décembre 2023	Investissement	4 107 018.69 €	132 393.51 €	-3 974 625.18 €
Résultat net Investissement 2023				-4 138 889.80 €
Résultats cumulés 2023 (y compris RAR) Reprise anticipée 2023	Prévision d'affectation en réserve (Invest 1068)			4 138 939.93 €
	Report en fonctionnement en Recettes			2 149 000.00 €

Si le Compte Administratif fait apparaître une différence avec les montants reportés par anticipation, l'assemblée délibérante devra procéder à leur régularisation et à la reprise du résultat dans la plus proche décision budgétaire suivant le vote du Compte Administratif et, en tout état de cause, avant la fin de l'exercice 2024.

Résultat global de la section de fonctionnement 2023	6 287 939.93 €
Solde d'exécution de la section d'investissement 2023 (001)	-164 264.62 €
Solde des restes à réaliser en section d'investissement 2023	-3 974 625.18 €
Besoin de financement de la section d'investissement	-4 138 889.80 €
Couverture du besoin de financement 2024 (1068 R. Investissement) <i>(affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023)</i>	4 138 939.93 €

Solde du résultat de fonctionnement <i>(après affectation en réserves) (002 Rec. Fonctionnement)</i>	2 149 000.00 €
---	----------------

L'ensemble de ces montants sera inscrit dans le budget primitif, ainsi que le détail des restes à réaliser. En tout état de cause, la délibération d'affectation définitive du résultat devra intervenir (comme pour la reprise "classique" des résultats) après le vote du Compte Administratif 2023.

Fait à PETIT-COURONNE, les jour, mois et an susdits.

SUIVENT LES SIGNATURES
POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE

 Joël BIGOT

Votes :

- Pour : 29
- Contre :
- Abstentions :

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.

En application des dispositions de l'article 107 de la loi n°2015-991 du 07 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (dite loi NOTRe), et de l'article L.2313-1 du Code Général de Collectivités Territoriales, une note de présentation brève et synthétique doit être annexée au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. La présente note répond à cette obligation pour la commune, elle est disponible sur le site internet de la ville.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2024. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité.

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril 2024, et transmis au représentant de l'Etat dans un délai de 15 jours maximum après la date limite de vote du budget.

Par cet acte, le Maire, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget 2024 est voté le 28 mars 2024 par le Conseil Municipal. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat général de la mairie aux heures d'ouvertures des bureaux.

Ce budget réalisé sur les bases du rapport d'orientation budgétaire qui s'est tenu lors du Conseil Municipal du 22 février dernier a été l'occasion d'une discussion sur la stratégie financière, fiscale et budgétaire dans un contexte économique et politique très incertain.

Le projet du budget 2024 qui est présenté traduit les options retenues au cours de ce débat et s'inscrit dans la continuité des exercices précédents en matière de stratégie budgétaire.

Elaboré en tenant compte de la nécessité de maintenir les équilibres financiers, le budget présenté donne les moyens de développer une offre de services publics de qualité en faveur des habitants et de répondre aux besoins de la commune en matière d'équipements.

1. Eléments de contexte : économique, social, budgétaire, évolution de la population

La population de la commune est passée de 9 209 habitants en 2010 à 8 863 habitants dans un contexte local de reconversion de l'ancien site de la raffinerie, avec en perspective le développement de plateformes logistiques.

2. Priorités du budget

Il présente comme principales caractéristiques :

- une fiscalité inchangée,
- la poursuite des efforts de gestion nécessaires au maintien de la capacité d'épargne,
- un recours à l'emprunt limité,
- un niveau d'investissement élevé pour réaliser le programme du mandat,
- une complétude des services apportés à la population.

3. Ressources et charges des sections de fonctionnement et d'investissements : évolution, structure

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services municipaux.

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Recettes de fonctionnement de notre commune : Les recettes du budget 2024 sont de 18 255 000 Euros.

Il existe trois principaux types de recettes pour une ville :

- les impôts locaux
- les dotations reversées par la Métropole Rouen Normandie et les compensations de l'Etat
- les recettes encaissées au titre des prestations fournies à la population

	BP 2023	BP 2024
Dotation forfaitaire de l'Etat	-----	-----
Versement de la Métropole Rouen Normandie	6 794 410 Euros	6 761 410 Euros
Fonds N°1 de Garantie Indiv. de Ressources	970 000 Euros	970 670 Euros
Dotation de Comp. de la Réforme de la T. P.	497 000 Euros	497 000 Euros
Fiscalité Locale	4 342 880 Euros	4 522 390 Euros
Dotations et participations	2 272 550 Euros	1 844 850 Euros
Fonds de Péréquation des Ressources (FPIC)	91 000 Euros	80 000 Euros
Produits des services	1 135 848 Euros	1 219 100 Euros
Atténuation de charges	196 500 Euros	187 200 Euros
TOTAL recettes réelles	16 300 188 Euros	16 082 620 Euros
Mouvements d'ordre	2 200 Euros	23 380 Euros
TOTAL sur l'exercice	16 302 388 Euros	16 106 000 Euros
Excédent antérieur reporté	5 042 312 Euros	2 149 000 Euros
TOTAL du budget	21 344 700 Euros	18 255 000 Euros

La Métropole Rouen Normandie est le principal financeur de la Ville, à la suite du transfert de la taxe professionnelle et des transferts successifs de compétences.

La baisse des recettes de fonctionnement en 2024 découle essentiellement du fait qu'en 2023, la commune avait inscrit 350 000 € correspondant à la dotation « filet de sécurité » selon la loi de finances, les conditions d'éligibilité ayant durci pour 2024, la commune ne peut pas y prétendre pour ce budget.

En 2024 les taux d'imposition communaux restant inchangés, la fiscalité évolue en fonction de la revalorisation des bases.

Dépenses de fonctionnement de notre commune :

Les dépenses du budget 2024 se répartissent entre 18 755 000 Euros de dépenses de fonctionnement dont 816 000 Euros d'amortissements et d'un montant de 1 675 500 Euros destiné à financer les investissements.

	BP 2023	BP 2024
Frais de personnel	8 175 640 Euros	8 445 375 Euros
Subvention du CCAS	960 000 Euros	1 080 000 Euros
Subvention du Conservatoire de Musique	540 000 Euros	560 000 Euros
Subventions aux Associations	285 400 Euros	289 000 Euros
Participation au SIVU	440 000 Euros	453 000 Euros
Intérêts de la dette	45 000 Euros	45 000 Euros
Dépenses de fonctionnement des services	4 639 160 Euros	4 849 625 Euros
dont charges à caractère général	4 194 380 €	4 445 910 €
dont autres charges	444 780 €	403 715 €
Atténuation de produits	44 500 Euros	41 500 Euros
TOTAL dépenses réelles	15 129 700 Euros	15 763 500 Euros
Dépenses imprévues	500 000 Euros	0 Euros
Dotations aux amortissements	715 000 Euros	816 000 Euros
TOTAL du budget	16 344 700 Euros	16 579 500 Euros

Les frais de personnel chapitre 012 augmentent de 3,3 % avec le renforcement des services en adéquation avec le programme municipal et l'application des augmentations réglementaires concernant notamment le point d'indice (+3.50 % au 01/07/2022 après avoir été gelé depuis le 01/02/2017, +1.50 % au 01/07/2023, + 5 points au 01/01/2024).

Les postes de dépenses en augmentation :

La subvention du CCAS passe de 960 000 € en 2023 à 1 080 000 € en 2024 pour permettre d'assurer ses missions sociales auprès de nos habitants en grande précarité, de nos aînés ainsi que de nos jeunes en difficulté.

Le budget assurances passe de 200 660 € en 2023 à 249 460 €, avec une augmentation de 25 % notamment pour la partie prestations statutaires.

L'entretien et la maintenance des bâtiments passant de 504 800 € en 2023 à 703 400 € en 2024, effectivement il a été décidé de consacrer une part plus importante au budget des entretiens pour éviter de gros investissements à court ou moyen terme.

Le budget des fluides augmente de 42 000 Euros, le nouveau marché des fluides géré par la MRN signé pour 2024-2025 nous a permis de baisser le budget électricité mais le MWh de gaz passe de 31 à 62 €, d'où cette augmentation.

Les atténuations de produits correspondent aux contributions de la Ville pour la Dotation Globale de Fonctionnement et le fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales (FPIC).

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la Ville à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, des dépenses ou des recettes, à caractère exceptionnel. Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat d'un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition d'un véhicule, ...

Les recettes d'investissement sont d'un montant de 9 741 500 Euros :

Le budget d'investissement de la ville regroupe en recettes deux types de recettes : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (par exemple des subventions relatives à la rénovation énergétique d'un bâtiment municipal).

Virement prélevé du fonctionnement 2024	1 675 500 Euros
Affectation au compte 1068	4 138 940 Euros
Reste à réaliser de l'exercice 2023	132 393 Euros
Amortissements	816 000 Euros
Autres mouvements d'ordre	86 000 Euros
FCTVA	260 000 Euros
Cessions 2024	135 001 Euros
Cession matériel & remboursement sinistre	3 000 Euros
Emprunt rénovation Boudehen	1 000 000 Euros
Caution bancaire piscine municipale	455 922 Euros
Cautions et créances	2 924 Euros
Subventions	957 306 Euros
Remboursement Métropole & cautions	78 514 Euros
TOTAL	9 741 500 Euros

Les dépenses d'investissement sont d'un montant de 9 741 500 Euros :

Le budget d'investissement de la ville regroupe en dépenses toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit, sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

Solde d'exécution d'investissement 2023	164 264 Euros
Remboursement du capital des emprunts	265 000 Euros
Créances et cautions	30 000 Euros
Reste à réaliser de l'exercice 2023	4 107 019 Euros
Acquisitions foncières et compte de tiers	195 000 Euros
Caution bancaire piscine municipale	455 922 Euros
Rénovation BOUDEHEN travaux supplémentaires	280 000 Euros
Travaux neufs	1 193 000 Euros
ADAP accessibilité des bâtiments	500 000 Euros
Gros entretien des bâtiments	624 000 Euros
Equipements des services	537 000 Euros
Travaux à venir	1 258 500 Euros
Divers mouvements d'ordre	131 795 Euros
TOTAL	9 741 500 Euros

4. Montant du budget consolidé

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Budget 2024	15 763 500 €	16 082 620 €	5 446 837 €	7 117 607 €
Résultat 2023		2 149 000 €		0 €
Solde antérieur reporté			164 264 €	0 €
Restes à réaliser			4 107 019 €	132 393 €
Amortissements	816 000 €			816 000 €
Transferts entre sections		23 380 €	23 380 €	
Virement investissement	1 675 500 €			1 675 500 €
TOTAL GENERAL	18 255 000 €	18 255 000 €	9 741 500 €	9 741 500 €

5. Niveau de l'épargne brute (ou CAF) et niveau de l'épargne nette

Détermination de l'épargne :

Recettes réelles 2024	16 082 620 €
Dépenses réelles 2024	15 763 500 €
Epargne brute	+ 319 120 €
Remboursement capital dette + Subv transférables	- 279 380 €
Epargne nette 2024	+ 39 740 €

6. Niveau d'endettement de la collectivité

Année	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Budget 2024
Nouveaux emprunts	0 €	0 €	0 €	1 000 000 €
Capital restant dû au 31/12	3 315 383 €	3 010 259 €	2 740 425 €	2 475 425 €

L'emprunt pour la restructuration de la piscine de 2 500 000 Euros a été fait en 2020. La dette par Petit-couronnais est de 310 €, alors que la moyenne de la strate est de 780 € (ratio 2022). Un emprunt de 1 000 000 Euros est inscrit au budget 2024 pour la rénovation de Boudehen.

7. Niveaux des taux d'imposition

FISCALITE (taux)	Voté 2020	Voté 2021	Voté 2022	Voté 2023	Budget 2024
Foncier bâti	25,18	50,54	50,54	25,18	25,18
Foncier non bâti	83,15	83,15	83,15	83,15	83,15
Taxe d'habitation	11,55			11,55	11,55

L'équilibre du Budget Primitif de l'exercice 2024 est proposé sans augmentation des taux. Ils sont inchangés depuis 2017. Depuis 2021, en application de la réforme de la taxe d'habitation sur les résidences principales, le taux de foncier bâti communal de 25,18 % est ajouté au taux de foncier bâti départemental de 25,36 %, soit un taux total de 50,54 %. En 2023 disparition totale de la taxe d'habitation sur les résidences principales seule celle sur les résidences secondaires perdure.

8. Effectifs de la collectivité et charges de personnel

FRAIS DE PERSONNEL	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Budget 2024
Effectifs	168	168	166	168
Dépenses	7 541 639 €	7 911 780 €	8 080 106 €	8 445 375 €
Atténuation de charges	239 397 €	295 994 €	214 481 €	187 200 €
TOTAL	7 302 242 €	7 615 786 €	7 865 625 €	8 258 175 €

L'ORGANISATION DES SERVICES MUNICIPAUX :

Les services municipaux mettent en œuvre les décisions du Conseil Municipal et du Maire. Ils assurent le fonctionnement quotidien des services à la population.

La Direction Générale des Services

La Direction des Affaires Générales

La Direction des Ressources Humaines

La Direction des Finances

La Direction Fiscalité/Intercommunalité

La Direction de la Communication et des Relations publiques

La Direction du Cadre de vie/Développement durable

La Direction des Solidarités

La Direction Proximité et Animation de la ville

La Direction de la Culture

La Direction du Développement économique et commercial

La Direction Enfance, Education, Jeunesse, Sport et Vie associative

Fait à Petit Couronné le 28 mars 2024

Le Maire

Joël BIGOT





République Française
Département de la Seine Maritime
..*.*.*
COMMUNE DE PETIT-COURONNE
..*.*.*

Délibération N° 2024/2803-002 du Conseil Municipal
Séance du 28 Mars 2024

Etaient présents : Joël BIGOT, Xavier FAURRE, Agnès SCOT (à partir de 18h40), Lucien LE COM, Hélène LEFEBVRE (à partir de 18h55), Didier JEANNIN, Isabelle ALLAIN (à partir de 18h40), Laurent TURQUER, Diéynaba DIALLO-CISSE, Renée MEZENGE, Conchita DAMBRINE, Janine BETTENCOURT, Marcel DURU, Myriam BEGAUD, Michel CANTAIS, Jean-Louis CREVEL, Hervé GOUJON, Marilyn ANDRIEU, Jean-Luc LIGUORI, Dominique POUYER, Norbert CLAVEL, Thierry CLERADIN, Ingrid VELTIN, Mickael BALLUAIS, Lauriane VOYES, Fernande DUVAL.

Absents : Agnès SCOT (pouvoir à J. BIGOT jusqu'à 18h40), Hélène LEFEBVRE (pouvoir à Didier JEANNIN JUSQU'À 18h55), Claire VISCART (pouvoir à X. FAURRE), Nadia AMARZOUK (pouvoir à H. GOUJON), Edouard LUCAS (pouvoir à D. DIALLO-CISSE).

Nombre de Conseillers présents physiquement : 26

Nombre de pouvoirs : 3

Nombre de Conseillers votants : 29

Secrétaire de Séance : Lucien LE COM

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit du mois de Mars à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué le vingt-quatre Mars deux mille vingt-trois, s'est réuni en la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Joël BIGOT, Maire.

Délibération N° 2024/2803-002

BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE
VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024

LE QUORUM CONSTATÉ,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2312-1 et suivants ainsi que l'article L.5217-10-4,

VU le règlement budgétaire et financier de la ville de Petit-Couronne approuvé par délibération au Conseil Municipal du 21 Décembre 2023,

VU la note de « présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles » également jointe à la délibération, afin de permettre aux citoyens de saisir les principaux enjeux de ce budget primitif (*en application des dispositions de l'article 107 de la loi n°2015-991 du 07 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (dite loi NOTRe), et de l'article L.2313-1 du Code Général de Collectivités Territoriales*),

VU l'avis favorable de la Commission Finances, Développement Economique et Commercial du 14 Mars 2024,

VU la maquette budgétaire, ci-annexée,

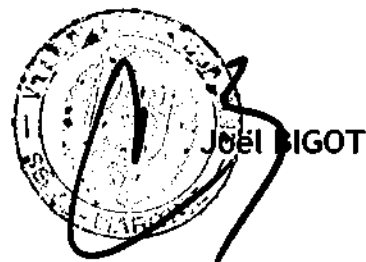
APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE :

- **D'ADOPTER** le budget primitif de l'exercice 2024 de la ville de Petit-Couronne, par chapitre et par nature, en section de fonctionnement et d'investissement,
- **DE DONNER** au Maire, en tant que de besoin, délégation pour effectuer à l'intérieur de ces chapitres, tant en section d'investissement qu'en section de fonctionnement, tout virement de crédits qui s'avèrerait nécessaire,
- **D'AUTORISER** le Maire, à l'intérieur de chaque section du budget principal, tant en investissement qu'en fonctionnement, tout virement de crédits de chapitre à chapitre qui s'avèrerait nécessaire, dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section considérée, à l'exclusion des dépenses de personnel,
- **D'AUTORISER** le Maire à prendre toute décision et à signer tout acte nécessaire à l'application de la délibération.

Fait à PETIT-COURONNE, les jour, mois et an susdits.

**SUIVENT LES SIGNATURES
POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**



JOËL BIGOT

Votes :

- Pour : 29
- Contre :
- Abstentions :

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : VILLE DE PETIT COURONNE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21760497400014

POSTE COMPTABLE : SGC DE MESNIL-ESNARD / GRAND QUEVILLY

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : VILLE PETIT COURONNE B.PRINCIPAL (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	34
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	37
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	42

IV - Annexes

A - Présentation croisée


A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	45
A1.01 - Opérations non ventilables	48
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	49
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	52
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	53
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	54
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	57
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	60
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	63
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	64
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	67
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	69
A1.908 - Fonction 8 - Transports	72
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	76
A2.01 - Opérations non ventilables	78
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	79
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	85
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	86
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	87
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	91
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	95
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	98
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	99
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	100
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	103
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	105
A2.938 - Fonction 8 - Transports	108

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	112
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de laux	116
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	117

B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	118
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	120
B3.1 - Etat des provisions constituées	122
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	124
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	126
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	127
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	134
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	135
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	136
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	141
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	142
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	143
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	144
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	145
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	147
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	148
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	149

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;

les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	
	I
	A

Informations statistiques	
Population totale	8 863

Informations fiscales (N-2)	
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	1 859,32

Informations financières – ratios	
	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 777,56
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	1 814,58
3 Dépenses d'équipement brut / population	1 004,90
4 Encours de dette / population (2) (3)	309,20
5 DGF / population	23,69
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	53,61 %
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	99,61 %
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	55,38 %
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	17,04 %
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	2,04 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I
B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50 %
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)		C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A)	
			(2)	
TOTAL DU BUDGET	18 037 666,23	18 070 420,36	6 090 921,18	A1 6 128 675,31
Investissement	2 779 542,95	1 566 669,18 (3)	1 048 609,15	A2 -164 264,62
Fonctionnement	15 258 123,28	16 503 751,18 (4)	5 042 312,03	A3 6 287 939,93

RESTES A REALISER N-1				
		Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II	4 107 018,69	III + IV	132 393,51 B1 -3 974 625,18
Investissement	I	4 107 018,69	III	132 393,51 B2 -3 974 625,18
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00 B3 0,00

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B), (5)	
TOTAL	A1 + B1	2 149 050,13	
Investissement	A2 + B2	-4 138 889,80	
Fonctionnement	A3 + B3	6 287 939,93	

(1) Etat à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 4 107 018,69
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	50 000,00
21	Immobilisations corporelles (3)	755 377,11
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	3 169 248,07
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	132 393,51
4541101	PERIL IMMINENT - MISE EN SECURITE PROPRIETE SISE AU 912 RUE ARIS	132 393,51
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 132 393,51
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	132 393,51
4541201	PERIL IMMINENT - MISE EN SECURITE PROPRIETE SISE AU 912 RUE ARIS	132 393,51
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	5 470 216,69	9 609 106,49
	+		+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	4 107 018,69	132 393,51
		(si solde négatif)	(si solde positif)
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	164 264,62	0,00
	=		=
	Total de la section d'investissement (2)	9 741 500,00	9 741 500,00

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	18 255 000,00	16 106 000,00
	+		+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
		(si déficit)	(si excédent)
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	0,00	2 149 000,00
	=		=
	Total de la section de fonctionnement (3)	18 255 000,00	18 255 000,00
	=		=
	TOTAL DU BUDGET (4)	27 996 500,00	27 996 500,00

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
 Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
 (3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.
 (4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AP VOTEES		B1

Numéro	Libellé	Chapitre(s)	Montant
AUTORISATION DE PROGRAMME (1)			
		020	0.00
TOTAL			0.00
« AP de dépenses imprévues » (2)			
		020	0.00
TOTAL GENERAL			0.00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.
 (2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AE VOTEES		B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
			0,00
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)		022	0,00
---	--	-----	------

TOTAL GENERAL			0,00
----------------------	--	--	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.
 (2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	68 570,00	0,00	165 700,00	165 700,00	165 700,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	180 250,00	50 000,00	225 725,00	225 725,00	275 725,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	2 313 168,22	755 377,11	3 108 222,35	3 108 222,35	3 863 599,46
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	6 058 293,30	3 169 248,07	1 563 500,00	1 563 500,00	4 732 748,07
Total des dépenses d'équipement		8 620 281,52	3 974 625,18	5 063 147,35	5 063 147,35	9 037 772,53
10	Dotations, fonds divers et réserves	64 970,94	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	272 547,54	0,00	265 414,34	265 414,34	265 414,34
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
27	Autres immobilisations financières (3)	20 000,00	0,00	22 275,00	22 275,00	22 275,00
Total des dépenses financières		357 518,48	0,00	297 689,34	297 689,34	297 689,34
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	132 393,51	3 000,00	3 000,00	135 393,51
Total des dépenses réelles d'investissement		8 977 800,00	4 107 018,69	5 363 836,69	5 363 836,69	9 470 855,38

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	2 200,00		23 380,00	23 380,00	23 380,00
041	Opérations patrimoniales (7)	450 000,00		83 000,00	83 000,00	83 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		452 200,00		106 380,00	106 380,00	106 380,00

TOTAL	9 430 000,00	4 107 018,69	5 470 216,69	5 470 216,69	9 577 235,38
--------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	164 264,62
--	-------------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 741 500,00
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	877 660,00	0,00	957 306,18	957 306,18	957 306,18
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	455 922,35	455 922,35	455 922,35
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 877 660,00	0,00	2 413 228,53	2 413 228,53	2 413 228,53
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	40 000,00	0,00	260 000,00	260 000,00	260 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	4 138 939,03	4 138 939,03	4 138 939,03
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	652,85	0,00	648,93	648,93	648,93
18	Cpte de liaison : affectation (BA,règle) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	80 078,00	0,00	80 789,00	80 789,00	80 789,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	218 000,00	0,00	138 001,00	138 001,00	138 001,00
Total des recettes financières		338 730,85	0,00	4 618 377,96	4 618 377,96	4 618 377,96
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	132 393,51	3 000,00	3 000,00	135 393,51
Total des recettes réelles d'investissement		2 216 390,85	132 393,51	7 034 606,49	7 034 606,49	7 167 000,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	5 000 000,00		1 675 500,00	1 675 500,00	1 675 500,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	715 000,00		816 000,00	816 000,00	816 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	450 000,00		83 000,00	83 000,00	83 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		6 165 000,00		2 574 500,00	2 574 500,00	2 574 500,00

TOTAL	8 381 390,85	132 393,51	9 609 106,49	9 609 106,49	9 741 500,00
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 741 500,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget volé en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	2 468 120,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	4 634 380,00	0,00	4 445 910,00	4 445 910,00	4 445 910,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	8 175 640,00	0,00	8 445 375,00	8 445 375,00	8 445 375,00
014	Atténuations de produits	44 500,00	0,00	41 500,00	41 500,00	41 500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	2 225 980,00	0,00	2 779 515,00	2 779 515,00	2 779 515,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		15 080 500,00	0,00	15 712 300,00	15 712 300,00	15 712 300,00
66	Charges financières	47 200,00	0,00	47 200,00	47 200,00	47 200,00
67	Charges spécifiques (3)	2 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		15 129 700,00	0,00	15 763 500,00	15 763 500,00	15 763 500,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	5 000 000,00	0,00	1 675 500,00	1 675 500,00	1 675 500,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	715 000,00	0,00	816 000,00	816 000,00	816 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		5 715 000,00	0,00	2 491 500,00	2 491 500,00	2 491 500,00

TOTAL	20 844 700,00	0,00	18 255 000,00	18 255 000,00	18 255 000,00
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	18 255 000,00
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	196 500,00	0,00	187 200,00	187 200,00	187 200,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	909 550,00	0,00	961 900,00	961 900,00	961 900,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	7 855 410,00	0,00	7 812 080,00	7 812 080,00	7 812 080,00
731	Fiscalité locale	4 342 880,00	0,00	4 522 390,00	4 522 390,00	4 522 390,00
74	Dotations et participations (3)	2 769 550,00	0,00	2 341 850,00	2 341 850,00	2 341 850,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	206 300,00	0,00	240 760,00	240 760,00	240 760,00
Total des recettes de gestion courante		16 280 190,00	0,00	16 066 180,00	16 066 180,00	16 066 180,00
76	Produits financiers	19 010,00	0,00	15 430,00	15 430,00	15 430,00
77	Produits spécifiques (3)	987,97	0,00	1 010,00	1 010,00	1 010,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		16 300 187,97	0,00	16 082 620,00	16 082 620,00	16 082 620,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	2 200,00		23 380,00	23 380,00	23 380,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		2 200,00		23 380,00	23 380,00	23 380,00

TOTAL	16 302 387,97	0,00	16 106 000,00	16 106 000,00	16 106 000,00
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	2 149 000,00
---	---------------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	18 255 000,00
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	2 468 120,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	14 380,00	14 380,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	265 414,34	0,00	265 414,34
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	165 700,00	0,00	165 700,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	275 725,00	0,00	275 725,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	3 863 599,46	9 000,00	3 872 599,46
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	4 732 748,07	83 000,00	4 815 748,07
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	10 000,00	0,00	10 000,00
27	Autres immobilisations financières (3)	22 275,00	0,00	22 275,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	135 393,51	0,00	135 393,51
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		9 470 855,38	106 380,00	9 577 235,38

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	164 264,62
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 741 500,00
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	4 445 910,00		4 445 910,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	8 445 375,00		8 445 375,00
014	Atténuations de produits	41 500,00		41 500,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	2 779 515,00	0,00	2 779 515,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	47 200,00	0,00	47 200,00
67	Charges spécifiques (9)	4 000,00	0,00	4 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	816 000,00	816 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		1 675 500,00	1 675 500,00
Dépenses de fonctionnement – Total		15 763 500,00	2 491 500,00	18 255 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	18 255 000,00
--	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	260 000,00	0,00	260 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	957 306,18	0,00	957 306,18
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 000 648,93	0,00	1 000 648,93
18	Cpte de liaison : affectation (BA,règle) (6)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	455 922,35	0,00	455 922,35
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (7)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	83 000,00	83 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	80 789,00	0,00	80 789,00
28	Amortissement des immobilisations		816 000,00	816 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	135 393,51	0,00	135 393,51
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		1 675 500,00	1 675 500,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	138 001,00		138 001,00
Recettes d'investissement – Total		3 028 060,97	2 574 500,00	5 602 560,97

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	4 138 939,03
---------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 741 500,00
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Allénuations de charges (8)	187 200,00		187 200,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	961 900,00		961 900,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		9 000,00	9 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	7 812 080,00		7 812 080,00
731	Fiscalité locale	4 522 390,00		4 522 390,00
74	Dotations et participations (8)	2 341 850,00		2 341 850,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	240 760,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	15 430,00	0,00	15 430,00
77	Produits spécifiques (8)	1 010,00	14 380,00	15 390,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		16 082 620,00	23 380,00	16 106 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	2 149 000,00
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	18 255 000,00
--	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE		A

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL	9 430 000,00	4 107 018,69	0,00	5 470 216,69	5 470 216,69	0,00	5 470 216,69	9 577 235,38
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	68 570,00	0,00	0,00	165 700,00	165 700,00	0,00	165 700,00	165 700,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	180 250,00	50 000,00	0,00	225 725,00	225 725,00	0,00	225 725,00	275 725,00
21 Immobilisations corporelles	2 313 168,22	755 377,11	0,00	3 108 222,35	3 108 222,35	0,00	3 108 222,35	3 863 599,46
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	6 058 293,30	3 169 248,07	0,00	1 563 500,00	1 563 500,00	0,00	1 563 500,00	4 732 748,07
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	8 620 281,52	3 974 625,18	0,00	5 063 147,35	5 063 147,35	0,00	5 063 147,35	9 037 772,53
10 Dotations, fonds divers et réserves	64 970,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	272 547,54	0,00	0,00	265 414,34	265 414,34	0,00	265 414,34	265 414,34
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
27 Autres immobilisations financières	20 000,00	0,00	0,00	22 275,00	22 275,00	0,00	22 275,00	22 275,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	357 518,48	0,00	0,00	297 689,34	297 689,34	0,00	297 689,34	297 689,34
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	132 393,51	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	135 393,51
Total des dépenses réelles	8 977 800,00	4 107 018,69	0,00	5 363 836,69	5 363 836,69	0,00	5 363 836,69	9 470 855,38
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	2 200,00	0,00	0,00	23 380,00	23 380,00	0,00	23 380,00	23 380,00
041 Opérations patrimoniales (7)	450 000,00	0,00	0,00	83 000,00	83 000,00	0,00	83 000,00	83 000,00
Total des dépenses d'ordre	452 200,00	0,00	0,00	106 380,00	106 380,00	0,00	106 380,00	106 380,00
D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)								164 254,62
Total des dépenses d'investissement cumulées								9 741 500,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

VILLE DE PETIT COURONNE - VILLE PETIT COURONNE B.PRINCIPAL - BP - 2024

- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III - VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - RECETTES		A

RECETTES						
Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	III = I + II
TOTAL	8 381 390,85	132 393,51	5 470 167,46	5 470 167,46	5 602 560,97	5 602 560,97
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	877 660,00	0,00	957 306,18	957 306,18	957 306,18	957 306,18
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	455 922,35	455 922,35	455 922,35	455 922,35
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	1 877 660,00	0,00	2 413 228,53	2 413 228,53	2 413 228,53	2 413 228,53
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	40 000,00	0,00	260 000,00	260 000,00	260 000,00	260 000,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	652,85	0,00	648,93	648,93	648,93	648,93
18 Cpte de liaison : affectation (BA, règle)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	80 078,00	0,00	80 789,00	80 789,00	80 789,00	80 789,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	218 000,00	0,00	138 001,00	138 001,00	138 001,00	138 001,00
Total des recettes financières	338 730,85	0,00	479 438,93	479 438,93	479 438,93	479 438,93
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	132 393,51	3 000,00	3 000,00	135 393,51	135 393,51
Total des recettes réelles	2 216 390,85	132 393,51	2 895 667,46	2 895 667,46	3 028 060,97	3 028 060,97
021 <i>Virement de la section de fonctionnement</i>	5 000 000,00		1 675 500,00	1 675 500,00	1 675 500,00	1 675 500,00
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)</i>	715 000,00		816 000,00	816 000,00	816 000,00	816 000,00
041 <i>Opérations patrimoniales (6)</i>	450 000,00		83 000,00	83 000,00	83 000,00	83 000,00
Total des recettes d'ordre	6 165 000,00		2 574 500,00	2 574 500,00	2 574 500,00	2 574 500,00
R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)					0,00	0,00
Affectation au compte 1068 (8)					4 138 939,03	4 138 939,03
Total des recettes d'investissement cumulées					9 741 500,00	9 741 500,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

VILLE DE PETIT COURONNE - VILLE PETIT COURONNE B.PRINCIPAL - BP - 2024

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III - VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE

III
A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL	9 430 000,00	4 107 018,69	0,00	5 470 216,69	5 470 216,69	0,00	5 470 216,69	9 577 235,38
018	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	68 570,00	0,00	0,00	165 700,00	165 700,00	0,00	165 700,00	165 700,00
Incorporables (sauf 204)								
2031	49 570,00	0,00		130 000,00	130 000,00	0,00	130 000,00	130 000,00
2051	19 000,00	0,00		35 700,00	35 700,00	0,00	35 700,00	35 700,00
204	180 250,00	50 000,00	0,00	225 725,00	225 725,00	0,00	225 725,00	275 725,00
Subventions d'équipement versées (9)								
2041513	50 000,00	50 000,00		0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
Subv. Grpt : Projet infrastructure								
20415321	40 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
CCAS : Bien mobilier, matériel								
20415322	80 000,00	0,00		193 000,00	193 000,00	0,00	193 000,00	193 000,00
CCAS : Bâtiments, installations								
20422	10 250,00	0,00		2 725,00	2 725,00	0,00	2 725,00	2 725,00
Privé : Bâtiments, installations								
21	2 313 168,22	755 377,11	0,00	3 108 222,35	3 108 222,35	0,00	3 108 222,35	3 863 599,46
Immobilités corporelles								
2111	0,00	0,00		42 000,00	42 000,00	0,00	42 000,00	42 000,00
Terrains nus								
2121	17 900,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
Plantations d'arbres et d'arbustes								
2128	314 645,20	102 724,13		150 500,00	150 500,00	0,00	150 500,00	253 224,13
Autres agencements et aménagements								
21314	0,00	0,00		455 922,35	455 922,35	0,00	455 922,35	455 922,35
Bâtiments culturels et sportifs								
21316	0,00	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
Autres bâtiments publics								
21321	200 000,00	0,00		150 000,00	150 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00
Immeubles de rapport								
21351	1 019 041,41	350 411,40		1 400 400,00	1 400 400,00	0,00	1 400 400,00	1 750 811,40
Bâtiments publics								
2151	9 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réseaux de voirie								
2152	59 700,00	30 741,00		46 000,00	46 000,00	0,00	46 000,00	76 741,00
Installations de voirie								
21568	275 000,00	249 181,14		200 000,00	200 000,00	0,00	200 000,00	449 181,14
Autre matériel, outillage incendie								
2158	31 800,00	0,00		21 250,00	21 250,00	0,00	21 250,00	21 250,00
Autres inst. matériel.outil. techniques								
21828	22 000,00	0,00		55 000,00	55 000,00	0,00	55 000,00	55 000,00
Autres matériels de transport								
21838	82 362,78	0,00		38 600,00	38 600,00	0,00	38 600,00	38 600,00
Autre matériel informatique								
21841	0,00	0,00		28 700,00	28 700,00	0,00	28 700,00	28 700,00
Matériel de bureau et mobilier scolaire								
21848	37 500,00	1 778,22		73 000,00	73 000,00	0,00	73 000,00	74 778,22
Autres matériels de bureau et mobiliers								
2185	0,00	0,00		14 000,00	14 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00
Matériel de téléphonie								
2186	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
Cheptel								
2188	244 218,83	20 541,22		386 850,00	386 850,00	0,00	386 850,00	407 391,22
Autres immobilisations corporelles								

VILLE DE PETIT COURONNE - VILLE PETIT COURONNE B.PRINCIPAL - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	3 169 248,07	0,00	1 563 500,00	1 563 500,00	0,00	1 563 500,00	4 732 748,07
2313	Constructions	5 858 293,30	3 169 248,07	1 538 500,00	1 538 500,00	0,00	1 538 500,00	4 707 748,07
238	Avances commandes immo corporelles	200 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	8 620 281,52	3 974 625,18	5 063 147,35	5 063 147,35	0,00	5 063 147,35	9 037 772,53
10	Dotations, fonds divers et réserves	64 970,94	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	64 970,94	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	272 547,54	0,00	265 414,34	265 414,34		265 414,34	265 414,34
1641	Emprunts en euros	266 000,00	0,00	265 000,00	265 000,00		265 000,00	265 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	547,54	0,00	414,34	414,34		414,34	414,34
1678	Autres emprunts et dettes	6 000,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,récie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
261	Titres de participation	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
27	Autres immobilisations financières	20 000,00	0,00	22 275,00	22 275,00		22 275,00	22 275,00
2745	Avances remboursables	0,00	0,00	2 275,00	2 275,00		2 275,00	2 275,00
2748	Autres prêts	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
2764	Créances/particuliers, pers. droit privé	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)							
	Total des dépenses financières	357 518,48	0,00	297 689,34	297 689,34	0,00	297 689,34	297 689,34
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	132 393,51	3 000,00	3 000,00		3 000,00	135 393,51
4541101	PERIL IMMINENT - MISE EN SECURITE PROPRIETE SISE AU 912 RUE ARIS	0,00	132 393,51	0,00	0,00		0,00	132 393,51

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
4541102	0,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
ETAT D'ABANDON MANIFESTE PROPRIETE SISE AU 164 RUE DE LA GAROTTE								
Total des dépenses réelles	8 977 800,00	4 107 018,69	0,00	5 363 836,69	5 363 836,69	0,00	5 363 836,69	9 470 855,38
040	2 200,00			23 380,00	23 380,00		23 380,00	23 380,00
Opérations ordre transf. entre sections (6)								
Reprise sur autofinancement antérieur	2 200,00			14 380,00	14 380,00		14 380,00	14 380,00
13911	2 200,00			14 380,00	14 380,00		14 380,00	14 380,00
Subv. transf. Etat et établi. nationaux								
Charges transférées (7)	0,00			9 000,00	9 000,00		9 000,00	9 000,00
21351	0,00			9 000,00	9 000,00		9 000,00	9 000,00
Bâtiments publics								
041	450 000,00			83 000,00	83 000,00		83 000,00	83 000,00
Opérations patrimoniales (8)								
204422	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Sub nat privé - Bât. et installations								
2313	200 000,00			83 000,00	83 000,00		83 000,00	83 000,00
Constructions								
4541101	250 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
PERIL IMMINENT - MISE EN SECURITE PROPRIETE SISE AU 972 RUE ARIS								
Total des dépenses d'ordre	452 200,00			106 380,00	106 380,00		106 380,00	106 380,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 152 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour Information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour Information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III - VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE

III
A3

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	8 381 390,85	132 393,51	5 470 167,46	5 470 167,46	5 602 560,97
018	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	877 660,00	0,00	957 306,18	957 306,18	957 306,18
1311	Subventions d'investissement (hors 138)				
1313	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00
1318	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	4 450,00	4 450,00	4 450,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	515 282,18	515 282,18	515 282,18
13251	Subv. non transf. Départements	0,00	237 574,00	237 574,00	237 574,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	455 922,35	455 922,35	455 922,35
21314	Bâtiments culturels et sportifs	0,00	455 922,35	455 922,35	455 922,35
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	1 877 660,00	0,00	2 413 228,53	2 413 228,53	2 413 228,53
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	260 000,00	260 000,00	260 000,00
10222	FCTVA	0,00	260 000,00	260 000,00	260 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	648,93	648,93	648,93
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	648,93	648,93	648,93
18	Cote de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	80 789,00	80 789,00	80 789,00
2745	Avances remboursables	0,00	2 275,00	2 275,00	2 275,00
2748	Autres prêts	0,00	0,00	0,00	0,00
276351	Créance GFP de rattachement	0,00	78 514,00	78 514,00	78 514,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	138 001,00	138 001,00	138 001,00
Total des recettes financières	338 730,85	0,00	479 438,93	479 438,93	479 438,93
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
Total des recettes réelles	2 216 390,85	132 393,51	2 895 667,46	2 895 667,46	3 028 060,97
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	1 675 500,00	1 675 500,00	1 675 500,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00	816 000,00	816 000,00	816 000,00

VILLE DE PETIT COURONNE - VILLE PETIT COURONNE B.PRINCIPAL - BP - 2024

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00		0,00	0,00	0,00
21321	Immeubles de rapport	0,00		0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	13 450,00		2 530,00	2 530,00	2 530,00
28041513	Subv. Grpt : Projet infrastructure	31 000,00		30 975,00	30 975,00	30 975,00
280415321	CCAS : Bien mobilier, matériel	3 400,00		3 350,00	3 350,00	3 350,00
280415322	CCAS : Bâtiments, installations	3 400,00		3 350,00	3 350,00	3 350,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	221 700,00		222 300,00	222 300,00	222 300,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	6 000,00		6 800,00	6 800,00	6 800,00
2804422	Sub nat privé - Bât. et installations	67 700,00		68 400,00	68 400,00	68 400,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	26 900,00		36 500,00	36 500,00	36 500,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	15 100,00		16 200,00	16 200,00	16 200,00
28128	Autres aménagements de terrains	14 200,00		34 300,00	34 300,00	34 300,00
281321	Immeubles de rapport	44 200,00		46 200,00	46 200,00	46 200,00
281351	Bâtiments publics	650,00		650,00	650,00	650,00
28151	Réseaux de voirie	0,00		475,00	475,00	475,00
28152	Installations de voirie	1 500,00		5 800,00	5 800,00	5 800,00
281533	Réseaux câblés	1 000,00		690,00	690,00	690,00
281538	Autres réseaux	700,00		610,00	610,00	610,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	4 000,00		23 000,00	23 000,00	23 000,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	2 500,00		2 425,00	2 425,00	2 425,00
2817	Autres inst., matériel, outill. techniques	18 100,00		24 000,00	24 000,00	24 000,00
2817321	Immeubles de rapport (mise à dispo)	4 120,00		4 120,00	4 120,00	4 120,00
281735	Installations générales (m. à dispo)	22 500,00		22 450,00	22 450,00	22 450,00
28181	Installations générales, aménagt divers	500,00		485,00	485,00	485,00
281828	Autres matériels de transport	47 620,00		55 000,00	55 000,00	55 000,00
281838	Autre matériel informatique	57 400,00		66 400,00	66 400,00	66 400,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	22 900,00		32 000,00	32 000,00	32 000,00
28188	Autres immo. corporelles	82 500,00		105 000,00	105 000,00	105 000,00
282321	Immeubles de rapport (affectation)	1 960,00		1 990,00	1 990,00	1 990,00
041	Opérations patrimoniales (9)	450 000,00		83 000,00	83 000,00	83 000,00
2111	Terrains nus	0,00		0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	200 000,00		83 000,00	83 000,00	83 000,00
4541201	PERIL IMMINENT - MISE EN SECURITE PROPRIETE SISE AU 912 RUE ARIS	250 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		6 165 000,00		2 574 500,00	2 574 500,00	2 574 500,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 20, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III - VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE - AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

III
B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
	TOTAL	20 844 700,00	0,00	0,00	18 255 000,00	18 255 000,00	0,00	18 255 000,00	18 255 000,00
011	Charges à caractère général (3)	4 634 380,00	0,00	0,00	4 445 910,00	4 445 910,00	0,00	4 445 910,00	4 445 910,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	8 175 640,00	0,00		8 445 375,00	8 445 375,00		8 445 375,00	8 445 375,00
014	Atténuations de produits	44 500,00	0,00		41 500,00	41 500,00		41 500,00	41 500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	2 225 980,00	0,00	0,00	2 779 515,00	2 779 515,00	0,00	2 779 515,00	2 779 515,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	15 080 500,00	0,00	0,00	15 712 300,00	15 712 300,00	0,00	15 712 300,00	15 712 300,00
66	Charges financières	47 200,00	0,00		47 200,00	47 200,00		47 200,00	47 200,00
67	Charges spécifiques (3)	2 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00		4 000,00	4 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des dépenses financières	49 200,00	0,00	0,00	51 200,00	51 200,00		51 200,00	51 200,00
	Total des dépenses réelles	15 129 700,00	0,00	0,00	15 763 500,00	15 763 500,00	0,00	15 763 500,00	15 763 500,00
023	Virement à la section d'investissement	5 000 000,00			1 675 500,00	1 675 500,00		1 675 500,00	1 675 500,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	715 000,00			816 000,00	816 000,00		816 000,00	816 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	5 715 000,00			2 491 500,00	2 491 500,00		2 491 500,00	2 491 500,00
	D002 Résultat reporté ou anticipé (5)								0,00

Total des dépenses de fonctionnement cumulées 18 255 000,00

(1) Voir état IB pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 66 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III - VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE

III
B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	16 302 387,97	0,00	16 106 000,00	16 106 000,00	16 106 000,00
013	Atténuations de charges (2)	196 500,00	0,00	187 200,00	187 200,00	187 200,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	909 550,00	0,00	961 900,00	961 900,00	961 900,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	7 855 410,00	0,00	7 812 080,00	7 812 080,00	7 812 080,00
731	Fiscalité locale	4 342 880,00	0,00	4 522 390,00	4 522 390,00	4 522 390,00
74	Dotations et participations (2)	2 769 550,00	0,00	2 341 850,00	2 341 850,00	2 341 850,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	206 300,00	0,00	240 760,00	240 760,00	240 760,00
	Total des recettes de gestion des services	16 280 190,00	0,00	16 066 180,00	16 066 180,00	16 066 180,00
76	Produits financiers	19 010,00	0,00	15 430,00	15 430,00	15 430,00
77	Produits spécifiques (2)	987,97	0,00	1 010,00	1 010,00	1 010,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	19 997,97	0,00	16 440,00	16 440,00	16 440,00
	Total des recettes réelles	16 300 187,97	0,00	16 082 620,00	16 082 620,00	16 082 620,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	2 200,00		23 380,00	23 380,00	23 380,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	2 200,00		23 380,00	23 380,00	23 380,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)

2 149 000,00

Total des recettes de fonctionnement cumulées

18 255 000,00

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = OI 040).
- (4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III - VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE

III
B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I	II		II			III = I + II
	TOTAL	20 844 700,00	0,00	0,00	18 255 000,00	18 255 000,00	0,00	18 255 000,00	18 255 000,00
011	Charges à caractère général (4)	4 634 380,00	0,00	0,00	4 445 910,00	4 445 910,00	0,00	4 445 910,00	4 445 910,00
6042	Achats de prestations de services	206 900,00	0,00		199 200,00	199 200,00	0,00	199 200,00	199 200,00
60611	Eau et assainissement	91 100,00	0,00		92 000,00	92 000,00	0,00	92 000,00	92 000,00
60612	Energie - Electricité	652 800,00	0,00		445 000,00	445 000,00	0,00	445 000,00	445 000,00
60613	Chauffage urbain	257 500,00	0,00		433 000,00	433 000,00	0,00	433 000,00	433 000,00
60622	Carburants	51 060,00	0,00		48 720,00	48 720,00	0,00	48 720,00	48 720,00
60623	Alimentation	67 350,00	0,00		66 900,00	66 900,00	0,00	66 900,00	66 900,00
60624	Produits de traitement	8 350,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	51 700,00	0,00		55 900,00	55 900,00	0,00	55 900,00	55 900,00
60632	Fournitures de petit équipement	75 600,00	0,00		75 540,00	75 540,00	0,00	75 540,00	75 540,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Habillement et vêtements de travail	16 800,00	0,00		21 000,00	21 000,00	0,00	21 000,00	21 000,00
6064	Fournitures administratives	21 100,00	0,00		21 800,00	21 800,00	0,00	21 800,00	21 800,00
6065	Livres, disq., Cass. (biblio. Médial.)	34 750,00	0,00		36 250,00	36 250,00	0,00	36 250,00	36 250,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	0,00	0,00		5 900,00	5 900,00	0,00	5 900,00	5 900,00
6067	Fournitures scolaires	45 300,00	0,00		44 980,00	44 980,00	0,00	44 980,00	44 980,00
6068	Autres matières et fournitures	230 090,00	0,00		256 220,00	256 220,00	0,00	256 220,00	256 220,00
611	Contrats de prestations de services	787 250,00	0,00		336 250,00	336 250,00	0,00	336 250,00	336 250,00
61228	Autres	12 500,00	0,00		12 500,00	12 500,00	0,00	12 500,00	12 500,00
6132	Locations immobilières	9 700,00	0,00		11 900,00	11 900,00	0,00	11 900,00	11 900,00
61351	Matériel roulant	0,00	0,00		63 260,00	63 260,00	0,00	63 260,00	63 260,00
61358	Autres	133 990,00	0,00		60 500,00	60 500,00	0,00	60 500,00	60 500,00
614	Charges locatives et de copropriété	79 500,00	0,00		85 400,00	85 400,00	0,00	85 400,00	85 400,00
61521	Entretien terrains	155 000,00	0,00		147 500,00	147 500,00	0,00	147 500,00	147 500,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	298 600,00	0,00		484 500,00	484 500,00	0,00	484 500,00	484 500,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	7 800,00	0,00		6 300,00	6 300,00	0,00	6 300,00	6 300,00
615231	Entretien, réparations voiries	43 500,00	0,00		41 000,00	41 000,00	0,00	41 000,00	41 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
61524	Entretien bois et forêts	22 000,00	0,00		23 000,00	23 000,00	0,00	23 000,00	23 000,00
61551	Entretien matériel roulant	14 000,00	0,00		17 500,00	17 500,00	0,00	17 500,00	17 500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	97 800,00	0,00		89 900,00	89 900,00	0,00	89 900,00	89 900,00
6156	Maintenance	198 400,00	0,00		212 600,00	212 600,00	0,00	212 600,00	212 600,00

VILLE DE PETIT COURONNE - VILLE PETIT COURONNE B.PRINCIPAL - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	200 660,00	0,00		249 460,00	249 460,00	0,00	249 460,00	249 460,00
617	Etudes et recherches	20 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
6182	Documentation générale et technique	20 000,00	0,00		18 800,00	18 800,00	0,00	18 800,00	18 800,00
6184	Versements à des organismes de formation	50 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
6188	Autres frais divers	43 300,00	0,00		68 600,00	68 600,00	0,00	68 600,00	68 600,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	0,00	0,00		15 950,00	15 950,00	0,00	15 950,00	15 950,00
62268	Autres honoraires, conseils	16 050,00	0,00		1 900,00	1 900,00	0,00	1 900,00	1 900,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	11 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
6228	Divers	30 400,00	0,00		30 400,00	30 400,00	0,00	30 400,00	30 400,00
6231	Annonces et insertions	14 500,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	114 000,00	0,00		118 500,00	118 500,00	0,00	118 500,00	118 500,00
6234	Réceptions	9 400,00	0,00		9 300,00	9 300,00	0,00	9 300,00	9 300,00
6236	Catalogues et imprimés	81 050,00	0,00		66 900,00	66 900,00	0,00	66 900,00	66 900,00
6237	Publications	0,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
6238	Divers	19 750,00	0,00		20 100,00	20 100,00	0,00	20 100,00	20 100,00
6247	Transports collectifs	70 150,00	0,00		69 750,00	69 750,00	0,00	69 750,00	69 750,00
6251	Voyages, déplacements et missions	7 850,00	0,00		6 300,00	6 300,00	0,00	6 300,00	6 300,00
6261	Frais d'affranchissement	15 400,00	0,00		14 400,00	14 400,00	0,00	14 400,00	14 400,00
6262	Frais de télécommunications	80 150,00	0,00		82 250,00	82 250,00	0,00	82 250,00	82 250,00
627	Services bancaires et assimilés	1 200,00	0,00		1 780,00	1 780,00	0,00	1 780,00	1 780,00
6281	Concours divers (cotisations)	23 530,00	0,00		24 300,00	24 300,00	0,00	24 300,00	24 300,00
6282	Frais de gardiennage	5 000,00	0,00		6 350,00	6 350,00	0,00	6 350,00	6 350,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6288	Autres services extérieurs	28 050,00	0,00		22 550,00	22 550,00	0,00	22 550,00	22 550,00
63512	Taxes foncières	78 500,00	0,00		86 000,00	86 000,00	0,00	86 000,00	86 000,00
63513	Autres impôts locaux	4 600,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	100,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
6358	Autres droits	7 800,00	0,00		9 200,00	9 200,00	0,00	9 200,00	9 200,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	8 175 640,00	0,00		8 445 375,00	8 445 375,00		8 445 375,00	8 445 375,00
6218	Autre personnel extérieur	8 920,00	0,00		13 250,00	13 250,00		13 250,00	13 250,00
6331	Versement mobilité	91 365,00	0,00		95 595,00	95 595,00		95 595,00	95 595,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	22 930,00	0,00		23 790,00	23 790,00		23 790,00	23 790,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	75 290,00	0,00		82 705,00	82 705,00		82 705,00	82 705,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	13 910,00	0,00		14 515,00	14 515,00		14 515,00	14 515,00
64111	Rémunération principale titulaires	3 046 895,00	0,00		3 211 270,00	3 211 270,00		3 211 270,00	3 211 270,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
64112	SFT, indemnité de résidence	65 995,00	0,00		61 665,00	61 665,00		61 665,00	61 665,00
64113	NBI	0,00	0,00		31 520,00	31 520,00		31 520,00	31 520,00
64118	Autres indemnités	845 035,00	0,00		757 005,00	757 005,00		757 005,00	757 005,00
64121	Rémunération principale	0,00	0,00		28 565,00	28 565,00		28 565,00	28 565,00
64128	Autres indemnités	0,00	0,00		6 535,00	6 535,00		6 535,00	6 535,00
64131	Rémunérations	1 602 125,00	0,00		1 271 825,00	1 271 825,00		1 271 825,00	1 271 825,00
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00		14 160,00	14 160,00		14 160,00	14 160,00
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	0,00	0,00		11 140,00	11 140,00		11 140,00	11 140,00
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00		288 445,00	288 445,00		288 445,00	288 445,00
6417	Rémunérations des apprentis	51 590,00	0,00		31 150,00	31 150,00		31 150,00	31 150,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.A.F.	961 435,00	0,00		950 615,00	950 620,00		950 620,00	950 620,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 052 815,00	0,00		1 157 985,00	1 157 980,00		1 157 980,00	1 157 980,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	63 175,00	0,00		64 190,00	64 190,00		64 190,00	64 190,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	12 700,00	0,00		12 800,00	12 800,00		12 800,00	12 800,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	0,00	0,00		960,00	960,00		960,00	960,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	58 500,00	0,00		59 170,00	59 170,00		59 170,00	59 170,00
64731	Allocations chômage versées directement	8 060,00	0,00		14 590,00	14 590,00		14 590,00	14 590,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	22 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00		25 000,00	25 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	151 000,00	0,00		177 815,00	177 815,00		177 815,00	177 815,00
6488	Autres	21 900,00	0,00		39 115,00	39 115,00		39 115,00	39 115,00
014	Atténuations de produits	44 500,00	0,00		41 500,00	41 500,00		41 500,00	41 500,00
739115	Pré contrib redress finances publiques	31 500,00	0,00		31 500,00	31 500,00		31 500,00	31 500,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	13 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
016	APA	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	2 225 980,00	0,00		2 779 515,00	2 779 515,00		2 779 515,00	2 779 515,00
65311	Indemnités de fonction	111 800,00	0,00		113 940,00	113 940,00		113 940,00	113 940,00
65312	Frais de mission et de déplacement	2 500,00	0,00		2 400,00	2 400,00		2 400,00	2 400,00
65313	Cotisations de retraite	5 800,00	0,00		5 890,00	5 890,00		5 890,00	5 890,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	8 500,00	0,00		7 955,00	7 955,00		7 955,00	7 955,00
65315	Formation	7 500,00	0,00		7 500,00	7 500,00		7 500,00	7 500,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	13 000,00	0,00		9 000,00	9 000,00		9 000,00	9 000,00
6542	Créances éteintes	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00

VILLE DE PETIT COURONNE - VILLE PETIT COURONNE B.PRINCIPAL - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
65588	Autres contributions	540 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6561	Organismes de regroupement	0,00	0,00		1 013 000,00	1 013 000,00	0,00	1 013 000,00	1 013 000,00
657362	Subv. Fonct. BA/régies	960 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	0,00	0,00		1 080 000,00	1 080 000,00	0,00	1 080 000,00	1 080 000,00
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	2 300,00	0,00		2 300,00	2 300,00	0,00	2 300,00	2 300,00
65741	Subv. de fonctionnement aux ménages	530 820,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
65743	Subv.Fonct. fermiers et concessionnaires	0,00	0,00		215 000,00	215 000,00	0,00	215 000,00	215 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	0,00		291 420,00	291 420,00	0,00	291 420,00	291 420,00
65811	Droits d"utilisat* - informatique nuage	9 300,00	0,00		9 800,00	9 800,00	0,00	9 800,00	9 800,00
65818	Autres	9 000,00	0,00		9 700,00	9 700,00	0,00	9 700,00	9 700,00
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	4 460,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
65888	Autres	16 000,00	0,00		5 110,00	5 110,00	0,00	5 110,00	5 110,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	15 080 500,00	0,00	0,00	15 712 300,00	15 712 300,00	0,00	15 712 300,00	15 712 300,00
66	Charges financières	47 200,00	0,00		47 200,00	47 200,00		47 200,00	47 200,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	45 000,00	0,00		45 000,00	45 000,00		45 000,00	45 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-2 800,00	0,00		-2 800,00	-2 800,00		-2 800,00	-2 800,00
6688	Autres	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
67	Charges spécifiques (4)	2 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00		4 000,00	4 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	2 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00		4 000,00	4 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des charges financières et spécifiques	49 200,00	0,00	0,00	51 200,00	51 200,00		51 200,00	51 200,00
	Total des dépenses réelles	15 129 700,00	0,00	0,00	15 763 500,00	15 763 500,00	0,00	15 763 500,00	15 763 500,00
023	Virement à la section d'investissement	5 000 000,00			1 675 500,00	1 675 500,00		1 675 500,00	1 675 500,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	715 000,00			816 000,00	816 000,00		816 000,00	816 000,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6811	Dot. amort. immos incorporelles	715 000,00	I	816 000,00	816 000,00	816 000,00	816 000,00	816 000,00	816 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		5 715 000,00			2 491 500,00	2 491 500,00		2 491 500,00	2 491 500,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	22 500,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	25 300,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-2 800,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = R1 040) (DF 043 = RF 043).
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE

III

B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I	II	III	
	TOTAL	16 302 387,97	0,00	16 106 000,00	16 106 000,00	16 106 000,00
013	Atténuations de charges (3)	196 500,00	0,00	187 200,00	187 200,00	187 200,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	121 000,00	0,00	101 350,00	101 350,00	101 350,00
6479	Remboursst sur autres charges sociales	75 500,00	0,00	85 850,00	85 850,00	85 850,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	909 550,00	0,00	961 900,00	961 900,00	961 900,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	15 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
70323	Red. occupation dom. public	60 000,00	0,00	65 000,00	65 000,00	65 000,00
7062	Redevances services à caractère culturel	9 200,00	0,00	9 400,00	9 400,00	9 400,00
70631	Redevances services à caractère sportif	8 500,00	0,00	9 250,00	9 250,00	9 250,00
70632	Redevances services à caractère loisir	1 500,00	0,00	105 800,00	105 800,00	105 800,00
7066	Redevances services à caractère social	60 500,00	0,00	84 000,00	84 000,00	84 000,00
7067	Redév. services périscolaires et enseign	444 450,00	0,00	393 000,00	393 000,00	393 000,00
706888	Autres	17 500,00	0,00	19 850,00	19 850,00	19 850,00
7082	Commissions	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	0,00	0,00	99 500,00	99 500,00	99 500,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	137 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	153 400,00	0,00	164 300,00	164 300,00	164 300,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	0,00	1 800,00	1 800,00	1 800,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	7 855 410,00	0,00	7 812 080,00	7 812 080,00	7 812 080,00
73211	Attribution de compensation	6 557 410,00	0,00	6 557 410,00	6 557 410,00	6 557 410,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	237 000,00	0,00	204 000,00	204 000,00	204 000,00
73221	FNGIR	970 000,00	0,00	970 670,00	970 670,00	970 670,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	91 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
731	Fiscalité locale	4 342 880,00	0,00	4 522 390,00	4 522 390,00	4 522 390,00
73111	Impôts directs locaux	3 991 000,00	0,00	4 150 000,00	4 150 000,00	4 150 000,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	200 000,00	0,00	190 000,00	190 000,00	190 000,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	150 000,00	0,00	180 000,00	180 000,00	180 000,00
73154	Droits de place	380,00	0,00	390,00	390,00	390,00
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure	1 500,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
7318	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	2 769 550,00	0,00	2 341 850,00	2 341 850,00	2 341 850,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
741121	DSR des communes	80 000,00	0,00	98 000,00	98 000,00	98 000,00
741123	DSU des communes	97 000,00	0,00	109 000,00	109 000,00	109 000,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
744	FCTVA	20 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
74718	Autres participations Etat	5 000,00	0,00	6 900,00	6 900,00	6 900,00
74748	Participation autres communes	16 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00	16 000,00
74751	Participation GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7482	Compens. perte taxe add. droits enreg.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748312	D.C.R.T.P.	497 000,00	0,00	497 000,00	497 000,00	497 000,00
74833	Elat-Compens.exonération taxes foncières	1 250 000,00	0,00	1 200 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
74881	Particip. familles restau, héberg	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74888	Autres	804 550,00	0,00	401 950,00	401 950,00	401 950,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	206 300,00	0,00	240 760,00	240 760,00	240 760,00
752	Revenus des immeubles	165 000,00	0,00	149 300,00	149 300,00	149 300,00
755	Dédits et pénalités perçus	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
7584	Recouvr.créances admises en non valeur	500,00	0,00	450,00	450,00	450,00
75888	Autres	37 800,00	0,00	88 010,00	88 010,00	88 010,00
	Total des recettes de gestion des services	16 280 190,00	0,00	16 066 180,00	16 066 180,00	16 066 180,00
76	Produits financiers	19 010,00	0,00	15 430,00	15 430,00	15 430,00
761	Produits de participations	130,00	0,00	130,00	130,00	130,00
76232	Remb. intérêts emprunts GFP rattachement	18 880,00	0,00	15 300,00	15 300,00	15 300,00
77	Produits spécifiques (3)	987,97	0,00	1 010,00	1 010,00	1 010,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	987,97	0,00	1 010,00	1 010,00	1 010,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	16 300 187,97	0,00	16 082 620,00	16 082 620,00	16 082 620,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	2 200,00		23 380,00	23 380,00	23 380,00
722	Immobilisations corporelles	0,00		9 000,00	9 000,00	9 000,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	2 200,00		14 380,00	14 380,00	14 380,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	2 200,00		23 380,00	23 380,00	23 380,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
--------------------------------	------

	Montant des ICNE de l'exercice N-1
	= Différence ICNE N - ICNE N-1
	0,00
	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DJF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV - ANNEXES

A - PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE

IV

A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
	DEPENSES								
10	Dotations, fonds divers et réserves	298 000,00	2 951 100,00	0,00	6 800,00	230 900,00	1 174 872,35	57 700,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	265 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	35 700,00	0,00	0,00	60 000,00	40 000,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	1 631 900,00	0,00	6 800,00	170 900,00	854 872,35	57 700,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	1 283 500,00	0,00	0,00	0,00	280 000,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	5 480 453,03	24 450,00	0,00	0,00	0,00	1 387 452,53	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	4 398 939,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	24 450,00	0,00	0,00	0,00	931 530,18	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	455 922,35	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	78 514,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

IV

A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES						
10	Dotations, fonds divers et réserves	618 464,34	0,00	0,00	26 000,00		5 363 836,69
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	414,34	0,00	0,00	0,00		265 414,34
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	30 000,00	0,00	0,00	0,00		165 700,00
204	Subventions d'équipement versées	225 725,00	0,00	0,00	0,00		225 725,00
21	Immobilisations corporelles	360 050,00	0,00	0,00	26 000,00		3 108 222,35
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		1 563 500,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		10 000,00
27	Autres immobilisations financières	2 275,00	0,00	0,00	0,00		22 275,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		3 000,00
	RECETTES						
024	Produits des cessions d'immobilisations	140 924,93	0,00	0,00	1 326,00		7 034 606,49
10	Dotations, fonds divers et réserves	138 001,00	0,00	0,00	0,00		138 001,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		4 398 939,03
16	Emprunts et dettes assimilées	648,93	0,00	0,00	1 326,00		957 306,18
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		1 000 648,93
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		455 922,35
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	2 275,00	0,00	0,00	0,00		80 789,00

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		3 000,00

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A.1.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES		01	
Article / compte nature (1)	Libellé	Opérations non ventilables	
DEPENSES			
164	Emprunts auprès des ét financiers		298 000,00
261	Titres de participation		265 000,00
276	Autres créances immobilisées		10 000,00
454	Travaux effectués d'office		20 000,00
			3 000,00
RECETTES			
102	Dotations et fonds d'investissement		5 480 453,03
106	Réserves		260 000,00
164	Emprunts auprès des ét financiers		4 138 939,03
276	Autres créances immobilisées		1 000 000,00
454	Travaux effectués d'office		78 514,00
			3 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	IV
	A1.900

02 Administration générale

Article / compte nature (*)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
	DEPENSES	2 945 400,00	0,00	700,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	35 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	1 073 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat*, matériel, outillage techniq.	204 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	348 300,00	0,00	700,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	1 258 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandés immo corporelles	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	24 450,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	4 450,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.900

03 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnement.	0342 Section culture, éducation et sports		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
215	Installat*, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
238	Avances commandés immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 -- Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop. décent. act. internég. eur. intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions Interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 951 100,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 700,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 073 000,00
215	Installat*, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	204 900,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	354 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 258 500,00
238	Avances commandés immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 450,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 450,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.900-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.901

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres Interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES						
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	6 800,00	0,00	0,00	0,00	6 800,00
	RECETTES						
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20 Services communs		21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré			23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires
		201 Services communs		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés		
		17 200,00		30 800,00	94 980,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES										
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00		0,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	16 000,00		15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	1 200,00		15 800,00	34 980,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle											258 Autres					
		256 CNFPT - Formation des actifs occupés						257 CFNPT et CDG - missions spécifiques	258 Autres									
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés			257 CFNPT et CDG - missions spécifiques	258 Autres							
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
203	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagement de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire		
	DEPENSES							
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	13 000,00	75 000,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	13 000,00	45 000,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
								230 900,00
								60 000,00
								30 000,00
								75 000,00
								64 900,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellés	31 Culture																				
		30 Services communs	311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive												
	DEPENSES																					
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	19 500,00	100 000,00	29 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 950,00	0,00	0,00							0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat*, matériel, outillage techniq.	0,00	18 000,00	100 000,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	1 500,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES																					
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	41 824,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)					
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives
	DEPENSES	421 500,00	58 200,00	455 922,35	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	68 500,00	35 700,00	455 922,35	0,00	0,00	0,00
215	Installa ⁿ , matériel, outillage techniq.	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	73 800,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	280 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	889 706,18	0,00	455 922,35	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	889 706,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	455 922,35	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	349 Autres		
	DÉPENSES							
203	Frais d'études, recherche, développement	53 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 174 872,35
213	Constructions	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
215	Instalilat*, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	687 122,35
218	Autres immobilisations corporelles	13 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	147 750,00
	RECETTES							
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	931 590,18
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	455 922,35

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres établissements sanitaires	418 Autres actions
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV - ANNEXES	IV
A - PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 - Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Article / compte nature (1)	42 Action sociale									
	420 Services communs	421 Famille et enfance			4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	422 Petite enfance		4228 Autres actions pour la petite enfance	
		4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance			4222 Multi accueil			
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212 Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213 Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218 Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							TOTAL DU CHAPITRE
		423 Personnes âgées		4238 Autres actions pour les personnes âgées	424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales	TOTAL DU CHAPITRE	
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention						
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 700,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 700,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.904-4

FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	51 Aménagement et services urbains									
	50 Services communs	510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain		
			182 850,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	197 000,00
DEPENSES										
165	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 725,00
211	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 000,00
212	0,00	0,00	95 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	0,00	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00
215	0,00	0,00	16 350,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
274	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 275,00
	0,00	0,00	135 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 275,00
RECETTES										
024	0,00	0,00	135 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 001,00
165	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
274	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 275,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52	53	54	55				558
		Politique de la ville	Agglomérations et villes moyennes	Espace rural et autres espaces de dév.	Habitat (Logement)				
					551	552	553	554	
					Parc privé de la collectivité	Aide au secteur locatif	Aide à l'accession à la propriété	Aire d'accueil des gens du voyage	Logement social
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	238 614,34	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	414,34	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	223 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	15 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat*, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	648,93	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	648,93	0,00	0,00	0,00	0,00
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
	DEPENSES						
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	618 464,34
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	414,34
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	225 725,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 000,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	95 500,00
215	Installat*, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	205 200,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 350,00
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
							2 275,00
	RECETTES						
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	140 924,93
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	138 001,00
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	648,93
							2 275,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.906

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs		61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles							
						631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		632 Industrie, commerce et artisanat		633 Développement touristique			
						6311 Laboratoire	6312 Autres						
		0,00		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00			0,00	0,00
	DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00			0,00	0,00
	RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00			0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.906

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.907

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	72 Actions déchets et propreté urbaine					
	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Propreté urbaine			
	720 Services communs collecte et propreté		721 Collecte et traitement des déchets	722		
			7211 Actions prévention et sensibilisation	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoyement
			7212 Collecte des déchets			
			0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
			0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV - ANNEXES		IV
A - PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE		A1.907

FONCTION 7 - Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux				74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel./risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV - ANNEXES	IV
A - PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 - Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	82 Transports publics de voyageurs											
		80 Services communs	81 Transports scolaires	820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports			
215	DEPENSES Installat*, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	RECETTES Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1.326,00	0,00	0,00	0,00	1.326,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
215	DEPENSES Installat*, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	RECETTES Subv inv rattachées aux actifs non amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV - ANNEXES		IV
A - PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE		A1.908

FONCTION 8 - Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voies							849 Sécurité routière
		841 Voie nationale	842 Voie régionale	843 Voie départementale	844 Voie métropolitaine	845 Voie communale	846 Véhicule hivernal et accessoires	847 Equipements de voies	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat., matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 000,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv. inv. rattachées aux actifs non amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.908

FUNCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (*)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 000,00
216	Installat., matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 000,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 326,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 326,00

(*) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV - ANNEXES

A - PRESENTATION CROISEE - SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE

IV

A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
	DEPENSES								
011	Charges à caractère général	196 585,00	5 962 575,00	0,00	571 175,00	3 163 020,00	3 607 550,00	726 770,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 780,00	1 624 210,00	0,00	89 000,00	690 880,00	1 277 400,00	105 300,00	0,00
014	Atténuations de produits	96 105,00	2 807 670,00	0,00	482 175,00	2 014 920,00	1 565 150,00	621 470,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	41 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6566	Frais fonctionnement des groupes d'élus	10 000,00	1 526 695,00	0,00	0,00	457 220,00	775 000,00	0,00	0,00
66	Charges financières	47 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES								
013	Atténuations de charges	14 266 600,00	359 220,00	0,00	0,00	441 750,00	415 950,00	377 500,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	187 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	7 812 080,00	27 150,00	0,00	0,00	425 700,00	320 050,00	84 000,00	0,00
731	Fiscalité locale	4 522 090,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	1 917 000,00	19 400,00	0,00	0,00	16 050,00	95 900,00	293 500,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	124 480,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	15 430,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	1 010,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

IV
A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES							
011	Charges à caractère général	5 100,00	1 298 720,00	12 800,00	50 500,00	168 705,00		15 783 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	518 280,00	12 800,00	50 500,00	75 760,00		4 445 910,00
014	Atténuations de produits	0,00	774 940,00	0,00	0,00	92 945,00		8 445 375,00
65	Autres charges de gestion courante	5 100,00	5 500,00	0,00	0,00	0,00		41 500,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 779 515,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		47 200,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		4 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	RECETTES							
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		16 082 620,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	104 000,00	0,00	0,00	1 000,00		187 200,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		961 900,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	300,00	0,00	0,00		7 812 080,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		4 522 390,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	116 300,00	0,00	0,00	0,00		2 341 850,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		240 760,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		15 430,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 010,00
								0,00

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		
627	Services bancaires et assimilés	196 595,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	1 780,00
641	Rémunérations du personnel	2 475,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	67 020,00
647	Autres charges sociales	26 475,00
648	Autres charges de personnel	130,00
654	Pertes sur créances incouvrables	5,00
658	Charges diverses de gestion courante	9 000,00
661	Charges d'intérêts	1 000,00
668	Autres charges financières	42 200,00
738	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	5 000,00
		41 500,00
RECETTES		
731	Fiscalité locale	14 266 600,00
732	Fiscalité reversée	4 522 090,00
741	D.G.F.	7 812 080,00
744	FCTVA	210 000,00
748	Autres attributions et participations	10 000,00
761	Produits de participations	1 697 000,00
762	Produits autres immo. financières	130,00
		15 300,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.930

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale								028 Autres moyens généraux
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat		
	DEPENSES	4 763 425,00	0,00	447 065,00	172 493,00	289 000,00	950,00	147 055,00	0,00	
606	Achats non stockés de matières et fourni	367 120,00	0,00	8 250,00	11 600,00	0,00	950,00	500,00	0,00	
611	Contrats de prestations de services	64 450,00	0,00	0,00	3 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
612	Redevances de crédit-bail	12 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
613	Locations	57 260,00	0,00	15 000,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
615	Entretien et réparations	462 800,00	0,00	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
616	Primes d'assurances	246 130,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
617	Etudes et recherches	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
618	Divers	88 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
621	Personnel extérieur au service	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	1 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
623	Pub., publications, relations publiques	8 500,00	0,00	68 600,00	73 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
625	Déplacements et missions	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
626	Frais postaux et frais télécommunication	72 400,00	0,00	150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
628	Divers	17 700,00	0,00	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	51 750,00	0,00	9 410,00	2 095,00	0,00	0,00	4 385,00	0,00	
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
641	Rémunérations du personnel	1 376 890,00	0,00	244 305,00	57 475,00	0,00	0,00	102 250,00	0,00	
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	590 805,00	0,00	93 500,00	22 295,00	0,00	0,00	39 750,00	0,00	
647	Autres charges sociales	198 670,00	0,00	460,00	130,00	0,00	0,00	135,00	0,00	
648	Autres charges de personnel	8 440,00	0,00	80,00	0,00	0,00	0,00	95,00	0,00	
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
657	Charges intervenant opt prop. - Subvent*	1 080 500,00	0,00	0,00	0,00	289 000,00	0,00	0,00	0,00	
658	Charges diverses de gestion courante	14 010,00	0,00	5 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	312 520,00	0,00	1 800,00	33 000,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	
641	Rémunérations du personnel	101 350,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
647	Autres charges sociales	85 850,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	
706	Prestations de services	14 850,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
708	Autres produits	500,00	0,00	1 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non verbalisé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généralux
748	Autres attributions et participations	17 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	33 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
755	Dépôts et pénalités perçus	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
759	Produits divers de gestion courante	88 450,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	1 010,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils							038 Autres instances	
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éducat., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc. 0342 Section culture, éducation et sports		035 Conseil de territoire	036 Conseil de quartier		
		142 595,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES									
606	Adhés non stockés de matières et fourni	4 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
612	Redevances de crédit-bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	50,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	137 685,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervenant cpi prop. - Subvent*	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		1 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES									
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						035 Conseil de territoire	038 Autres Instances
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034		035 Conseil de territoire		
					0341 Section éco., sociale et environnement.	0342 Section culture, éducation et sports			
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
747	Participations	1 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
752	Revenus des Immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
755	Dépôts et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE
IV
A2.930

04
Coop.décent.act* interrég. eur.intern.
043
Actions européennes
044
Aide publique au développement
045
Autres actions
TOTAL DU CHAPITRE
5 982 575,00

Article / compte nature (1)	Libellé	04					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Autres actions	
DEPENSES							
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	382 420,00
612	Redevances de crédit-bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	68 050,00
613	Localités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 500,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	74 280,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	463 600,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	246 130,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	88 700,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 900,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	151 700,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 100,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	72 550,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 150,00
635	Autres impôts, taxes (Admin impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	87 640,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 780 920,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	748 150,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	199 395,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 565,00
667	Charges intervenant* cpt prop. - Subvent*	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	137 685,00
659	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 388 500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
RÉCETTES							
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	359 220,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	101 350,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	85 850,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 850,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 300,00

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.act* Interreg.,eur.intern.				TOTAL DU CHAPITRE	
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement		048 Autres actions
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 500,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 000,00
755	Dépôts et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	88 460,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 010,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.930-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE		052 FEDER		058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
						0581 FEAMP		
		0,00		0,00		0,00		0,00
	DEPENSES	0,00		0,00		0,00		0,00
	RECETTES							0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.931

FONCTION 1 – Sécurité

Articlé / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES						
606	Achats non stockés de matières et fourni	20 000,00	549 175,00	0,00	2 000,00	0,00	571 175,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	11 100,00	0,00	0,00	0,00	11 100,00
613	Locations	0,00	7 900,00	0,00	2 000,00	0,00	9 900,00
615	Entretien et réparations	0,00	1 400,00	0,00	0,00	0,00	1 400,00
618	Divers	20 000,00	600,00	0,00	0,00	0,00	20 600,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	10 500,00	0,00	0,00	0,00	10 500,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	13 500,00	0,00	0,00	0,00	13 500,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	11 430,00	0,00	0,00	0,00	11 430,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	346 465,00	0,00	0,00	0,00	346 465,00
647	Autres charges sociales	0,00	123 710,00	0,00	0,00	0,00	123 710,00
648	Autres charges de personnel	0,00	530,00	0,00	0,00	0,00	530,00
	RECETTES						
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20 Services communs				21 Enseignement du premier degré				22 Enseignement du second degré			23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires
		201 Services communs	211 Ecoles maternelles		212 Ecoles primaires		213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics		223 Lycées privés			
			713 610,00	0,00	627 925,00	0,00			4 500,00	0,00		0,00		
DEPENSES														
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	153 060,00	42 990,00	84 840,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	2 000,00	10 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	2 000,00	500,00	350,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	56 000,00	16 000,00	34 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	3 000,00	200,00	400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	4 550,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	22 000,00	5 700,00	7 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	3 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	15 900,00	1 000,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	17 270,00	17 310,00	12 605,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	417 755,00	449 055,00	331 550,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	164 865,00	177 365,00	128 630,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	365,00	530,00	14 590,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	80,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Chargée interven* cpt prop... Subvent*	0,00	960,00	960,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		16 000,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES														
706	Prestations de services	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	16 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle											258 Autres				
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés							257 CNFPT et CDG - missions spécifiques			
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours		2572 Missions administratives			
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	25 Formation professionnelle										258 Autres	
	Libellé	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					255 Rémunération des stagiaires	254 Formation des actifs occupés	257 CFNPT et CDG - missions spécifiques			
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle			2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres		2571 Concours
657	Charges intervenant* opt. prop. - Subvent*	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE
IV
A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes				29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte		
	DEPENSES	0,00	0,00	19 500,00	123 700,00	0,00	0,00	0,00	3 163 020,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	97 000,00	0,00	0,00	0,00	97 000,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	1 000,00	800,00	0,00	0,00	0,00	386 910,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 200,00
613	Locations	0,00	0,00	17 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 650,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	14 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	137 000,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	470,00	0,00	0,00	0,00	0,00	470,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 100,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 250,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	3 700,00	0,00	0,00	0,00	450,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	57 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	22 000,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 400,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	7 405,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54 590,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	189 755,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 388 115,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	76 660,00	0,00	0,00	0,00	0,00	547 520,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	145,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 630,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	735,00	0,00	0,00	0,00	0,00	815,00
655	Participations	0,00	0,00	453 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	453 000,00
657	Charges interveni* cpt.prop. – Subvent*	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 220,00
	RECETTES	0,00	0,00	1 700,00	43 500,00	0,00	0,00	0,00	441 750,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	43 500,00	0,00	0,00	0,00	321 500,00
708	Autres produits	0,00	0,00	1 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	104 200,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 000,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	50,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A2.933

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	31 Culture							318 Archéologie préventive		
		30 Services communs	311 Activités artist., actions et manif. cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants		317 Cinémas et autres salles de spectacles	
	DEPENSES	131 000,00	831 810,00	2 900,00	303 955,00	0,00	0,00	0,00	404 295,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	20 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 700,00	0,00	0,00
806	Achats non stockés de matières et fourni	12 600,00	28 400,00	100,00	81 900,00	0,00	0,00	0,00	41 900,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	18 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	5 200,00	4 000,00	2 500,00	11 400,00	0,00	0,00	0,00	32 000,00	0,00	0,00
618	Divers	3 500,00	0,00	300,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 800,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	57 800,00	0,00	0,00	2 200,00	0,00	0,00	0,00	18 300,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Dépacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	10 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	6 060,00	0,00	5 485,00	0,00	0,00	0,00	5 275,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 100,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	169 400,00	0,00	144 855,00	0,00	0,00	0,00	156 780,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	63 680,00	0,00	56 855,00	0,00	0,00	0,00	51 445,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	130,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	265,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	120,00	0,00	250,00	0,00	0,00	0,00	26 730,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	560 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervenant* cpt prop. - Subvent*	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	6 250,00	0,00	0,00	1 300,00	0,00	0,00	0,00	13 600,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	31 Culture									
		30 Services communs	311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinéma et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive	
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	6 250,00	0,00	0,00	1 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 600,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES **IV**
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE **A2.933**

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)						325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs			
DEPENSES									
604	Achats d'études, prestations de services	495 510,00	67 800,00	566 600,00	0,00	0,00	167 000,90	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	99 400,00	51 800,00	202 600,00	0,00	0,00	154 500,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	56 500,00	16 000,00	0,00	0,00	0,00	12 500,00	0,00	0,00
616	Divers	0,00	0,00	16 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	1 600,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	8 820,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	236 040,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	90 985,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	130,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	35,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges interven* cpt prop. - Subvent*	0,00	0,00	215 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		58 000,00	3 000,00	65 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	65 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	58 000,00	0,00	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV - ANNEXES

A - PRESENTATION CROISEE - SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.933

FONCTION 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Liberté	Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
DEPENSES								
604	Achats d'études, prestations de services	586 480,00	0,00	30 200,00	0,00	0,00	0,00	3 697 550,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	13 600,00	0,00	12 200,00	0,00	0,00	0,00	102 280,00
611	Contrats de prestations de services	19 950,00	0,00	11 450,00	0,00	0,00	0,00	704 600,00
613	Locations	3 600,00	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	171 900,00
615	Entretien et réparations	500,00	0,00	4 700,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
618	Divers	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	147 100,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 600,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	76 300,00
625	Déplacements et missions	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	50,00	0,00	150,00	0,00	0,00	0,00	2 200,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 100,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	1 300,00	0,00	0,00	0,00	15 800,00
635	Autres impôts, taxes (Admin impôts)	16 135,00	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	41 805,00
641	Rémunérations du personnel	366 550,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 200,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	144 385,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 075 625,00
647	Autres charges sociales	400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	407 350,00
648	Autres charges de personnel	2 310,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	925,00
655	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 445,00
657	Charges intervenant opt prop. - Subvent*	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	560 000,00
RECETTES								
703	Redevances utilisation du domaine	192 700,00	0,00	75 500,00	0,00	0,00	0,00	415 950,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 000,00
708	Autres produits	101 800,00	0,00	75 600,00	0,00	0,00	0,00	196 450,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	58 600,00
748	Autres attributions et participations	90 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
								90 900,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé						
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
506	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale									
		420 Services communs		421 Famille et enfance				422 Petite enfance			
		4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance			
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							TOTAL DU CHAPITRE
		423 Personnes âgées		424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales	TOTAL DU CHAPITRE		
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention					4233 Autres actions pour les personnes âgées	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	726 770,00
806	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	58 700,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	700,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 400,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 500,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 800,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	700,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 445,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	441 980,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	162 670,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	130,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	245,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	377 500,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	84 000,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	293 500,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.934-3

FONCTION 4-3 – APA

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à rétablissement	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV - ANNEXES	IV
A - PRESENTATION CROISEE - SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE	A2.934-4

FONCTION 4-4 - RSA / Régularisation de RMI

Article / compte nature (1)	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES	0,00	0,00	5 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 100,00
Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	5 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 100,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	51 Aménagement et services urbains									
	50 Services communs	510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain		
	0,00	223 165,00	805 155,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
DEPENSES										
606 Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	54 620,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
611 Contrats de prestations de services	0,00	0,00	22 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
613 Locaux	0,00	0,00	1 000,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
614 Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
615 Entretien et réparations	0,00	0,00	171 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
616 Primes d'assurances	0,00	0,00	2 660,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
622 Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
628 Divers	0,00	0,00	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
633 Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	6 130,00	13 785,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
635 Autres impôts, taxes (Admin impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
641 Rémunérations du personnel	0,00	155 885,00	391 465,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
645 Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	80 250,00	146 760,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
647 Autres charges sociales	0,00	400,00	265,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
654 Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
657 Charges interveni* cpt prop. - Subvent*	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	0,00	0,00	3 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
RECETTES										
706 Prestations de services	0,00	0,00	3 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
708 Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
752 Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52					53				54				55			
		Politique de la ville	Agglomérations et villes moyennes	Espace rural et autres espaces de dev.	Parc privé de la collectivité	Aide au secteur locatif	Aide à l'accession à la propriété	Aire d'accueil des gens du voyage	Logement social	52	53	54	551	552	553	554	555	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
635	Autres impôts, taxes (Admin. Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
657	Charges intervenant* cpt. prop. - Subvent*	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du fittoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
	DEPENSES						
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 288 720,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	71 420,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 900,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	85 400,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	181 100,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 660,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	800,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 915,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	92 000,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	547 350,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	207 010,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	665,00
657	Charges intervenant* cpt prop. - Subvent*	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
	RECETTES						
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	220 300,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 500,00
							116 300,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles				
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		632 Industrie, commerce et artisanat		633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Autres			
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.936

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellés	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintenance et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	12 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 800,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	2 550,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 550,00
611	Contrats de prestations de services	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
613	Locations	250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250,00
628	Divers	9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00
	RECETTES	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00
731	Fiscalité locale	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	72 Actions déchets et propreté urbaine											
		70 Services communs		71 Actions transversales		720 Services communs collecte et propreté				721 Collecte et traitement des déchets		722 Propreté urbaine	
						7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoyement			
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 500,00	42 000,00	
606	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 500,00	2 000,00	
611	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 500,00	40 000,00	
	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux				74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					758 Autres actions	76 Préserv. patrim. naturel, risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions					
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 500,00	
608	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	48 500,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.938

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	82 Transports publics de voyageurs									
		80 Services communs	81 Transports scolaires	820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre org.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						838 Autres transports
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
605	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FUNCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voierie								847 Equipements de voierie	849 Sécurité routière	
		841 Voierie nationale	842 Voierie régionale	843 Voierie départementale	844 Voierie métropolitaine	845 Voierie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques					
	DEPENSES											
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	110 945,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	7 000,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 000,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 305,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 605,00	0,00	0,00
	RECETTES											
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portualtres	855 Aéroports et autres infrastructures				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	168 705,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 510,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	52 000,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 305,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 805,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 835,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV - ANNEXES

IV
B1.2

ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes, à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					4 420 772,32									
1641 Emprunts en euros (total)					4 420 772,32									
10000220790	SA CAISSE REGIONALE CREDIT AGRICOLE	15/09/2016		15/09/2017	620 772,32	F		1,860	1,862		A	X Echéance constante		A-1
38-7873270	Société CAISSE D'EPARGNE NORMANDIE	14/01/2011		15/04/2012	900 000,00	F		3,500	3,500		A	C		A-1
39-10000075426	SA CAISSE REGIONALE CREDIT AGRICOLE	15/12/2014		19/12/2015	400 000,00	R	EURIBOR	1,250	2,254		A	C		A-1
CONVENTION NO141906T	SA CAISSE D'EPARGNE NORMANDIE	02/07/2019		17/02/2021	2 500 000,00	F		1,020	1,020		A	C		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					728,42									
268	GADON LENAIG	01/09/2017		01/09/2017	254,12	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
269	SCM JACP	01/07/2021		01/07/2021	474,30	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					4 421 500,74									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme le simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		2 740 424,68					264 740,22	40 382,70	0,00	22 200,10
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 740 424,68					264 740,22	40 382,70	0,00	22 200,10
10000220790		0,00	A-1	275 424,71	4,67	F	1,662		53 073,55	5 122,90	0,00	1 217,74
36-7873270		0,00	A-1	180 000,00	2,25	F	3,500		60 000,00	6 300,00	0,00	2 986,67
35-10000075426		0,00	A-1	159 999,97	5,92	R	EURIBOR		26 686,67	7 284,80	0,00	202,36
CONVENTION NC141906T		0,00	A-1	2 125 000,00	16,08	F	1,020		125 000,00	21 675,00	0,00	17 793,33
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de liège sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		728,42					0,00	0,00	0,00	0,00
268		0,00	A-1	254,12	0,00	F	0,000		0,00	0,00	0,00	0,00
269		0,00	A-1	474,30	0,00	F	0,000		0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1682 Bots à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		2 741 153,10					264 740,22	40 382,70	0,00	22 200,10

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. le classement des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66/11 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés) et Intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 66B.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 76B.

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices Inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture, indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture, indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)							IV
B1.4							B1.4
Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor)	Nombre de produits	6	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 741 153,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structurés	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV

B1.5

B1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Instrument de couverture										Primes éventuelles		
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé			Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture	
Taux fixe (total)							0,00	0,00	0,00	
Taux variable simple (total)							0,00	0,00	0,00	
Taux complexe (total) (2)							0,00	0,00	0,00	
Total							0,00	0,00	0,00	

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Durée (en années)	Délégation du
	Biens de faible valeur- Seul unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1200,00 €			
	Catégories de biens amortis			
L	202 Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadast		10	21/12/2023
L	2031 Frais d'études		5	21/12/2023
L	2032 Frais de recherche et de développement		5	21/12/2023
L	2033 Frais d'insertion		5	21/12/2023
L	2041 Organismes de transport - Subv. d'équipement versées		5	21/12/2023
L	2042 Subv. d'équipement versées aux personnes de droit privé		30	21/12/2023
L	20441 Organismes publics - Subventions d'équipement en nature		40	21/12/2023
L	20442 Personnes de droit privé - Subv. d'équipement en nature		40	21/12/2023
L	2051 Concessions et droits similaires		4	21/12/2023
L	2121 Plantations d'arbres et d'arbustes		15	21/12/2023
L	2128 Autres agencements et aménagements de terrains		15	21/12/2023
L	21321 Constructions immeubles de rapport		30	21/12/2023
L	2141 Constructions sur sol d'autrui - Bâtiments		10	21/12/2023
L	2142 Constructions sur sol d'autrui - Immeubles de rapport		10	21/12/2023
L	2143 Constructions sur sol d'autrui - Droit de superficie		10	21/12/2023
L	2145 Constructions sur sol d'autrui - Agencements & aménagements		15	21/12/2023
L	2148 Constructions sur sol d'autrui - Autres constructions		15	21/12/2023
L	2151 Réseaux de voirie		20	21/12/2023
L	2152 Installations de voirie		20	21/12/2023
L	21531 Réseaux d'adduction d'eau		20	21/12/2023
L	21532 Réseaux d'assainissement		20	21/12/2023
L	21533 Réseaux câblés		20	21/12/2023
L	21534 Réseaux d'électrification		20	21/12/2023
L	21538 Autres réseaux		20	21/12/2023
L	21561 Matériel roulant - Incendie et défense civile		10	21/12/2023
L	21568 Autre matériel et outillage d'incendie & de défense civile		10	21/12/2023
L	21571 Matériel roulant - Voirie		10	21/12/2023
L	21578 Autre matériel et outillage de voirie		10	21/12/2023
L	2158 Autres installations, matériel et outillage techniques		10	21/12/2023
L	2181 Installations générales, agencements et aménagements divers		15	21/12/2023
L	21821 Matériel de transport ferroviaire		10	21/12/2023

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	21828 Autres matériels de transport	10	21/12/2023
L	21831 Matériel informatique scolaire	10	21/12/2023
L	21838 Autre matériel informatique	10	21/12/2023
L	21841 Matériel de bureau et mobilier scolaire	10	21/12/2023
L	21848 Autre matériel de bureau et mobilier	10	21/12/2023
L	2188 Autres immobilisations corporelles	15	21/12/2023
L	2135 Inst. générales, agencem, aménagem des constructions	10	28/03/2024
L	2185 Matériel de téléphonie	5	28/03/2024
L	2186 Cheptel	1	28/03/2024

IV - ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

IV

B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		110 000,00	110 000,00	0,00	110 000,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		110 000,00	110 000,00	0,00	110 000,00
impayés de l'Hôtel d'Entreprises - CIDE	0,00	15/10/2015	110 000,00	110 000,00	0,00	110 000,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		110 000,00	110 000,00	0,00	110 000,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
TOTAL PROVISIONS	0,00		110 000,00	110 000,00	0,00	110 000,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

IV
B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 454101	Intitulé de l'opération : PERIL IMMINENT - MISE EN SECURITE PROPRIETE SISE AU 912 RUE ARISTIDE BRIAND			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)				
4541101 Dépenses nouvelles (5)	117 606,49	132 393,51	0,00	132 393,51
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	117 606,49	132 393,51	0,00	132 393,51
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	117 606,49	132 393,51	0,00	132 393,51
RECETTES (b)				
4541201 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	117 606,49	132 393,51	0,00	132 393,51
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	117 606,49	132 393,51	0,00	132 393,51
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	117 606,49	132 393,51	0,00	132 393,51

N° opération : 454102	Intitulé de l'opération : ETAT D'ABANDON MANIFESTE PROPRIETE SISE AU 164 RUE DE LA GAROTTE			Date de la délibération : 28/03/2024
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)				
4541102 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
RECETTES (b)				
4541202 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations commues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015 Emprunts garantis (1)	37 614 841,22	21 060 610,72	
8016 Contrats de crédit-bail (2)	12 185,60	3 456,00	2 304,00
8017 Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés			
Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV - ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES - ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV

B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)		Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)			Niveau de taux	En intérêts (8)
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					955 500,00	547 180,63										6 770,62	47 483,16
QUEVILLY HABITAT	2014	P	REHAB 23 LOGTS IMM GASCogne	EPIC CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	250 000,00	143 840,23	10,58	A	F	1,350	F		1,350			1 941,84	12 413,98
QUEVILLY HABITAT	2014	P	REHA 18 LOGTS IRIS ECO PRET TLA	EPIC CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	130 500,00	72 507,47	10,58	A	F	0,500	F		0,500	A-		362,54	6 517,04
QUEVILLY HABITAT	2014	P	REHAB IMM LE MOULIN	EPIC CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	575 000,00	330 632,93	10,58	A	F	1,350	F		1,350	A-		4 486,24	28 562,14
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					36 659 341,22	20 513 430,08										530 408,31	1 333 234,97
CCAS DE PETIT COURONNE	1999	X Echéance constante	Acquisition RPA-D2LIB DU 31/03/99	EPIC CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 265 326,84	89 411,55	0,58	A	F	5,500	F		5,500	-		4 917,75	89 411,55
CCAS DE PETIT COURONNE	1999	X Echéance constante	achat RPA-délivération du 31/03/1999	EPIC CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 265 326,84	89 411,55	0,58	A	R	5,500	R	TLA	5,500	-	TLA	4 917,75	89 411,55

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial				Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuités garanties au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actualisé net (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	En intérêts (8)			En capital	
CCAS DE PETIT COURONNE	1992	X Echéance constante	Rénov foyer EGLISE/ PLA-Delib du 01/07/82	EPIC CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	261 876,82	16 365,82	0,67	A	R	TLA	R	TLA	5,340	-	TLA	874,74	16 365,82		
IMMOBILIERE BASSE SEINE M THIERRY SURE	2010	X Echéance constante	Les Toits du Rouvray-phase 2-delib 25/02/2010/ 50% (700 000)	EPIC CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	350 000,00	278 756,95	36,42	A	F	F	F	F	1,850	-	-	4 816,11	5 971,71		
IMMOBILIERE BASSE SEINE M THIERRY SURE	2010	X Echéance constante	Les Toits du Rouvray/Phase2/del-du 25/02/10/50% de 393 200	EPIC CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	196 800,00	133 334,08	17,42	A	F	F	F	F	0,950	-	-	1 326,04	5 303,01		
IMMOBILIERE BASSE SEINE M THIERRY SURE	2010	X Echéance constante	Les Toits du Rouvray Ph 2/delb-25/02/2010/50% de 168 000	EPIC CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	84 000,00	56 968,79	19,42	A	F	F	F	F	1,050	-	-	514,61	2 265,78		
IMMOBILIERE BASSE SEINE M THIERRY SURE	2010	X Echéance constante	Les Toits du Rouvray/ph 2/delb-25/02/2010/50%de2 785 000	EPIC CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 382 800,00	937 814,64	21,42	A	F	F	F	F	1,850	-	-	16 723,14	37 299,12		
IMMOBILIERE BASSE SEINE M THIERRY SURE	2010	X Echéance constante	Les Toits du Rouvray-ph 1/delb-du 25/02/2010/50% de 50 080	EPIC CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	25 025,00	19 931,09	33,42	A	F	F	F	F	1,050	-	-	216,91	426,98		
IMMOBILIERE BASSE SEINE M THIERRY SURE	2009	X Echéance constante	LES TOITS DU ROUVRAY-PH 1-3 PLAI (P-50%del du 17/02/2008	EPIC CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	12 500,00	9 630,05	35,75	A	R	TLA	R	TLA	1,050	-	TLA	101,12	221,50		
IMMOBILIERE BASSE SEINE M THIERRY SURE	2009	X Echéance constante	LES TOITS DU ROUVRAY 1-3 PLA150% DE GADEL DU 17/02/2009	EPIC CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	64 000,00	54 030,53	20,75	A	R	TLA	R	TLA	1,050	-	TLA	567,32	2 313,07		
IMMOBILIERE BASSE SEINE M THIERRY SURE	2009	X Echéance constante	LES TOITS DU ROUVRAY 1-5 PLUS-100%-DEL DU 17/02/2009	EPIC CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	205 750,00	131 513,00	20,75	A	R	TLA	R	TLA	0,950	-	TLA	1 249,37	5 688,20		
IMMOBILIERE BASSE SEINE M THIERRY SURE	2009	X Echéance constante	LES TOITS DU ROUVRAY 1-37PLUS-50%-DEL DU 17/02/2009	Caisse CRED FONCIER	425 300,00	270 824,64	15,75	A	R	TLA	R	TLA	2,880	-	TLA	7 799,75	13 553,52		
IMMOBILIERE LOGEAL	2009	X Echéance progressive	2 Logis PLAI 773 rue P Corneli-délib du 09/11/2006	EPIC CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	442 500,00	356 228,48	35,75	A	R	TLA	R	TLA	1,850	-	TLA	6 590,22	7 051,19		
IMMOBILIERE LOGEAL	2009	X Echéance progressive	2 LOGEMENTS PLAI 773 r P Corneli-délib du 09/11/2006	EPIC CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	37 500,00	23 813,31	33,83	A	F	F	F	F	0,550	-	-	130,96	902,25		
IMMOBILIERE LOGEAL	1999	X Echéance progressive	ACHAT 5 RUE G SAND-DELIB DU 05/11/98/PLA TS	EPIC CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	48 800,00	25 151,36	19,83	A	F	F	F	F	0,550	-	-	143,84	1 481,74		
IMMOBILIERE LOGEAL	1999	X Echéance progressive	ACHAT 5 RUE G SAND-DELIB DU 05/11/98/PLA TS	EPIC CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	27 440,82	12 961,62	7,33	A	F	F	F	F	3,050	-	-	290,53	1 079,64		

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuités garanties au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
LOGEAL IMMOBILIERE	1994	X Echéance progressive	Constr.15 Logis VILA VERDE/60%-PLA 88 04/Délib du 30/06/93	EPIC CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	748 829,57	132 940,91	2,17	A	F	5,800	F	4,480	-	-	4 211,18	38 261,02		
LOGEAL IMMOBILIERE	2018	C	REHA 112 LOGT POMMERET 54 INDIV RUE B PASCAL ET 19 MARS PAM 50% DE 806 000 DEL 18/10/2018	EPIC CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	403 000,00	322 400,00	19,67	A	R	1,350	R	1,350	-	TLA	4 352,40	16 120,00		
LOGEAL IMMOBILIERE	2018	C	REHA 112 LOGTS POMMERET 58 R PAPIN ADER 14 JUILLT 50% DE 720 000-PAM ECO PRET DELIB 18/10/2018	EPIC CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	360 000,00	288 000,00	19,67	A	R	1,350	R	1,350	A-1	TLA	3 888,00	14 400,00		
LOGEAL IMMOBILIERE	2018	C	POMMERET-58 LOGTS PAPIN 14 JUILLT C ADER 50%de 1 850 000 PAM DEL 18/10/2018	EPIC CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	925 000,00	740 000,00	19,67	A	R	1,350	R	1,350	A-1	TLA	9 990,00	37 000,00		
LOGEAL IMMOBILIERE	2018	X Echéance constante	REHA 112 LOGTS POMMERET-54 IND BLAISE PASCAL ET 19 MARS 52 50% DE 864 000 PAM ECO PRET	EPIC CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	432 000,00	349 854,64	19,67	A	R	0,500	R	0,500	-	TLA	1 748,27	16 676,33		
LOGEAL IMMOBILIERE	2018	C	RACHAT TERRAIN D ASSIETTE 150 LOGEMENTS AU POMMERET EX BAIL EMPHYTHEOTIQUE	EPIC CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	914 883,00	784 185,45	29,00	A	R	1,350	R	1,350	-	TLA	10 586,50	26 139,51		
LOGEAL IMMOBILIERE	2008	X Echéance constante	logis Leforestier/del 26/06/8	EPIC CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	79 129,00	57 067,93	19,75	A	R	3,900	R	3,800	-	TLA	2 168,58	1 956,55		
LOGEAL IMMOBILIERE	2008	X Echéance progressive	Garantie à 50% de 75 087 PLAI-787 rue P Cornille/del 09/11/06	EPIC CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	37 544,00	32 981,58	34,75	A	R	2,750	R	2,750	-	TLA	896,27	463,56		
LOGEAL IMMOBILIERE	2008	X Echéance progressive	50% de 97 624- Emprunt PLAI-2 logemis 787 rue p cornelle	EPIC CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	48 812,00	34 900,16	19,75	A	R	2,750	R	2,750	-	TLA	958,75	1 236,05		
PLAINE NORMANDE	2003	X Echéance progressive	Les jardins du Bocquet/Olémenenc-Délib du 11/12/2002	EPIC CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	2 375 423,00	1 187 842,61	14,50	A	F	3,450	F	3,200	-	-	38 010,96	69 284,67		
PLAINE NORMANDE	2003	X Echéance progressive	1531A Briand/résidence CASSIN-déli gar Plaine norm 17/10/2002	EPIC CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 065 619,00	567 034,78	13,50	A	F	3,450	F	3,450	-	-	19 562,70	31 780,59		
PLAINE NORMANDE	2003	X Echéance progressive	Les Jardins du Bocquet/Olémenenc-Délib du 11/12/2002	EPIC CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	315 000,00	134 414,17	6,50	A	F	3,850	F	3,820	-	-	5 136,45	11 685,78		

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicités des remboursements (2)	Taux initial				Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	En intérêts (8)			En capital	
PLAINE NORMANDE	2002	X Echéance constante	41 Maisons de ville/Plaine du bo-VARAT/délib du 18/12/2001	EPIC CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	609 796,00	487 127,01	28,17	A	F	4,200	F	4,200	4,200	-	-	20 458,33	8 905,67		
PLAINE NORMANDE	2003	X Echéance progressive	Emprunt 1007 rue p cornelle-PLS-6+2 Logis/délib du 17/10/2002	EPIC CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	342 196,00	144 032,67	9,50	A	F	3,850	F	3,850	3,870	-	-	5 579,91	12 694,70		
PLAINE NORMANDE	2004	X Echéance progressive	Les Jardins du Bocquet/Ciémencea-Délib du 11/12/2002	EPIC CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	428 000,00	301 098,90	28,90	A	F	3,450	F	3,450	3,450	-	-	10 387,95	7 321,60		
PLAINE NORMANDE	2003	X Echéance progressive	1531 R A Brians/résid CASSIN-délib ger Plaine N du 17/10/2002	EPIC CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	311 000,00	218 789,90	29,50	A	F	3,450	F	3,450	3,450	-	-	7 548,25	5 320,14		
PLAINE NORMANDE	2002	X Echéance constante	41 Maisons de ville/plaine du-VARAT/délib du 18/12/2001	EPIC CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	2 246 437,00	1 289 017,03	13,17	A	F	4,200	F	4,200	4,200	-	-	54 138,72	69 507,88		
PLAINE NORMANDE	2007	X Echéance constante	6 PLA1 IMI LE POITOU/50%-Délib du 30/03/2006/pial foncier	EPIC CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	51 500,00	42 795,78	33,08	A	R	3,250	R	TLA	3,250	TLA	TLA	1 390,54	707,07		
PLAINE NORMANDE	2007	X Echéance constante	15 COLL PLUS CÔTE DE NACRE-DELIB DU 09/02/2006/+Foncier	EPIC CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	60 000,00	50 919,85	33,08	A	R	3,750	R	TLA	3,750	TLA	TLA	1 908,49	764,98		
PLAINE NORMANDE	2007	X Echéance constante	15 Collectifs plus côte de nacre-délib du 09/02/2006	EPIC CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	525 732,50	365 898,41	18,08	A	R	3,750	R	TLA	3,750	TLA	TLA	13 721,19	13 549,44		
PLAINE NORMANDE	2007	X Echéance constante	16 PLUS FONCIER IM POITOU/50%-D2LIB DU 30/03/2006	EPIC CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	208 500,00	176 946,97	33,08	A	R	3,750	R	TLA	3,750	TLA	TLA	6 635,49	2 658,23		
PLAINE NORMANDE	2007	X Echéance constante	6 PLA1 POITOU/50%-Délib du 30/03/2006	EPIC CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	65 098,50	44 014,47	18,08	A	R	3,250	R	TLA	3,250	TLA	TLA	1 430,47	1 710,76		
PLAINE NORMANDE	2007	X Echéance constante	18 PLUS IMI POITOU/50%-D2LIB DU 30/03/2006	EPIC CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	336 620,50	233 835,63	18,08	A	R	3,750	R	TLA	3,750	TLA	TLA	8 768,84	8 659,08		
PLAINE NORMANDE	2007	X Echéance constante	Const 6 PLUS COLL COTE DE NACRE-Délib du 09/02/2006	EPIC CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	481 306,00	289 694,82	12,42	A	R	3,750	R	TLA	3,770	TLA	TLA	10 895,03	16 157,52		
PROPRIETE FAMILIALE DE NORMANDE	2009	X Echéance constante	Const 4 logts plus les balcons-de la voule/del 23/10/03	EPIC CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	86 152,50	66 938,56	25,42	A	F	3,100	F	3,100	3,100	-	-	2 075,10	1 712,55		
PROPRIETE FAMILIALE DE NORMANDE	2009	X Echéance constante	4 LOGT plus les balcons de la-Voule/del du 23/10/08	EPIC CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	15 128,00	12 888,21	35,42	A	R	3,100	R	3,100	3,100	-	-	399,53	199,64		

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actualisé (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
PROPRIETE FAMILIALE DE NORMANDIE	2001	X Echéance constante	7 LOGTS EN PLS Le Nicomède-Delib du 31/05/2001	EPIC CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS CREDIT LOCAL DE FRANCE	457 347,05	197 225,78	7,33	A	F	5,350	F		5,350	-		10 551,63	20 396,86	
PROPRIETE FAMILIALE DE NORMANDIE	2007	X Echéance constante	7 Logis PLS les Balcons d Voûte-délib du 08/12/05	SA CAISSE D'EPARGNE NORMANDIE	474 186,00	269 575,20	12,92	T	F	3,450	F		3,450	-		9 090,41	16 344,27	
QUEVILLY HABITAT	2014	P	PRET COMPL JONO/PERVENCHES-DEL DU 26/04/2014	SA CAISSE D'EPARGNE NORMANDIE	1 000 000,00	562 344,04	10,58	T	R	EURIBOR	R	EURIBOR	1,950	-	EURIBOR	10 778,22	48 854,50	
QUEVILLY HABITAT	2017	X Echéance progressive	ACC AMELIORATION PAV 1282 RUE A BRIAND-DELIB DU 11 MAI 2017-PLAI	EPIC CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	80 000,00	55 914,55	13,08	A	R	TLA	R	TLA	0,550	-	TLA	313,03	3 921,98	
QUEVILLY HABITAT	2017	X Echéance constante	ACQUISIT AMELIORATION LOGT 8 PLACE DE LA LIBERATION-DELIB 11/05/2017 PLAI	EPIC CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	70 000,00	49 800,22	13,08	A	R	TLA	R	TLA	0,550	-	TLA	273,90	3 431,73	
QUEVILLY HABITAT	2017	X Echéance progressive	39 LOGEMENTS RESIDENCE DU MUSEE	EPIC CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	300 000,00	259 085,54	33,25	A	R	TLA	R	TLA	0,550	A-1	TLA	1 424,98	6 950,77	
QUEVILLY HABITAT	2017	X Echéance progressive	39 LOGEMENTS RESIDENCE DU MUSEE	EPIC CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	2 000 000,00	1 763 930,07	33,25	A	R	TLA	R	TLA	1,350	A-1	TLA	23 813,06	41 224,81	
QUEVILLY HABITAT	2018	X Echéance progressive	PRET TRANSFERT PATRIM 2 LOGT 382 R P CORNEILLE-DELIB DU 18/10/2018	EPIC CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	125 000,00	98 111,81	14,42	A	R	TLA	R	TLA	1,350	-	TLA	1 324,51	5 702,49	
QUEVILLY HABITAT	2017	X Echéance progressive	39 LOGEMENTS RESIDENCE DU MUSEE PLUS individuel	EPIC CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	125 000,00	110 245,62	33,25	A	R	TLA	R	TLA	1,350	-	TLA	1 488,32	2 576,55	
QUEVILLY HABITAT	2012	X Echéance progressive	ACQ/AMELIOR JONQUILLES/PERVENCHE-48 LOGTS/DELIB 19/12/2011	EPIC CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	2 500 000,00	1 698 796,97	13,00	A	R	TLA	R	TLA	3,320	A-1	TLA	56 400,06	92 748,18	
QUEVILLY HABITAT	2007	X Echéance progressive	13 Logements l'Orée du Bois-délib du 21/10/2004	Caisses CREDIT FONCIER	997 000,00	547 185,74	10,83	A	F	5,550	F		3,170	-		17 385,25	38 099,69	
MANDAT DE GESTION QUEVILLY HABITAT MANDAT DE GESTION	2012	X Echéance progressive	AC 75 LOGTS IRIS/MOULIN/BRETAGNE-DELIB DU 14/02/2012	EPIC CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 665 000,00	948 309,78	8,25	A	V	2,160	V		2,160	-		20 483,49	87 118,07	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuités garanties au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
QUEVILLY HABITAT MANDAT DE GESTION	2012	X Echéance constante	REHA 61 LOGTS LES GENETS-DEL DU 19/12/12-50%-ECO PRET	EPIC CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	335 500,00	193 019,33	13,75	A	R	TLA	R	TLA	2,350	-	TLA	4 554,01	13 344,60	
QUEVILLY HABITAT MANDAT DE GESTION	2006	X Echéance progressive	6 LOGTS PLUS L'OREE DU BOIS	EPIC CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	270 311,00	194 375,62	19,00	A	R	TLA	R	TLA	3,250	-	TLA	6 317,21	7 311,05	
QUEVILLY HABITAT MANDAT DE GESTION	2012	X Echéance constante	REHAB IMM GENETS-61 LOGTS-DEL DU 19/12/2012/60% PAM	EPIC CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	464 500,00	267 235,42	13,75	A	R	TLA	R	TLA	2,350	-	TLA	6 305,02	18 475,61	
SEM S/C LOGEAL IMMOBILIERE	1989	X Echéance constante	REHAB IMM GASCOGNE-Délib du 28/06/1989/plein all	EPIC CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	780 645,68	122 415,78	2,58	A	F		F		3,550	-		3 121,60	40 284,56	
SEM S/C LOGEAL IMMOBILIERE	2005	X Echéance constante	logt 7021 rue P. Cornelle-délib du 02/07/2004	EPIC CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	68 219,00	54 880,16	31,17	A	F		F		3,400	-		1 591,52	1 053,66	
SEM S/C LOGEAL IMMOBILIERE	1994	X Echéance constante	44 MAISONS DE VILLE M FRANCE-DELIB DU 02/6/94/PLA88 ALL	EPIC CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	2 782 639,50	769 064,92	5,58	A	F		F		5,800	-		20 218,87	109 236,64	
SEM S/C LOGEAL IMMOBILIERE	2005	X Echéance constante	702T Rue P. Cornelle-Délib du 02/07/2004	EPIC CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	55 000,00	34 207,81	16,17	A	F		F		3,400	-		992,03	1 585,27	
SEM S/C LOGEAL IMMOBILIERE	2004	X Echéance constante	19 logements PLS Côte Fleurie-délib du 22/12/2003	EPIC CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 253 229,00	593 232,37	10,33	A	R	TLA	R	TLA	3,820	-	TLA	19 695,31	47 042,06	
SEM S/C LOGEAL IMMOBILIERE	2004	X Echéance constante	achat/am 2 logts imp A Drouard-Délibération du 06/07/2003	EPIC CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	44 000,00	34 987,59	30,08	A	R	TLA	R	TLA	3,450	-	TLA	1 032,13	705,61	
SEM S/C LOGEAL IMMOBILIERE	2004	X Echéance constante	2 logements impasse a Drouard-délibération du 08/07/2003	EPIC CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	53 312,00	31 170,53	15,08	A	R	TLA	R	TLA	3,450	-	TLA	763,66	1 614,68	
SOCIETE IMMOB BASSE SEINE	2009	X Echéance constante	LES TOITS DU ROUVRAY I-37 PLUS COLLODEL 17/02/2009	EPIC CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 150 000,00	775 945,54	20,75	A	R	TLA	R	TLA	1,850	-	TLA	14 354,99	30 572,40	
TOTAL GENERAL					37 614 841,22	21 060 510,72										537 179,93	1 360 718,13	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire JOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 56111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	16 082 620,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II
	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES - ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exercice d'origine du contrat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
						N+1	N+2	N+3	N+4	N+5		
Crédits-bails mobiliers					12 185,60	2 304,00	1 152,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 456,00
LOGICIEL CAPTURE AND STORE	2021	CM-CIC LEASING SOLUTIONS	63	2 304,00	12 185,60	2 304,00	1 152,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 456,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total						2 304,00	1 152,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 456,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV - ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)				EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN LETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL	
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur général adjoint des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		56,00	1,66	57,66	35,00	10,00	45,00	
Adjoint Administratif Principal 1ère classe	C	11,00	0,00	11,00	10,00	0,00	10,00	
Adjoint Administratif Principal 2ème classe	C	9,00	0,80	9,80	6,00	0,00	6,00	
Adjoint Administratif Territorial	C	15,00	0,86	15,86	6,00	6,00	12,00	
Attaché Principal	A	7,00	0,00	7,00	3,00	3,00	6,00	
Rédacteur	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00	
Rédacteur Principal 1ère classe	B	4,00	0,00	4,00	2,00	1,00	3,00	
Rédacteur Principal 2ème classe	B	6,00	0,00	6,00	5,00	0,00	5,00	
		2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00	
FILIERE TECHNIQUE (c)		122,00	14,29	136,29	67,82	18,96	86,78	
Adjoint Technique Principal 1ère classe	C	11,00	0,00	11,00	2,00	0,00	2,00	
Adjoint Technique Principal 2ème classe	C	29,00	1,78	30,78	17,00	1,00	18,00	
Adjoint Technique Territorial	C	35,00	11,72	46,72	26,82	14,96	41,78	
Agent de Maîtrise	C	16,00	0,79	16,79	6,00	0,00	6,00	
Agent de Maîtrise Principal	C	12,00	0,00	12,00	8,00	0,00	8,00	
Ingénieur	A	4,00	0,00	4,00	1,00	1,00	2,00	
Ingénieur Principal	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00	
Technicien	B	4,00	0,00	4,00	2,00	1,00	3,00	
Technicien Principal 1ère classe	B	5,00	0,00	5,00	3,00	0,00	3,00	
Technicien Principal 2ème classe	B	5,00	0,00	5,00	2,00	1,00	3,00	
FILIERE SOCIALE (d)		16,00	1,34	17,34	4,00	0,00	4,00	
ATSEM Principal 1ère classe	C	6,00	0,00	6,00	2,00	0,00	2,00	
ATSEM Principal 2ème classe	C	5,00	0,00	5,00	1,00	0,00	1,00	
Agent Social Territorial	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00	

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN EPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Agent Social Territorial 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Assistant Socio-Educatif "Education Spécialisé"	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
EJE	A	2,00	1,34	3,34	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		7,00	0,00	7,00	2,00	4,00	6,00
Auxiliaire de Puériculture Classe Normale	B	5,00	0,00	5,00	1,00	4,00	5,00
Infirmier en Soins Généraux	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Puéricultrice Cadre de Santé	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		9,00	0,00	9,00	1,00	0,00	1,00
Educateur APS	B	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Educateur APS Principal 1ère classe	B	7,00	0,00	7,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE CULTURELLE (h)		10,00	0,00	10,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint du Patrimoine Principal 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint du Patrimoine Territorial	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistant de Conservation	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Assistant de Conservation Principal 1ère classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Assistant de Conservation Principal 2ème classe	B	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Attaché de Conservation du Patrimoine	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Bibliothécaire	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		14,86	6,75	21,61	11,00	5,38	16,38
Adjoint d'animation Principal 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint d'animation Principal 2ème classe	C	3,86	0,00	3,86	3,00	0,00	3,00
Adjoint d'animation Territorial	C	5,00	6,75	11,75	3,00	5,38	8,38
Animateur	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Animateur Principal 1ère classe	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE POLICE (j)		9,00	0,00	9,00	5,00	0,00	5,00
Brigadier Chef Principal	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Chef de Service PM	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Chef de Service PM 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Gardiien Brigadier	C	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Directeur de Cabinet	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Directrice Générale des Services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

VILLE DE PETIT COURONNE - VILLE PETIT COURONNE B.PRINCIPAL - BP - 2024

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		245,86	24,04	269,90	129,82	38,34	168,16

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INT89500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex. : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Mature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
Adjoint Administratif Territorial	C	ADM	367	0,00	A L.332-14	CDD
Adjoint Technique Principal 2ème classe	C	TECH	416	0,00	A L.332-14	CDD
Adjoint Technique Territorial	C	TECH	367	0,00	A L.332-14	CDD
Adjoint d'animation Territorial	C	ANIM	367	0,00	A L.332-14	CDD
Attaché	A	ADM	525	0,00	A L.332-8 2°	CDD
Attaché	A	ADM	778	0,00	A L.332-8 2°	CDI
Attaché	A	ADM	778	0,00	A L.332-8 2°	CDD
Auxiliaire de Puériculture Classe Normale	B	MS	389	0,00	A L.332-14	CDD
Ingenieur	A	TECH	565	0,00	A L.332-8 2°	CDD
Rédacteur	B	ADM	389	0,00	A L.332-10	CDI
Technicien	B	TECH	389	0,00	A L.332-14	CDD
Technicien Principal 2ème classe	B	TECH	567	0,00	A L.332-14	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
Adjoint Technique Territorial (12 interclasses)	C	TECH	367	0,00	A L.332-23 1°	CDD
Adjoint d'animation Territorial (16 interclasses)	C	ANIM	367	0,00	A L.332-23 1°	CDD
Animateurs divers (51)	C	ANIM		0,00	A	CDD
Assistantes maternelles (11)	C	OTR		0,00	A 110	A
Contrat de projet	C	OTR	367	0,00	A	CDD
Distributeurs de journaux (14)	C	OTR	367	0,00	A L.332-23 1°	CDD
Emplois été (25)	C	ADM	367	0,00	A L.332-23 2°	CDD
Régisseurs indemnités	C	ADM		0,00	AA	A
Trésorier	A	OTR		0,00	AA	A
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cotés.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Meuf du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) ;
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

VILLE DE PETIT COURONNE - VILLE PETIT COURONNE B.PRINCIPAL - BP - 2024

332-8-4* : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5* : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6* : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
327-5 : Contrat de la fonction publique territoriale pour emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial concerné rempli, avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326-352 : Modalités particulières : recrutement des agents contractuels territoriaux par concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.328 et L.352).
333-1 : 333-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnaires de direction).
333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers doivent être étiquetés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1146 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

	IV
	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
 Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)			
Détention d'une part du capital	QUEVILLY HABITAT	SA QUEVILLY HABITAT	290.00
01/07/2011 -			
Garantie ou cautionnement d'un emprunt			
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme			
Autres			

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT		B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-3 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-164 264,62	-164 264,62
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-3 974 625,18	-3 974 625,18
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	4 138 939,03	4 138 939,03
Solde de la section Investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	4 138 939,03	4 138 939,03

COUVERTURE DE L'ANNUTE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	279 380,00	279 380,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	2 970 290,00	2 970 290,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	6 829 849,03	6 829 849,03

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice volés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		279 380,00	279 380,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		265 000,00	265 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	265 000,00	265 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		14 380,00	14 380,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	<i>14 380,00</i>	<i>14 380,00</i>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 970 290,00	III 2 970 290,00
Ressources propres externes de l'année (a)		340 789,00	340 789,00
10222	FCTVA	260 000,00	260 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2745	Avances remboursables	2 275,00	2 275,00
2748	Autres prêts	0,00	0,00
276351	Créance GFP de rattachement	78 514,00	78 514,00
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		2 629 501,00	2 629 501,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	2 530,00	2 530,00
28041513	Subv. Grpt : Projet infrastructure	30 975,00	30 975,00
280415321	CCAS : Bien mobilier, matériel	3 350,00	3 350,00
280415322	CCAS : Bâtiments, installations	3 350,00	3 350,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	222 300,00	222 300,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	6 800,00	6 800,00
2804422	Sub nat privé - Bât. et installations	68 400,00	68 400,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	36 500,00	36 500,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	16 200,00	16 200,00
28128	Autres aménagements de terrains	34 300,00	34 300,00
281321	Immeubles de rapport	46 200,00	46 200,00
281351	Bâtiments publics	650,00	650,00
28151	Réseaux de voirie	475,00	475,00
28152	Installations de voirie	5 800,00	5 800,00
281533	Réseaux câblés	690,00	690,00
281538	Autres réseaux	610,00	610,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	23 000,00	23 000,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	2 425,00	2 425,00
28158	Autres inst., matériel, outill. techniques	24 000,00	24 000,00
2817321	Immeubles de rapport (mise à dispo)	4 120,00	4 120,00
281735	Installations générales (m. à dispo)	22 450,00	22 450,00
28181	Installations générales, aménagt divers	485,00	485,00
281828	Autres matériels de transport	55 000,00	55 000,00
281838	Autre matériel informatique	66 400,00	66 400,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	32 000,00	32 000,00
28188	Autres immo. corporelles	105 000,00	105 000,00
282321	Immeubles de rapport (affectation)	1 990,00	1 990,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	138 001,00	138 001,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	1 675 500,00	1 675 500,00

(1) Les comptes 15, 189, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice volés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE		D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE			
Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération
	Piscine		
			Nature de l'activité (SPIC/SPA)

IV – ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

IV
D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	12 396 000,00	4,45	50,54	0,00	6 264 938,00	4,45
TEPNB	18 000,00	3,54	83,15	0,00	14 967,00	3,54
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	169 400,00	-26,98	11,55	0,00	19 566,00	-26,98
TOTAL	12 583 400,00	4,43			6 299 471,00	4,29

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V - ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 26

Nombre de suffrages exprimés : 26

VOTES :

Pour : 26

Contre : 0

Abstentions : 0



Date de convocation : 21/03/2024

Présenté par Le Maire (1),

A Petit-Couronne, le 28/03/2024



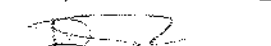
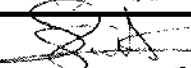




Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal(2), réunie en session Ordinaire

A Petit-Couronne, le 28/03/2024

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3).

ALLAIN Isabelle	
AMARZOUK Nadia	
ANDRIEU Marilyn	
BALLUAIS Mickael	
BEGAUD Myriam	
BETTENCOURT Jeanine	
BIGOT Joël	
CANTAIS Michel	
CLAVEL Norbert	
CLERADIN Thierry	
CREVEL Jean-Louis	
DAMBRINE Conchita	
DIALLO-CISSE Dièynaba	
DURU Marcel	
DUVAL Fernande	
FAURRE Xavier	
GOUJON Hervé	
JEANNIN Didier	
LE COM Lucien	
LEFEBVRE Héléne	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

LIGUORI Jean-Luc	
LUCAS Edouard	
MEZENGE Renée	
POUYER Dominique	
SCOT Agnès	
TURQUER Laurent	
VELTIN Ingrid	
VISCART Claire	
VOYES Lauriane	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 29/03/2024, et de la publication le 29/03/2024

A Petit-Couronne, le 29/03/2024

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

République Française
Département de la Seine Maritime
*_*_*_*_*_*_*_*

COMMUNE DE PETIT-COURONNE
*_*_*_*_*_*_*_*

Délibération N° 2024/2803-003 du Conseil Municipal
Séance du 28 Mars 2024

Etaient présents : Joël BIGOT, Xavier FAURRE, Agnès SCOT (à partir de 18h40), Lucien LE COM, Hélène LEFEBVRE (à partir de 18h55), Didier JEANNIN, Isabelle ALLAIN (à partir de 18h40), Laurent TURQUER, Dieynaba DIALLO-CISSE, Renée MEZENGE, Conchita DAMBRINE, Janine BETTENCOURT, Marcel DURU, Myriam BEGAUD, Michel CANTAIS, Jean-Louis CREVEL, Hervé GOUJON, Marilyn ANDRIEU, Jean-Luc LIGUORI, Dominique POUYER, Norbert CLAVEL, Thierry CLERADIN, Ingrid VELTIN, Mickael BALLUAIS, Lauryane VOYES, Fernande DUVAL.

Absents : Agnès SCOT (pouvoir à J. BIGOT jusqu'à 18h40), Hélène LEFEBVRE (pouvoir à Didier JEANNIN JUSQU'À 18h55), Claire VISCART (pouvoir à X. FAURRE), Nadia AMARZOUK (pouvoir à H. GOUJON), Edouard LUCAS (pouvoir à D. DIALLO-CISSE).

Nombre de Conseillers présents physiquement : 26

Nombre de pouvoirs : 3

Nombre de Conseillers votants : 29

Secrétaire de Séance : Lucien LE COM

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit du mois de Mars à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué le vingt-quatre Mars deux mille vingt-trois, s'est réuni en la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Joël BIGOT, Maire.

Délibération N° 2024/2803-003

BUDGET VILLE
SUBVENTIONS 2024 AU CCAS DE PETIT COURONNE

LE QUORUM CONSTATE,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT le versement chaque année par la ville d'une subvention au CCAS pour lui permettre de mener à bien ses actions, le CCAS étant un établissement public communal compétent en matière d'aide sociale et d'action sociale,

VU l'avis favorable de la Commission Finances, Développement Economique et Commercial du 14 Mars 2024,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE le versement d'une subvention du budget principal Ville au budget du CCAS d'un montant de 1 080 000 Euros,

DIT que ces sommes seront imputées au compte 657363 prévu par la nomenclature M57.

CONSIDERANT les études pour la rénovation du bâtiment de la Résidence Autonomie,

VU l'avis favorable de la Commission Finances, Développement Economique et Commercial du 14 Mars 2024,

DECIDE le versement d'une subvention d'équipement du budget principal Ville au budget du CCAS d'un montant de 30 000 Euros maximum phasée en fonction de l'avancement des projets

DIT que ces sommes seront imputées au compte 20415321 prévu par la nomenclature M57.

CONSIDERANT les travaux pour la rénovation du bâtiment de la Résidence Autonomie,

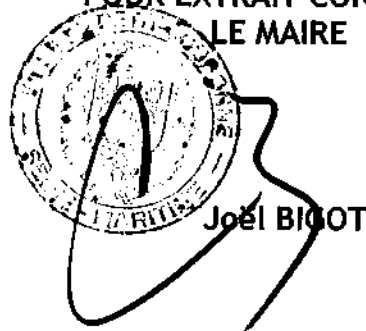
VU l'avis favorable de la Commission Finances, Développement Economique et Commercial du 14 Mars 2024,

DECIDE le versement d'une subvention d'équipement du budget principal Ville au budget du CCAS d'un montant de 193 000 Euros maximum phasée en fonction de l'avancement des projets,

DIT que ces sommes seront imputées au compte 20415322 prévu par la nomenclature M57.

Fait à PETIT-COURONNE, les jour, mois et an susdits.

**SUIVENT LES SIGNATURES
POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**



Joël BIOT

Votes :

- Pour : 29
- Contre :
- Abstentions :

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.

République Française
Département de la Seine Maritime

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

COMMUNE DE PETIT-COURONNE

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Délibération N° 2024/2803-004 du Conseil Municipal
Séance du 28 Mars 2024

Etaient présents : Joël BIGOT, Xavier FAURRE, Agnès SCOT (à partir de 18h40), Lucien LE COM, Hélène LEFEBVRE (à partir de 18h55), Didier JEANNIN, Isabelle ALLAIN (à partir de 18h40), Laurent TURQUER, Dielynaba DIALLO-CISSE, Renée MEZENGE, Conchita DAMBRINE, Janine BETTENCOURT, Marcel DURU, Myriam BEGAUD, Michel CANTAIS, Jean-Louis CREVEL, Hervé GOUJON, Marilyn ANDRIEU, Jean-Luc LIGUORI, Dominique POUYER, Norbert CLAVEL, Thierry CLERADIN, Ingrid VELTIN, Mickael BALLUAIS, Lauryane VOYES, Fernande DUVAL.

Absents : Agnès SCOT (pouvoir à J. BIGOT jusqu'à 18h40), Hélène LEFEBVRE (pouvoir à Didier JEANNIN JUSQU'À 18h55), Claire VISCART (pouvoir à X. FAURRE), Nadia AMARZOUK (pouvoir à H. GOUJON), Edouard LUCAS (pouvoir à D. DIALLO-CISSE).

Nombre de Conseillers présents physiquement : 26

Nombre de pouvoirs : 3

Nombre de Conseillers votants : 29

Secrétaire de Séance : Lucien LE COM

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit du mois de Mars à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué le vingt-quatre Mars deux mille vingt-trois, s'est réuni en la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Joël BIGOT, Maire.

Délibération N° 2024/2803-004

BUDGET VILLE

DURÉE DES AMORTISSEMENTS DES COMPTES 21352, 2185 et 2186

DES IMMOBILISATIONS EN M57

LE QUORUM CONSTATE,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'arrêté du 21 Décembre 2016 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux collectivités territoriales, aux métropoles et à leurs établissements publics administratifs,

VU la délibération N° 2023/1910-006 portant sur l'adoption du référentiel M57 au 1^{er} Janvier 2024 du Conseil Municipal du 19 Octobre 2023,

VU l'avis favorable de la Commission Finances, Développement Economique et Commercial du 14 Mars 2024,

CONSIDERANT qu'à compter du 1^{er} Janvier 2024, dans le cadre de la M57, il convient de fixer le mode de gestion des amortissements des immobilisations,

CONSIDERANT l'application de la règle du prorata temporis pour les nouvelles immobilisations à compter du 1^{er} Janvier 2024,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

FIXE les durées d'amortissements par nature des catégories de biens suivants :

- Compte 21352 pour une durée de 10 ans
- Compte 2185 pour une durée de 5 ans
- Compte 2186 pour une durée de 1 an

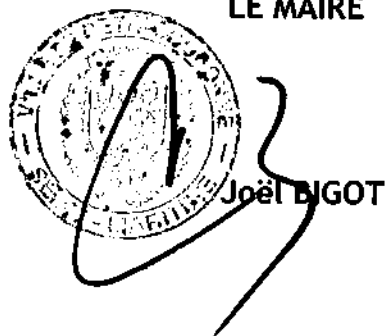
DIT que tout plan d'amortissement commencé avant le 31 Décembre 2023 se poursuivra jusqu'à son terme selon les modalités définies à l'origine,

COMPLETE la délibération N°2023/2112-005 du Conseil Municipal du 21 Décembre 2023,

DIT que l'application de ce mode de gestion commencera au 1^{er} Janvier 2024 avec le passage au référentiel M57.

Fait à PETIT-COURONNE, les jour, mois et an susdits.

**SUIVENT LES SIGNATURES
POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**

The image shows the official seal of the Municipality of Petit-Couronne, which is circular and contains the text 'MUNICIPALITE DE PETIT-COURONNE' and 'SEUL - LE MAIRE'. Overlaid on the seal is a large, stylized handwritten signature in black ink. To the right of the signature, the name 'Joël BIGOT' is printed in a bold, sans-serif font.

Votes :

- Pour : 29
- Contre :
- Abstentions :

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.

République Française
Département de la Seine Maritime
*_**_*_*_*_*

COMMUNE DE PETIT-COURONNE
*_**_*_*_*_*

Délibération N° 2024/2803-005 du Conseil Municipal
Séance du 28 Mars 2024

Etaient présents : Joël BIGOT, Xavier FAURRE, Agnès SCOT (à partir de 18h40), Lucien LE COM, Hélène LEFEBVRE (à partir de 18h55), Didier JEANNIN, Isabelle ALLAIN(à partir de 18h40), Laurent TURQUER, Dielynaba DIALLO-CISSE, Renée MEZENGE, Conchita DAMBRINE, Janine BETTENCOURT, Marcel DURU, Myriam BEGAUD, Michel CANTAIS, Jean-Louis CREVEL, Hervé GOUJON, Marilyn ANDRIEU, Jean-Luc LIGUORI, Dominique POUYER, Norbert CLAVEL, Thierry CLERADIN, Ingrid VELTIN, Mickael BALLUAIS, Lauryane VOYES, Fernande DUVAL.

Absents : Agnès SCOT (pouvoir à J. BIGOT jusqu'à 18h40), Hélène LEFEBVRE (pouvoir à Didier JEANNIN JUSQU'À 18h55), Claire VISCART (pouvoir à X. FAURRE), Nadia AMARZOUK (pouvoir à H. GOUJON), Edouard LUCAS (pouvoir à D. DIALLO-CISSE).

Nombre de Conseillers présents physiquement : 26

Nombre de pouvoirs : 3

Nombre de Conseillers votants : 29

Secrétaire de Séance : Lucien LE COM

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit du mois de Mars à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué le vingt-quatre Mars deux mille vingt-trois, s'est réuni en la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Joël BIGOT, Maire.

Délibération N° 2024/2803-005

OUVERTURE D'UNE OPERATION POUR LE COMPTE DE TIERS
TRAVAUX EFFECTUES D'OFFICE POUR LE COMPTE DE TIERS DEFAILLANT
« PROPRIETE SISE 164 RUE DE LA GAROTTE »
CADASTRE AC 456

LE QUORUM CONSTATE,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code de la Construction et de l'Habitation, notamment son article L.511-3,

VU l'instruction budgétaire et comptable M 57 concernant l'obligation d'ouvrir des opérations de compte de tiers pour tous les travaux effectués d'office par la commune en lieu et place de tiers défaillant,

VU les rapports de constatation dressés par le Service de la Police Municipale de Petit-Couronne, en date du 19 Janvier 2023, du 3 Août 2023 et le procès-verbal du 10 Janvier 2024, constatant l'abandon manifeste de la propriété et le manque d'entretien du terrain,

VU l'arrêté municipal de mise en demeure N°2023-049 en date du 25 Mai 2023 et l'arrêté municipal d'exécution d'office des travaux aux frais du propriétaire N°2024-006 en date du

17 Janvier 2024, ordonnant d'effectuer les mesures nécessaires urgentes pour le bien sis 164 Rue de la Garotte,
VU l'avis favorable de la Commission Finances, Développement Economique et Commercial du 14 Mars 2024,

CONSIDERANT que le propriétaire concerné n'a jamais entrepris les travaux requis et cela malgré les nombreuses relances de Monsieur le Maire,

CONSIDERANT que l'état de l'habitation présente un abandon manifeste et porte atteinte à la salubrité de l'habitation et de son voisinage,

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de préserver le cadre de vie du voisinage, et dans l'intérêt de la sécurité et santé publiques, la commune est obligée de faire procéder à des travaux d'entretien à la place du propriétaire défaillant,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE de l'ouverture d'une opération pour compte de tiers concernant la propriété sise 164 Rue de la Garotte, pour le paiement de toutes les opérations nécessaires à l'entretien du terrain et pour le remboursement de ces frais par le propriétaire,

DECIDE d'imputer les dépenses sur la ligne du compte 45411-02 et les remboursements sur la ligne du compte 45412-02 de la nomenclature M57.

Fait à PETIT-COURONNE, les jour, mois et an susdits.

SUIVENT LES SIGNATURES
POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE



Joël BIGOT

Votes :

- Pour : 29
- Contre :
- Abstentions :

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.



République Française
Département de la Seine Maritime
..*.*.*.*
COMMUNE DE PETIT-COURONNE
..*.*.*.*

Délibération N° 2024/2803-006 du Conseil Municipal
Séance du 28 Mars 2024

Etaient présents : Joël BIGOT, Xavier FAURRE, Agnès SCOT (à partir de 18h40), Lucien LE COM, Hélène LEFEBVRE (à partir de 18h55), Didier JEANNIN, Isabelle ALLAIN (à partir de 18h40), Laurent TURQUER, Dieynaba DIALLO-CISSE, Renée MEZENGE, Conchita DAMBRINE, Janine BETTENCOURT, Marcel DURU, Myriam BEGAUD, Michel CANTAIS, Jean-Louis CREVEL, Hervé GOUJON, Marilyn ANDRIEU, Jean-Luc LIGUORI, Dominique POUYER, Norbert CLAVEL, Thierry CLERADIN, Ingrid VELTIN, Mickael BALLUAIS, Lauryane VOYES, Fernande DUVAL.

Absents : Agnès SCOT (pouvoir à J. BIGOT jusqu'à 18h40), Hélène LEFEBVRE (pouvoir à Didier JEANNIN JUSQU'À 18h55), Claire VISCART (pouvoir à X. FAURRE), Nadia AMARZOUK (pouvoir à H. GOUJON), Edouard LUCAS (pouvoir à D. DIALLO-CISSE).

Nombre de Conseillers présents physiquement : **26**

Nombre de pouvoirs : **3**

Nombre de Conseillers votants : **29**

Secrétaire de Séance : Lucien LE COM

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit du mois de Mars à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué le vingt-quatre Mars deux mille vingt-trois, s'est réuni en la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Joël BIGOT, Maire.

Délibération N° 2024/2803-006

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUX 2024

LE QUORUM CONSTATÉ,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU l'avis favorable de la Commission des Finances, Développement Economique et Commercial du 14 Mars 2024

FIXE comme suit les taux d'imposition à appliquer par les Services Fiscaux en 2024 :

- | | |
|--|---------|
| - Taxe d'habitation des résidences secondaires : | 11,55% |
| - Taxe sur le foncier bâti : | 50,54% |
| - Taxe sur le Foncier non Bâti : | 83,15%. |

Fait à PETIT-COURONNE, les jour, mois et an susdits.

SUIVENT LES SIGNATURES
POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE



Joël BIGOT

Votes :

- Pour : 29
- Contre :
- Abstentions :

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.

République Française
Département de la Seine Maritime
*_*_*_*_*_*_*_*

COMMUNE DE PETIT-COURONNE
*_*_*_*_*_*_*_*

Délibération N° 2024/2803-007 du Conseil Municipal
Séance du 28 Mars 2024

Etaient présents : Joël BIGOT, Xavier FAURRE, Agnès SCOT (à partir de 18h40), Lucien LE COM, Hélène LEFEBVRE (à partir de 18h55), Didier JEANNIN, Isabelle ALLAIN (à partir de 18h40), Laurent TURQUER, Dieynaba DIALLO-CISSE, Renée MEZENGE, Conchita DAMBRINE, Janine BETTENCOURT, Marcel DURU, Myriam BEGAUD, Michel CANTAIS, Jean-Louis CREVEL, Hervé GOUJON, Marilyn ANDRIEU, Jean-Luc LIGUORI, Dominique POUYER, Norbert CLAVEL, Thierry CLERADIN, Ingrid VELTIN, Mickael BALLUAIS, Lauryane VOYES, Fernande DUVAL.

Absents : Agnès SCOT (pouvoir à J. BIGOT jusqu'à 18h40), Hélène LEFEBVRE (pouvoir à Didier JEANNIN JUSQU'À 18h55), Claire VISCART (pouvoir à X. FAURRE), Nadia AMARZOUK (pouvoir à H. GOUJON), Edouard LUCAS (pouvoir à D. DIALLO-CISSE).

Nombre de Conseillers présents physiquement : 26

Nombre de pouvoirs : 3

Nombre de Conseillers votants : 29

Secrétaire de Séance : Lucien LE COM

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit du mois de Mars à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué le vingt-quatre Mars deux mille vingt-trois, s'est réuni en la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Joël BIGOT, Maire.

Délibération N° 2024/2803-007

PLAN DE FORMATION (PDF) 2024

MONSIEUR LE MAIRE rappelle aux membres du Conseil Municipal que la formation est un des outils de la gestion des ressources humaines. Elle permet, parallèlement et de façon complémentaire au recrutement, à la mobilité, à la gestion des carrières et à l'évaluation, d'acquérir, maintenir, développer des compétences nécessaires à la réalisation des missions de service public. Elle contribue ainsi à la qualité du service rendu à l'usager.

Compte tenu de leur impact sur le fonctionnement des collectivités territoriales, les règles relatives à la formation du personnel dans la fonction publique territoriale sont fixées par le législateur. L'objectif de ces dispositions est de garantir une formation adaptée aux besoins des agents et aux attentes des employeurs.

Le statut général de la fonction publique territoriale pose le principe d'un droit à la formation professionnelle tout au long de la vie reconnu à tous les agents territoriaux.

Le Code Général de la Fonction Publique détermine les différents types de formation. Elle distingue d'une part, les formations statutaires obligatoires qui interviennent en début de carrière ou dans le cadre de l'adaptation aux emplois occupés et, d'autre part, les formations facultatives organisées à l'initiative de l'agent ou de son employeur.

Le plan de formation détermine le programme des actions entrant dans ce cadre, les formations obligatoires d'intégration et de professionnalisation, et les formations non obligatoires prioritaires par la Commune.

Ce plan découle des axes stratégiques de la Municipalité, des orientations données par la Direction Générale, et des besoins exprimés par les services et les agents.

LE QUORUM CONSTATÉ,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code Général de la Fonction Publique,

VU le décret N° 2007-1845 du 26 Décembre 2007 modifié relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie,

VU le décret N° 2008-512 du 29 Mai 2008 modifié relatif à la formation statutaire obligatoire des fonctionnaires territoriaux,

VU l'avis favorable de la Commission Finances, Développement Economique et Commercial du 14 Mars 2024,

CONSIDÉRANT l'avis favorable du Comité Social Territorial en date du 14 Mars 2024,

CONSIDÉRANT qu'un plan de formation est un document qui prévoit, sur une période annuelle ou pluriannuelle, les objectifs et les moyens de formation permettant de valoriser les compétences et de les adapter aux besoins de la collectivité territoriale et à l'évolution du service public,

CONSIDÉRANT que la formation, obligation légale, doit être au service du projet de la collectivité et rejoindre également les besoins de l'agent,

CONSIDÉRANT l'obligation légale de tout employeur public d'établir un plan de formation annuel ou pluriannuel,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

DÉCIDE d'approuver le plan de formation 2024 ci-joint.

Fait à PETIT-COURONNE, les jour, mois et an susdits.

**SUIVENT LES SIGNATURES
POUR EXTRAIT CONFORME**

LE MAIRE



Joël BIGOT

Votes :

- Pour : 29

- Contre :

- Abstentions :

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.

PLAN DE FORMATION

VILLE

2024

Budget prévisionnel VILLE 2024

Enveloppe disponible : 40 000 €

PLAN DE FORMATION 2024 : DIRECTION "AFFAIRES GENERALES"

Demande(s) du Directeur	Demande(s)	Signature du Directeur	Signature du Responsable	Signature du Coordinateur	Signature du Formateur	Signature du Participant	Signature du Responsable	Signature du Coordinateur	Signature du Formateur	Signature du Participant	Signature du Responsable	Signature du Coordinateur	Signature du Formateur	Signature du Participant	Signature du Responsable	Signature du Coordinateur	Signature du Formateur	Signature du Participant		
Administration Générale	Bilan d'étape sur son avancement professionnel																			
	Connaissances des dispositions statutaires, outils et dispositifs de formation pour conduire son projet de mobilité	SX909																		
	Motivation et bonheur au travail : leviers et actions personnelles	SX908																		
	La construction du budget de service	SX2EP																		
	Pilote de drone	H7ZFC																		
	Prise de son vidéo																			
	Formation cybersécurité	NPRSO																		
	Webinaires sur la cybersécurité : un point sur le télétravail	SIW02																		
	Webinaires sur la cybersécurité : entraînement à la lutte contre le phishing	SIW03																		
	La gestion des conflits et de l'agressivité en situation d'accueil	SIW06																		
Etat Civil/Accueil	Exerc 2019-Niveaux 2- Utilisateur informatique MS	SXK1P																		
	Word 2016-Niveau 2- Utilisateur informatique MS																			

PLAN DE FORMATION 2024 : DIRECTION "CADRE DE VIE & SERVICES TECHNIQUES"

Service	Demandeur	Intitulé de la formation	Statut (CNPFT / Autre)	Date de démarrage	Quantité	Modalité de formation	Lieu de formation	Objectif principal	Statut (CNPFT / Autre)	Montant (€)	Statut (CNPFT / Autre)	Validation (DGS)	Statut (CNPFT / Autre)	Montant (€)	Statut (CNPFT / Autre)	Validation (DGS)	Statut (CNPFT / Autre)	Montant (€)			
Urbanisme / Cadre de Vie	Demande(s) du Directeur	Renaturation des lieux éducatifs : vers une délocalisation des cours d'école et pour une éducation dehors	Initiale	-	1	Présentielle spécialisée	Cherbourg-Sur-Mer	Laurence ASSA va piloter la renaturation des cours d'école sur les 3 années à venir (BUDKE de budget prévisionnel)	CNPFT	886,00 €	886,00 €	Favorable	Favorable	886,00 €	886,00 €	Favorable	Favorable	886,00 €			
		Pilotage de projet module 2 : organisation, planification, communication	Initiale	27 au 28/05/24	CNPFT	3 jours	Amiens	Le pilotage de projet : la planification, l'animation (module 2)	CNPFT	-	-	Favorable	Favorable	-	-	Favorable	Favorable	-			
		Initiation aux marchés publics	Initiale	24 au 25/10/24	CNPFT	2 jours	Amiens	La gestion d'un dossier de demande de travaux pour un établissement recevant du public (ERP)	CNPFT	-	-	Défavorable (2025)	Défavorable (2025)	-	-	Défavorable (2025)	Défavorable (2025)	-			
		Rédaction des actes administratifs d'urbanisme	Initiale	16 au 17/09/24	CNPFT	2,5 jours dont 0,5 jour à distance	Evreux	Initiation aux marchés publics	CNPFT	-	-	Favorable	Favorable	Favorable	Favorable	-	-	Favorable	Favorable	-	
		La gestion d'un dossier de demande de travaux pour un établissement recevant du public (ERP)	Initiale	22 au 23/04/24	CNPFT	2,5 jours dont 0,5 jour à distance	Rouen	Rédaction des actes administratifs d'urbanisme	CNPFT	-	-	Favorable	Favorable	Favorable	Favorable	-	-	Favorable	Favorable	-	
		Prise de poste d'instructeur d'application du droit des sols (ADS)	Initiale	Mai, septembre, octobre et novembre 24	CNPFT	12,5 jours dont 1,5 jours à distance	Hérouville-Saint-Clair	La gestion d'un dossier de demande de travaux pour un établissement recevant du public (ERP)	CNPFT	-	-	Défavorable (2025)	Défavorable (2025)	Défavorable (2025)	Défavorable (2025)	-	-	Défavorable (2025)	Défavorable (2025)	-	
		La conduite d'un projet de service ou de direction	Initiale	06/05 au 29/06/24	CNPFT	3 jours	À distance	Hérouville-Saint-Clair	Prise de poste d'instructeur d'application du droit des sols (ADS)	CNPFT	-	-	Favorable	Favorable	Favorable	Favorable	-	-	Favorable	Favorable	-
		Le management par objectifs : la responsabilisation et l'implication de ses collaborateurs	Initiale	07 au 08/10/24	CNPFT	3 jours dont 1 jour à distance	Hérouville-Saint-Clair	Le pilotage de projet : le cadrage (module 1)	CNPFT	-	-	Cotisation CNPFT	Cotisation CNPFT	Favorable	Favorable	Cotisation CNPFT	Cotisation CNPFT	Favorable	Favorable	Cotisation CNPFT	
		L'instruction des autorisations de droit des sols	Initiale	22 au 24/05/24	CNPFT	3 jours	Hérouville-Saint-Clair	Le management par objectifs : la responsabilisation et l'implication de ses collaborateurs	CNPFT	-	-	Cotisation CNPFT	Cotisation CNPFT	Favorable	Favorable	Cotisation CNPFT	Cotisation CNPFT	Favorable	Favorable	Cotisation CNPFT	
		L'attaché publicitaire, enseignant et pré-enseignes réglementations nationales et locales, pourvois de police	Initiale	02 au 04/04/24	CNPFT	3 jours	Rouen	L'instruction des autorisations de droit des sols	CNPFT	-	-	Cotisation CNPFT	Cotisation CNPFT	Favorable	Favorable	Cotisation CNPFT	Cotisation CNPFT	Favorable	Favorable	Cotisation CNPFT	
Réseaux	Demande(s) du Directeur	La gestion d'un dossier de demande de travaux pour un établissement recevant du public (ERP)	Initiale	22 au 23/09/24	CNPFT	2,5 jours dont 0,5 jour à distance	Hérouville-Saint-Clair	L'attaché publicitaire, enseignant et pré-enseignes réglementations nationales et locales, pourvois de police	CNPFT	-	-	Défavorable	Défavorable	-	-	Défavorable	Défavorable	-	-		
		Des techniques pour une rédaction claire et efficace	Initiale	19 au 20/09/24	CNPFT	2,5 jours dont 0,5 jour à distance	Rouen	La gestion d'un dossier de demande de travaux pour un établissement recevant du public (ERP)	CNPFT	-	-	Favorable	Favorable	Favorable	Favorable	-	-	Favorable	Favorable	-	
		La gestion des situations difficiles	Initiale	18 au 20/12/24	CNPFT	3 jours	Rouen	Des techniques pour une rédaction claire et efficace	CNPFT	-	-	Défavorable	Défavorable	Défavorable	Défavorable	-	-	Défavorable	Défavorable	-	
		Gestion et optimisation de sa messagerie professionnelle	Initiale	04 au 06/12/24	CNPFT	3 jours	Amiens	La gestion des situations difficiles	CNPFT	-	-	Cotisation CNPFT	Cotisation CNPFT	Favorable	Favorable	Cotisation CNPFT	Cotisation CNPFT	Favorable	Favorable	Cotisation CNPFT	

Statut	Département	(région)	Secteur d'activité	Désignation du poste	Date de recrutement	Qualification	Nombre de jours de formation	Lieu de formation	Profil	Modalité	Coût	Impact	Évaluation	Budget
Réseaux				Le passage de collègue à chef ou chef	11 au 12/06/24	CNFPT	2,5 jours dont 0,5 jour à distance	Le Havre	2		Coût CNFPT	Défavorable	Défavorable	-
				L'évolution vers une fonction d'encadrement, les bases de management	04 au 05/11/24	CNFPT	3 jours dont 1 jour à distance	Le Havre	3		Coût CNFPT	Défavorable	Défavorable	-
				Recherche de panne électrique (automobile)	-	-	-	-	1		-	Défavorable	Défavorable	-
				Méthodologie de recherche de panne	-	Présentiel	-	-	2		1 092,00 €	Défavorable (2023)	Défavorable (2025)	-
				Agents techniques polyvalents : la sécurité au travail	24/09/24	CNFPT	1 jour	Reuven	1		Coût CNFPT	Favorable	Favorable	Coût CNFPT
				Stress et émotions en contact professionnel : les techniques en pratique	16 au 17/05/24	CNFPT	3 jours dont 1 jour à distance	Beauvais	2		Coût CNFPT	Défavorable	Défavorable	-
				Maintenance des bâtiments : connaissances techniques de base	04 au 06/12/24	CNFPT	3 jours	Amiens	1		Coût CNFPT	Favorable	Favorable	Coût CNFPT
				La gestion des stocks dans un centre technique	06 au 08/11/24	CNFPT	4 jours dont 1 jour à distance	Tours	2		Coût CNFPT	Défavorable	Défavorable	-
				La maintenance bâtiment : suivi et coordination des travaux de maintenance	-	CNFPT	2 jours	-	1		Coût CNFPT	Favorable	Favorable	Coût CNFPT
				Formation incendie et accessibilité des ERP	17 au 18/06/24	CNFPT	3 jours dont 1 jour à distance	Reuven	2		Coût CNFPT	Défavorable	Défavorable	-
Bâtiments			La sécurité incendie et l'accessibilité des ERP de type L : Salles d'audition, de réunion, de spectacle, à usages multiples	30/09 au 02/10/24	CNFPT	4 jours dont 1 jour à distance	Montpellier	1		Coût CNFPT	Favorable	Favorable	Coût CNFPT	
			ADAP (Agenda d'Accessibilité Programmée)	02 au 03/04/24	CNFPT	2 jours	Lille	2		Coût CNFPT	Favorable	Favorable	Coût CNFPT	
			Montage marché travaux	15 au 16/04/24	CNFPT	3 jours dont 1 jour à distance	Lille	3			Coût CNFPT	Favorable	Favorable	Coût CNFPT
			Formation soudure TIG, MIG et ARC	01 au 03/07/24	CNFPT	3 jours	Amiens	1		Coût CNFPT	Coût CNFPT	Défavorable	Défavorable	-
			Maintenance des bâtiments : connaissances techniques de base	04 au 06/12/24	CNFPT	3 jours	Amiens	2		Coût CNFPT	Coût CNFPT	Défavorable	Défavorable	-
			Initiation aux travaux de serrurerie	-	CNFPT	4 jours	-	3			Coût CNFPT	Favorable	Favorable	Coût CNFPT
			Formation métallier	26 au 28/06/24	CNFPT	3 jours	Caen	1		Coût CNFPT	Coût CNFPT	Défavorable	Défavorable	-
			Gestion durable des cimetières	19 au 20/09/24	CNFPT	2 jours	Grand-Quevilly	1		Coût CNFPT	Coût CNFPT	Favorable	Favorable	Coût CNFPT
			Techniques paysagères de base	16 au 18/10/24	CNFPT	3 jours	Petit-Couronne	2		Coût CNFPT	Coût CNFPT	Favorable	Favorable	Coût CNFPT
			Atelage lames et chaînes	21/11/24	CNFPT	1 jour	Abbeville (60)	1		Coût CNFPT	Coût CNFPT	Défavorable	Défavorable	-

Service	Objet	Site(s) / Lieu(s)	Début de l'opération	Fin de l'opération	Organisation	Durée	Lieu	Impact	Impact	Impact	Impact	Impact	Impact	Impact	Impact	Impact	Impact	Impact	Budget	Budget
Environnement Urbain	Vérification sanitaire des végétaux	OLSV5	07 au 08/10/24	CNFPT	3 jours	Rouen	Les principales problématiques sanitaires des arbres d'ornement												Colisailon CNFPT	Colisailon CNFPT
	Perfectionnement sur les techniques d'abattage	-	-	-	-	-	-												-	-
	Signalisation temporaire	SX20C	06 au 07/03/25	CNFPT	2 jours	Pont-Audemer	La signalisation temporaire des chantiers sur la voirie												Colisailon CNFPT	Colisailon CNFPT
	Pathologie des arbres	OLSV3	07 au 08/10/24	CNFPT	3 jours	Rouen	Les principales problématiques sanitaires des arbres d'ornement												Colisailon CNFPT	Colisailon CNFPT
	Signalisation temporaire	SX20C	08 au 07/03/25	CNFPT	2 jours	Pont-Audemer	La signalisation temporaire des chantiers sur la voirie												Colisailon CNFPT	Colisailon CNFPT
	Taille des arbres fruitiers	SX7FU	21 au 22/10/24	CNFPT	3 jours	Rouen	Les techniques de taille des fruitiers dans un contexte urbain												Colisailon CNFPT	Colisailon CNFPT
	L'acceptation et la gestion de la flore spontanée	SX7OZ	09 au 11/09/24	CNFPT	3 jours	Baillif (89)	L'acceptation et la gestion de la flore spontanée sur l'espace public												Colisailon CNFPT	Colisailon CNFPT
	Connaissance du fonctionnement écologique des sols	SXKR3	23 au 24/09/24	CNFPT	2 jours	Caen	La connaissance du fonctionnement écologique des sols												Colisailon CNFPT	Colisailon CNFPT
	Techniques horticoles : Reconnaissance des végétaux	SXCAS	06 au 08/11/24	CNFPT	3 jours	Saint-Georges-sur-Fontaine	Connaissance, reconnaissance et choix des arbres d'ornement												Colisailon CNFPT	Colisailon CNFPT
	Entretien du matériel de motoculture	SXK4C	26 au 28/02/25	CNFPT	3 jours	Erneux	L'entretien du matériel pour les espaces verts												Colisailon CNFPT	Colisailon CNFPT
	Signalisation temporaire	SX20C	06 au 07/03/25	CNFPT	2 jours	Pont-Audemer	La signalisation temporaire des chantiers sur la voirie												Colisailon CNFPT	Colisailon CNFPT
	Utilisation et plantation des vivaces	SXK1X	16 au 20/09/24	CNFPT	3 jours	Caen	L'utilisation, la plantation et l'entretien des plantes vivaces												Colisailon CNFPT	Colisailon CNFPT
	Management d'équipe	OL40X	04 au 05/11/24	CNFPT	3 jours dont 1 jour à distance	Le Havre	L'évolution vers une fonction d'encadrement : les bases du management												Colisailon CNFPT	Colisailon CNFPT
	Gestion de projet en présentiel (partie 3)	SX80B	24 au 25/10/24	CNFPT	2 jours	Amiens	Le pilotage de projet : la communication, l'évaluation, la capitalisation (module 3)												Colisailon CNFPT	Colisailon CNFPT
	Exploitation et maintenance des bâtiments	SX60X	14 au 15/10/24	CNFPT	2 jours	Lille	L'exploitation et la maintenance des bâtiments : la programmation, le commandé et le suivi												Colisailon CNFPT	Colisailon CNFPT
	La maintenance des bâtiments	HY2PR	06 au 07/03/24	CNFPT	2,5 jours	Lille	La maintenance bâtiment : recensement et priorisation												Colisailon CNFPT	Colisailon CNFPT
	Reconnaissance des végétaux	SXCAS	06 au 08/11/24	CNFPT	3 jours	Saint-Georges-sur-Fontaine	Connaissance, reconnaissance et choix des arbres d'ornement												Colisailon CNFPT	Colisailon CNFPT
	Techniques paysagères de base	SXK1V	16 au 18/10/24	CNFPT	3 jours	Petit-Couronne	Les arbutures : de la plantation à l'entretien												Colisailon CNFPT	Colisailon CNFPT
	Reconnaissance des insectes et maladies des plantes	OLSV4	02 au 04/10/24	CNFPT	3 jours	Grand-Quevilly	Les maladies et les insectes des plantes des jardins												Colisailon CNFPT	Colisailon CNFPT
	Bonne pratiques sécurité sur voirie	SXK0E	-	CNFPT	1 jour	-	L'hygiène, la sécurité et la prévention des risques en propreté publique												Colisailon CNFPT	Colisailon CNFPT

Commune	Objet	Libellé	Appareil CNPPT	Date de réalisation prévisionnelle	Organisme	Nombre de jours	Lieu de réalisation	Libellé	Budget prévisionnel	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant
Environnement Urbain	Signalisation temporaire	La signalisation temporaire des chantiers sur la voirie	SXXQC	06 au 07/03/25	CNPPT	2 jours	Pont-Audemer										
	Entretien du matériel de météculture	L'entretien du matériel pour les espaces verts	SXX4C	28 au 28/02/25	CNPPT	3 jours	Ereux										
	Reconnaissances des végétaux	Connaissance, reconnaissance et choix des arbres d'ornement.	SXCAS	06 au 08/11/24	CNPPT	3 jours	Salin-Georges-sur-Fontaine										
									886,00 €	1 978,00 €	1 978,00 €	1 978,00 €	886,00 €				886,00 €

PLAN DE FORMATION 2024 : DIRECTION "COMMUNICATION & RELATIONS PUBLIQUES"

Services	Demande	Titulaire	Statut CNFP	Durée de formation	Modalités	Nombre de jours	Modalités	Modalités	Modalités	Modalités	Modalités	Modalités	Modalités	Modalités	Modalités	Budget	Budget	Modalités	Budget
Demande(s) du Directeur																			
Communication	La Communication numérique et les réseaux sociaux	La Communication numérique et les réseaux sociaux	DADWV	05/09 au 03/10/24	Présentiel	CNFP	3 jours	À distance	1	Collation CNFP	660,00 €	660,00 €	Collation CNFP	Favorable	660,00 €	660,00 €	Favorable	660,00 €	
	Utilisation du logiciel Photoshop	Le logiciel Photoshop : initiation	L7LPI	19 au 19/05/24	Présentiel	CNFP	3 jours	Lille	2	Collation CNFP	984,00 €	984,00 €	Collation CNFP	Favorable	984,00 €	984,00 €	Favorable	984,00 €	
	Utiliser Facebook pour les collectivités	Utiliser Facebook pour les collectivités	-	14 au 15/11/24	Présentiel	Présentiel spécialisé	1 jour	À distance	1	Collation CNFP	660,00 €	660,00 €	Collation CNFP	Favorable	660,00 €	660,00 €	Favorable	660,00 €	
	Journal territorial, site web et réseaux sociaux : quelle articulation efficace ?	Journal territorial, site web et réseaux sociaux : quelle articulation efficace ?	-	17 au 19/06/24	Présentiel	Présentiel spécialisé	2 jours	À distance	2	Collation CNFP	984,00 €	984,00 €	Collation CNFP	Défavorable	-	-	Défavorable	-	
	Formation After Effect	Créer une vidéo en motion design : mener à bien une infographie animée sous After Effects	-	01 au 04/10/24	Présentiel	Présentiel spécialisé	4 jours	À distance	1	Collation CNFP	1 962,00 €	1 962,00 €	Collation CNFP	Défavorable	-	-	Défavorable	-	
	Propriétés intellectuelle et droit à l'image	Propriétés intellectuelle et droit à l'image	-	19 au 20/09/24	Présentiel	Présentiel spécialisé	1 jour	À distance	1	Collation CNFP	984,00 €	984,00 €	Collation CNFP	Favorable	984,00 €	984,00 €	Favorable	984,00 €	
	Journal territorial, site web et réseaux sociaux : quelle articulation efficace ?	Journal territorial, site web et réseaux sociaux : quelle articulation efficace ?	-	17 au 19/06/24	Présentiel	Présentiel spécialisé	2 jours	À distance	2	Collation CNFP	984,00 €	984,00 €	Collation CNFP	Défavorable	-	-	Défavorable	-	
	La photo et la vidéo avec un smartphone	La photo et la vidéo avec un smartphone pour un usage professionnel	OL454	26 au 27/09/24	Présentiel	CNFP	2,5 jours dont 0,5 jour à distance	Rouen	3	Collation CNFP	822,00 €	822,00 €	Collation CNFP	Favorable	822,00 €	822,00 €	Favorable	822,00 €	
	Droit à l'image	Droit à l'image et droit d'auteur	-	24/05/24	Présentiel	Présentiel spécialisé	1 jour	À distance	1	Collation CNFP	822,00 €	822,00 €	Collation CNFP	Défavorable	-	-	Défavorable	-	
	Relations Publiques	Réalisation d'un film avec un smartphone	-	-	-	-	-	-	-	2	-	-	-	-	-	-	-	Favorable	-
	Archivage et classement	Classement et archivage	-	17 au 18/06/24	Présentiel	Présentiel spécialisé	2 jours	À distance	1	Collation CNFP	1 638,00 €	1 638,00 €	Collation CNFP	Défavorable	1 638,00 €	1 638,00 €	Défavorable	-	
											6 466,00 €	7 434,00 €		7 434,00 €	7 434,00 €				1 644,00 €

PLAN DE FORMATION 2024 : DIRECTION "DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE & COMMERCIAL"

Services	Demande	Intitulé	Statut de l'offre	Caractéristiques	Objectifs	Modalités de formation	Modalités de suivi	Modalités de financement	Modalités de suivi	Modalités de financement	Modalités de suivi	Modalités de financement	Modalités de suivi	Modalités de financement	Modalités de suivi	Modalités de financement	Modalités de suivi	Modalités de financement	Modalités de suivi	Modalités de financement	
Demande(s) du Directeur																					
Développement Economique et Commercial	Demande	La mise en place et l'animation d'un réseau d'entreprises	La mise en place et l'animation d'un réseau d'entreprises	2 jours	-	Organisme	Non financé par le territoire	Le territoire	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Demande	Elaboration de son diagnostic en vue de renforcer l'attractivité de son territoire	Elaboration de son diagnostic en vue de renforcer l'attractivité de son territoire	2 jours	-	Organisme	Non financé par le territoire	Le territoire	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

PLAN DE FORMATION 2024 : DIRECTION GENERALE DES SERVICES

	Demande	Indicateur	Statut	Responsable	Compétence	Modalités	Langue	Objectifs	Prérogatives	Eligibilité	Statut	Modalités	Statut	Budget	Statut	Budget	
Demande(s) du Directeur	Cybercriminalité	Cybercriminalité	-	-	CNEPT	-	Paris-Couronne	Aide aux agents pour avoir les bons réflexes (avant, pendant et après attaque)	1	Collocation CNEPT	Collocation CNEPT	Favorable	Collocation CNEPT	300,00 €	Collocation CNEPT	300,00 €	
	Travail en transversalité	Travail en transversalité	-	-	CNEPT	-	-	Permettre aux Directeurs de mieux travailler ensemble et mieux appréhender le travail des autres directions	2	Collocation CNEPT	Collocation CNEPT	Favorable	Collocation CNEPT	300,00 €	Collocation CNEPT	300,00 €	
	Plan Communal de Sauvagerie	Le plan communal de sauvagerie	20PC	13 au 14/05/24	CNEPT	2 jours	-	Culture du risque	3	Collocation CNEPT	Collocation CNEPT	Défavorable (inter)	Collocation CNEPT	-	Collocation CNEPT	-	
Police Municipale / Sécurité	Démocratie	Accueil de personnes agressives, vulnérables ou victimes dans un service de police municipale	208PA	09 au 04/10/24	CNEPT	2 jours	Hérouville-Saint-Clair		1	Collocation CNEPT	Collocation CNEPT	Favorable	Collocation CNEPT	300,00 €	Collocation CNEPT	300,00 €	
		Contrôle routier sur des véhicules professionnels	211VP	04 au 05/11/24	CNEPT	2 jours	Hérouville-Saint-Clair		1	300,00 €	300,00 €	Favorable	300,00 €	300,00 €	300,00 €	300,00 €	
		Drogues : prévention et intervention	213DR	04 au 05/04/24	CNEPT	2 jours	Rouen		2			Favorable					
		Formation MBTPI		-	CNEPT	30 jours	-		1	Collocation CNEPT	Collocation CNEPT	Favorable	Collocation CNEPT	Collocation CNEPT	Collocation CNEPT	Collocation CNEPT	
		Conduite et intervention		-	CNEPT	-	-		2			Favorable					
		IDSR	Intervenants Départementaux de Sécurité Routière (IDSR)		Présitaire spécialisé	2 jours			3			Favorable			Présitaire spécialisé gratuit		
		Formation sur le logiciel LOGIPOL	Formation sur le logiciel LOGIPOL		Présitaire spécialisé	1 jour	-		1	1104,00 €	1104,00 €	Favorable	1104,00 €	1104,00 €	1104,00 €	1104,00 €	
		Accompagnement à la prise de poste	Endosser le rôle d'ASVP		CNEPT	-	-		1	Collocation CNEPT	Collocation CNEPT	Favorable	Collocation CNEPT	Collocation CNEPT	Collocation CNEPT	Collocation CNEPT	
		Formation : Français	Tremplin français	DXTR7068	CNEPT	10 jours	Rouen		1	Collocation CNEPT	Collocation CNEPT	Favorable	Collocation CNEPT	Collocation CNEPT	Collocation CNEPT	Collocation CNEPT	
		Formation de gestion : organiser les marchés	Police des foires et marchés	207FM	CNEPT	1 jour	Hérouville-Saint-Clair		2			Défavorable					
	ASVP	Formation : ordinateur	Excell niveau 1 - Débutant		-	Interne	-	-		3			Favorable			Interne	
		Formation d'environnement et de salubrité publique	Les compétences de l'Agent et de l'Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) en matière d'environnement et de salubrité publique	203SP	12 au 13/06/24	CNEPT	2 jours	Beauvais		1	Collocation CNEPT	Collocation CNEPT	Favorable	Collocation CNEPT	Collocation CNEPT	Collocation CNEPT	Collocation CNEPT
		Formation Urbanisme	Police de l'urbanisme et PV d'infraction	207PU	-	CNEPT	2 jours	Rouen		2			Favorable			Collocation CNEPT	Collocation CNEPT

ASVP	Centre	Titulaire	Statut de l'agent	Intervalle de dates	Organisation	Nombre de jours	Unité de destination	Indicateur	Travail	Évaluation	Budget	Validation	Validation	Budget	Budget
	Lutte contre les départs d'ordres sauvages								3			Défavorable (2025 - Intra)	Défavorable (2025 - Intra)		
	Formation complés-rendus	La prise de notes et la rédaction de comptes rendus	SXXIM	30/08 au 02/10/24	CNFPT	3 jours	Evreux		1	Collation CNFPT	Collation CNFPT	Favorable	Favorable	Collation CNFPT	Collation CNFPT
Act'emploi	Formation Classement commun	Classement et archivage		du 17 au 19/06/24	Présentielle spécialisée	2 jours	A distance		2	Collation CNFPT	1 620,00 €	Défavorable	Défavorable	1 620,00 €	
										1 404,00 €	3 324,00 €			1 404,00 €	1 704,00 €
											3 324,00 €				1 704,00 €

Intitulé de l'activité	Code de projet	Intitulé de l'activité (module 1)	Code de projet	Dates de réalisation	Intitulé de l'activité	Nombre de jours	Localité	Intitulé de l'activité	Modalité de prestation	Intitulé de l'activité	Modalité de prestation	Intitulé de l'activité	Modalité de prestation	Intitulé de l'activité	Modalité de prestation	Budget prévisionnel	Validation	Intitulé de l'activité	Modalité de prestation	Budget prévisionnel	
EEN/NSA	Conduite de projet	Le pilotage de projet : le cadrage (module 1)	SXB89	06/05 au 29/06/24	3 jours	A distance			CNFPT							690,00 €	Favorable			690,00 €	
	Accompagnement VAE DEJEPS	Accompagnement VAE DEJEPS	-	-	-	-	-	-	CNFPT							-	Défavorable			-	
	Sports	Maintenance et contrôle des matériels sportifs	Maintenance et contrôle des matériels sportifs	SXX43	-	2 jours	Breuil (27)			CNFPT							-	Favorable			-
		Stratégie et conception d'un projet sport-santé	Stratégie, conception et ingénierie d'un projet sport-santé	SXSAO	03 au 04/12/24	3 jours dont 1 jour à distance	Clermont-Ferrand			CNFPT							-	Défavorable			-
		Un nouveau projet de vie pour bien vivre sa retraite	Un nouveau projet de vie pour bien vivre sa retraite	ARNP	07 au 08/11/24	2 jours	Hérouville-Saint-Clair			CNFPT							-	Favorable			-
		Approfondissement sur le management	La réussite de sa prise de fonction de manager	SX79F	01 au 02/07/24	4 jours	Rouen			CNFPT							-	Favorable			-
	Administration	Accompagnement VAE DEJEPS	Accompagnement VAE DEJEPS	-	-	-	-	-	-	CNFPT							690,00 €	Favorable			690,00 €
		Formation de formateur	Formation de formateurs - les fondamentaux de la pédagogie - 100 % à distance	DYDFP	01 au 31/10/24	2 jours	A distance			CNFPT							-	Défavorable			-
		Remise à niveau Technocrate	Technocrate	-	17 au 19/01/24	2 jours	Petit-Couronne			Prestataire spécialisé							690,00 €	Favorable			690,00 €
		Développement de la confiance en soi	Le développement de la confiance en soi : un atout pour les relations professionnelles	SXTOD	04 au 06/09/24	3 jours	Hérouville-Saint-Clair			CNFPT							-	Favorable			-
La maîtrise de la gestion des agents contractuels		La maîtrise de la gestion des agents contractuels	SXHM1	24 au 26/06/24	2,5 jours	Hérouville-Saint-Clair			CNFPT							-	Favorable			-	
La tenue du dossier officiel de l'agent		La tenue du dossier individuel de l'agent	OL4MA	06/11/24	1,5 jours dont 0,5 jour à distance	Hérouville-Saint-Clair			CNFPT							-	Défavorable			-	
Remise à niveau Technocrate		Technocrate	-	17 au 19/01/24	2 jours	Petit-Couronne			Prestataire spécialisé							690,00 €	Favorable			690,00 €	
Formation sur la médiation		Approche médiation	APMEE	12 au 13/09 et 26 au 27/09/24	4 jours	Cheury			CNFPT							-	Défavorable			-	
Excel		Excel niveau 1 - Débutant	-	-	-	-	-	-	Interne							-	Favorable			-	
La mise en cohérence et la mise en œuvre d'un projet politique petite enfance et enfance-jeunesse sur un même territoire		La mise en cohérence et la mise en œuvre d'un projet politique petite enfance et enfance-jeunesse sur un même territoire	-	-	-	3 jours dont 1 jour à distance	-		CNFPT							-	Favorable			-	
Les politiques éducatives locales	Les politiques éducatives locales	SXPJ2	24 au 25/10/24	3 jours dont 1 jour à distance	Lille			CNFPT							-	Défavorable			-		
L'approche sociologique de la famille et l'accompagnement de la fonction parentale	L'approche sociologique de la famille et l'accompagnement de la fonction parentale	SXL08	14 au 15/11/24	2,5 jours dont 0,5 jour à distance	Rouen			CNFPT							-	Favorable			-		
Formation pour les évaluations	L'entretien professionnel : un acte de management	-	-	-	0,5 jour	Petit-Couronne			Interne						-	Favorable			-		
Formation Technocrate	Technocrate	-	17 au 19/01/24	2 jours	Petit-Couronne			Prestataire spécialisé							690,00 €	Favorable			690,00 €		

	Titulaire	Statut	Département	Code	Intitulé de la formation	Durée	Modalité	Localité	Niveau	Pré-requis	Coût	Financement	Modalité de financement	Statut de la formation	Statut de la formation	Statut de la formation	Statut de la formation	
Administratif	Mise à jour Technocrate				Technocrate	2 jours	Préstage spécialisé	Petit-Couronne	1		690,00 €	Favorable	Favorable	690,00 €	Favorable	Favorable	690,00 €	
	Approfondissement Excel				Excel 2019-Niveau 2- Utilisateur Intermédiaire/Avancé MS	-	Interne	Petit-Couronne	2		-	Favorable	Favorable	-	Favorable	Favorable	Interne	
	Excel tableaux croisés dynamiques				Webinaire Excel : bases de données et tableaux croisés dynamiques	-	Interne	Petit-Couronne	3		-	Favorable	Favorable	-	Favorable	Favorable	Interne	
	Gestion du stress				Stress et émotions en contexte professionnel : les techniques en pratique	3 jours dont 1 jour à distance	CNFPT	Beauvais	1		Coûtation CNFPT	Coûtation CNFPT	Favorable	Favorable	Coûtation CNFPT	Favorable	Favorable	Coûtation CNFPT
	Formation informatique les fondamentaux (word excel)				Word niveau 1 - Débutant	-	Interne	Petit-Couronne	1		-	Favorable	Favorable	-	Favorable	Favorable	Interne	
	Accueil de l'enfant porteur de handicap				Excell niveau 1 - Débutant	-	Interne	Petit-Couronne	1		-	Favorable	Favorable	-	Favorable	Favorable	Interne	
	Affirmation de soi				L'accueil de l'enfant en situation de handicap en milieu scolaire	2 jours	CNFPT	Evreux	1		Coûtation CNFPT	Coûtation CNFPT	Favorable	Favorable	Coûtation CNFPT	Favorable	Favorable	Coûtation CNFPT
	Bilan de compétences				L'affirmation de soi pour mieux communiquer en situation professionnelle	3 jours	CNFPT	Lille	1		Coûtation CNFPT	Coûtation CNFPT	Défavorable	Défavorable	Coûtation CNFPT	Défavorable	Défavorable	-
	Bilan de compétences				Atelier de reconversion et de changement professionnel	8 jours dont 1 jour à distance	CNFPT	Rouen	2		Coûtation CNFPT	Coûtation CNFPT	Défavorable	Défavorable	Coûtation CNFPT	Défavorable	Défavorable	-
	Affirmation de soi				Atelier de reconversion et de changement professionnel	8 jours dont 1 jour à distance	CNFPT	Rouen	1		Coûtation CNFPT	Coûtation CNFPT	Défavorable	Défavorable	Coûtation CNFPT	Défavorable	Défavorable	-
Education	Accompagnement à l'utilisation de la monobrosse				Accompagnement à l'utilisation de la monobrosse	3 jours	CNFPT	Lille	2		Coûtation CNFPT	Défavorable	Défavorable	Coûtation CNFPT	Défavorable	Défavorable	-	-
	Maitrise des bases informatiques (mail et téléphonie)				Découverte des outils informatiques et numériques	-	Interne	Petit-Couronne	2		-	Favorable	Favorable	-	Favorable	Favorable	Préstage spécialisé gratuit	
	Accueil d'enfants porteurs de handicap (aïdés)				L'accueil de l'enfant en situation de handicap en milieu scolaire	2 jours	CNFPT	Evreux	1		Coûtation CNFPT	Favorable	Favorable	Coûtation CNFPT	Favorable	Favorable	Coûtation CNFPT	
	Bilan de compétences				Bilan de compétences	4 jours	GRETA	Grand Quevilly	1		1 460,00 €	Favorable	Favorable	1 460,00 €	Favorable	Favorable	1 460,00 €	1 460,00 €
	Informatique les fondamentaux				Compétences bureautiques et numérique de niveau 1	-	CNFPT	-	2		Coûtation CNFPT	Favorable	Favorable	Coûtation CNFPT	Favorable	Favorable	Coûtation CNFPT	
	L'accueil du public				L'accueil physique et téléphonique en collectivité territoriale	3 jours	CNFPT	Ambiens	3		-	Favorable	Favorable	-	Favorable	Favorable	Coûtation CNFPT	
	Organisation, gestion des stocks				Les fondamentaux de la fonction chargé de magasinage	2,5 jours dont 0,5 jour à distance	CNFPT	Halluin (59)	3		-	Défavorable	Défavorable	-	Défavorable	Défavorable	-	
	Formation relative à la connaissance de public cible primaire (6-12 ans)				La connaissance et l'accompagnement de l'enfant de 3 à 12 ans	-	CNFPT	-	1		Coûtation CNFPT	Favorable	Favorable	Coûtation CNFPT	Favorable	Favorable	Coûtation CNFPT	
	Connaissances générales de la cuisine en restauration collective				Les techniques culinaires de base	3 jours	CNFPT	Saint Etienne de Rouvray	2		Coûtation CNFPT	Favorable	Favorable	Coûtation CNFPT	Favorable	Favorable	Coûtation CNFPT	
	Formation sur les écoles professionnelles VAE CPEJES				-	-	CNFPT	-	1		Coûtation CNFPT	Favorable	Favorable	Coûtation CNFPT	Favorable	Favorable	Coûtation CNFPT	
Jeunesse					-	-	CNFPT	-	1		Coûtation CNFPT	Favorable	Favorable	Coûtation CNFPT	Favorable	Favorable	Coûtation CNFPT	

Thème	Contenu	Objectifs	Modalité	Nombre d'élèves	Nombre de jours	Dates	Code	Intitulé de la formation	Localité	Modalité de formation	Modalité	Modalité	Modalité	Modalité	Modalité	Modalité	Modalité	Modalité	Modalité	Modalité	Modalité		
Jeunesse	Formation en lien avec le public proposé par la SDJES	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
	L'expression et la réelle participation de l'enfant (SDJES)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
	D'une idée à un projet	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
	Gestion des équipes au quotidien	DAD36	29/03 au 27/06/24	CNFPT	4 jours	A distance	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	Mission de direction en ACIS	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	Formation gestion de conflits	SX266	02 au 04/10/24	CNFPT	3 jours	Rouen	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Accompagner les enfants en situation de handicap	SX30R	18/09 et 18/09/24	CNFPT	2 jours	Evreux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Développer ses compétences créatives	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Améliorer ses écrits professionnels	HYEGR	03 au 05/06/24	CNFPT	3 jours	Evreux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Gestion et management des équipes	DAD36	29/06 au 27/06/24	CNFPT	4 jours	A distance	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Améliorer ses écrits professionnels	HYEGR	03 au 05/06/24	CNFPT	3 jours	Evreux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Eduquer l'enfant à l'empathie	WBB04	01/10/2024	CNFPT	0,2 jour	A distance	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Gestion du stress	DL4WC	16 au 17/09/24	CNFPT	3 jours dont 1 jour à distance	Beauvais	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Formation sur l'autisme	SX30V	08 au 10/07/24	CNFPT	3 jours	Hérouville-Saint-Clair	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Formation BPJEPS LTP	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Formation sur l'autisme	SX30V	06 au 10/07/24	CNFPT	3 jours	Hérouville-Saint-Clair	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
S'ouvrir face à la gestion de conflit, la gestion de groupe	SX266	02 au 04/10/24	CNFPT	3 jours	Rouen	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
La pédagogie de la liberté	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Formation informatique pour débutant	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Formation HACCP (mise à niveau)	SX30V	13/05 au 10/06/24	CNFPT	2 jours dont 1 jour à distance	Amiens	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	

Code	Titre de la prestation	Code CNPPT	Date de prestation	Prépartenaire	Nombre de places	Commune	Modalités de prestation	Prépartenaire	Montant forfaitaire	Modalités de prestation	Statut financier	Budget
	Renouvellement de l'AFSSUE 2		-	Prestataire spécialisé	1 jour	-	Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence 2 - recyclage		240,00 €	Favorable	Collocation CNPPT	240,00 €
	Le cadre réglementaire de l'exercice des assistants et assistantes maternels dans un relais petite enfance	SXRAZ	19 au 21/08/24	CNPPT	3,5 jours dont 0,5 jour à distance	Rouen			Collocation CNPPT	Favorable	Collocation CNPPT	Collocation CNPPT
	La consultation de puériculteurs	SXCOS	23 au 24/06/24	CNPPT	2 jours	Lille			Collocation CNPPT	Défavorable	-	-
	L'observation du jeune enfant au quotidien (0-3 ans)	OL4FQ	18 au 20/09/24	CNPPT	3 jours	Rouen			Collocation CNPPT	Favorable	Collocation CNPPT	Collocation CNPPT
	Thème snocéczen	-	-	Prestataire spécialisé	5 jours	-	La démarche Snocéczen		1 440,00 €	Défavorable	-	-
	Thème alimentation repas en collectivité	SXKZX	25/09/24	CNPPT	1 jour	Rouen			Collocation CNPPT	Favorable	Collocation CNPPT	Collocation CNPPT
	Bienveillance et bienveillance	SX4K0	14 au 15/11/24	CNPPT	2 jours	Rouen			Collocation CNPPT	Favorable	Collocation CNPPT	Collocation CNPPT
	Attachement, séparation et retrouvailles en petite enfance (0-4 ans)	SXGQ0	23 au 26/09/24	CNPPT	3 jours	Rouen			Collocation CNPPT	Favorable	Collocation CNPPT	Collocation CNPPT
	Les écrans chez le jeune enfant de 0 à 3 ans	OL605	28 au 29/11/24	CNPPT	2 jours	Rouen			Collocation CNPPT	Favorable	Collocation CNPPT	Collocation CNPPT
	La communication gestuelle avec l'enfant de 0 à 3 ans	OL4BM	05 au 06/11 et 07/12/24	CNPPT	3,5 jours dont 0,5 jour à distance	Rouen			Collocation CNPPT	Défavorable	-	-
	Le rôle d'accueillant dans les lieux d'accueil Enfants, Parents	OL5A6	19 au 20/09/24	CNPPT	2,5 jours dont 0,5 jour à distance	Rouen			Collocation CNPPT	Favorable	Collocation CNPPT	Collocation CNPPT
	La connaissance de soi pour mieux manager	HYSDI	18 au 20/11/24	CNPPT	3,5 jours dont 0,5 jour à distance	Beauvais			Collocation CNPPT	Défavorable	-	-
	Inclusion handicap	OL4FU	23/05 au 30/05/2024	CNPPT	3 jours	Rouen			Collocation CNPPT	Favorable	Collocation CNPPT	Collocation CNPPT
	AFSSUE 2 Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence	-	-	Prestataire spécialisé	1 jour	-	Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence 2		600,00 €	Favorable	600,00 €	600,00 €
	L'observation de jeune enfant au quotidien	OL4FQ	18 au 20/09/24	CNPPT	3 jours	Rouen			Collocation CNPPT	Favorable	Collocation CNPPT	Collocation CNPPT
	Formation approfondie sur l'autisme via CRANSE - CHR Saint Eloi de Rouvray	-	-	Prestataire spécialisé	-	-	Autisme		-	Défavorable	-	-
	Recyclage AFSSUE 2	-	-	Prestataire spécialisé	1 jour	-	Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence 2 - recyclage		240,00 €	Favorable	240,00 €	240,00 €
	Manifestation d'agressivité du jeune enfant de 0 à 3 ans	OL4BP	12 au 13/11/24	CNPPT	2,5 jours dont 0,5 jour à distance	Mérouville-Saint-Clair			Collocation CNPPT	Défavorable	Collocation CNPPT	Collocation CNPPT
	Pleurs et colère du jeune enfant de 0 à 3 ans	OL4BR	09 au 10/12/24	CNPPT	2,5 jours dont 0,5 jour à distance	Amiens			Collocation CNPPT	Défavorable	Collocation CNPPT	Collocation CNPPT
	Pleurs et colère du jeune enfant de 0 à 3 ans	OL4BR	09 au 10/12/24	CNPPT	2,5 jours dont 0,5 jour à distance	Amiens			Collocation CNPPT	Défavorable	Collocation CNPPT	Collocation CNPPT

PLAN DE FORMATION 2024 : ACTIONS TRANVERSALES

Intitulé de l'action	Système d'information	Unité d'enseignement	Organisme	Nombre de jours de formation	Appréciation	Mise à jour pour être en conformité avec la réglementation	Budget prévisionnel	Budget révisé	Validation DGES	Validation DGES	Budget prévisionnel	Budget révisé	Validation DGES	Budget révisé
MAC SST	-	-	Marché	1 jour	Petit-Couronne	Mise à jour pour être en conformité avec la réglementation	1	1 656,00 €	Favorable	Favorable	1 656,00 €	1 656,00 €	Favorable	1 656,00 €
PSC1	-	-	Marché	1 jour	Petit-Couronne	Réglementaire	1	856,80 €	Favorable	Favorable	856,80 €	856,80 €	Favorable	856,80 €
Lutte incendie	-	-	Marché	0,5 jour	Petit-Couronne	Réglementaire	1	864,00 €	Favorable	Favorable	864,00 €	864,00 €	Favorable	864,00 €
Laïcité et Valeurs de la République	-	-	CNFPT	1 jour	Petit-Couronne	Réglementaire	1	Collocation CNFPT	Favorable	Favorable	Collocation CNFPT	Collocation CNFPT	Favorable	Collocation CNFPT
CACES nacelle 1B et 3B	-	-	Marché	5 jours	-	Besoin dans le service	2	3 621,60 €	Défavorable	Défavorable	3 621,60 €	3 621,60 €	Défavorable	-
CACES chargeur 482 C1	-	-	Marché	3 jours	-	Besoin dans le service	1	2 217,50 €	Défavorable	Défavorable	2 217,50 €	2 217,50 €	Défavorable	-
CACES engin de chantier + tracteur 482 A	-	-	Marché	3 jours	-	Besoin dans le service	2	1 108,80 €	Défavorable	Défavorable	1 108,80 €	1 108,80 €	Défavorable	-
Autorisation de conduite tondeuse autoportée	-	-	Marché	1 jour	-	Mise à jour pour être en conformité avec la réglementation	2	1 200,00 €	Défavorable	Défavorable	1 200,00 €	1 200,00 €	Défavorable	-
Conduite balayetteuse	-	-	Prestataire spécialisé	1 jour	-	Réglementaire	3	1 200,00 €	Défavorable	Défavorable	1 200,00 €	1 200,00 €	Défavorable	-
Permis PL (C)	-	-	Marché	25 jours	-	Besoin dans le service	3	-	Défavorable (4 agents déjà titulaires du permis PL)	Défavorable (4 agents déjà titulaires du permis PL)	4 520,40 €	-	-	-
CACES R462 A recyclage	-	-	Marché	2 jours	-	Mise à jour pour être en conformité avec la réglementation	1	847,20 €	Favorable	Favorable	847,20 €	847,20 €	Favorable	847,20 €
AIPR opérateur	-	-	Marché	1 jour	-	Mise à jour pour être en conformité avec la réglementation	1	1 864,80 €	Favorable	Favorable	1 864,80 €	1 864,80 €	Favorable	1 864,80 €
AIPR encadreur	-	-	Marché	1 jour	-	Mise à jour pour être en conformité avec la réglementation	1	532,80 €	Favorable	Favorable	532,80 €	532,80 €	Favorable	532,80 €
Formation complémentaires accessoires chargeurs (lame à neige et fourche)	-	-	Prestataire spécialisé	1 jour	-	Mise à jour pour être en conformité avec la réglementation	2	3 000,00 €	Favorable	Favorable	3 000,00 €	3 000,00 €	Favorable	3 000,00 €
Travail en hauteur et port de harnais	-	-	CNFPT	1 jour	-	Réglementaire	1	Collocation CNFPT	Favorable	Favorable	Collocation CNFPT	Collocation CNFPT	Favorable	Collocation CNFPT
SSIAP 1 remise à niveau	-	-	Prestataire spécialisé	3 jours	-	Mise à jour pour être en conformité avec la réglementation	1	662,40 €	Favorable	Favorable	662,40 €	662,40 €	Favorable	662,40 €
Echafaudage roulant et/ou fixe (montage, démontage, utilisation)	-	-	Prestataire spécialisé	2 jours	-	Mise à jour pour être en conformité avec la réglementation	1	3 500,00 €	Favorable	Favorable	3 500,00 €	3 500,00 €	Favorable	3 500,00 €
PRAP	-	-	Interne	2 jours	Petit-Couronne	Développement de la santé et sécurité des agents	1	-	Favorable	Favorable	-	-	Favorable	Interne

Intitulé	Sigles CNFPT ou Dotation	Désignation des prestations	Organisation	Nombre de jours d'absence des agents	Heure de début	Objet de la prestation	Échelle (montant)	Budget (montant)	Collocation CNFPT	Validation DES	Validation Autorité Régionale	Budget (montant)	Collocation CNFPT	Coûtation CNFPT
Gestes et postures	-	-	CNFPT	2 jours	-	Développement de la santé et sécurité des agents	2		Collocation CNFPT	Favorable	Favorable		Collocation CNFPT	900,00 €
FCO suite front commun	-	-	CNFPT	6 jours	-	Réglementaire	1	900,00 €	900,00 €	Favorable	Favorable		900,00 €	900,00 €
FE la crymo	-	-	Prestataire spécialisé	0,5 jour	-	Réglementaire	1	560,00 €	560,00 €	Favorable	Favorable		560,00 €	560,00 €
FE baton de défense	-	-	Prestataire spécialisé	0,5 jour	-	Réglementaire	1	560,00 €	560,00 €	Favorable	Favorable		560,00 €	560,00 €
FPA PIE	-	-	CNFPT	3 jours	-	Réglementaire	1	525,00 €	525,00 €	Favorable	Favorable		525,00 €	525,00 €
FE PIE	-	-	CNFPT	0,8 jour	-	Réglementaire	1	870,00 €	870,00 €	Favorable	Favorable		870,00 €	870,00 €
Habilitation électrique non électrique recyclage	-	-	Marché	1,5 jours	-	Réglementaire	1	1 018,03 €	1 018,03 €	Favorable	Favorable		1 018,03 €	1 018,03 €
Habilitation électrique	-	-	Marché	2 jours	-	Besoin dans le service	3		872,00 €	Défavorable	Défavorable		-	-
								17 434,63 €	26 366,03 €				18 217,03 €	18 217,03 €

République Française
Département de la Seine Maritime
..*.*.*.*

COMMUNE DE PETIT-COURONNE
..*.*.*.*

Délibération N° 2024/2803-008 du Conseil Municipal
Séance du 28 Mars 2024

Etaient présents : Joël BIGOT, Xavier FAURRE, Agnès SCOT (à partir de 18h40), Lucien LE COM, Hélène LEFEBVRE (à partir de 18h55), Didier JEANNIN, Isabelle ALLAIN (à partir de 18h40), Laurent TURQUER, Dieynaba DIALLO-CISSE, Renée MEZENGE, Conchita DAMBRINE, Janine BETTENCOURT, Marcel DURU, Myriam BEGAUD, Michel CANTAIS, Jean-Louis CREVEL, Hervé GOUJON, Marilyn ANDRIEU, Jean-Luc LIGUORI, Dominique POUYER, Norbert CLAVEL, Thierry CLERADIN, Ingrid VELTIN, Mickael BALLUAIS, Lauryane VOYES, Fernande DUVAL.

Absents : Agnès SCOT (pouvoir à J. BIGOT jusqu'à 18h40), Hélène LEFEBVRE (pouvoir à Didier JEANNIN JUSQU'À 18h55), Claire VISCART (pouvoir à X. FAURRE), Nadia AMARZOUK (pouvoir à H. GOUJON), Edouard LUCAS (pouvoir à D. DIALLO-CISSE).

Nombre de Conseillers présents physiquement : 26

Nombre de pouvoirs : 3

Nombre de Conseillers votants : 29

Secrétaire de Séance : Lucien LE COM

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit du mois de Mars à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué le vingt-quatre Mars deux mille vingt-trois, s'est réuni en la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Joël BIGOT, Maire.

Délibération N° 2024/2803-008

BUDGET PRINCIPAL VILLE

CREATION D'UN SERVICE COMMUNAL DES OBJETS TROUVES

LE QUORUM CONSTATE,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU la loi N° 82-13 du 2 Mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des régions, départements et communes,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2122-28,

VU le Code Civil et notamment ses articles 539, 717, 1302-1, 2224, 2276,

VU les dispositions du Code Pénal, notamment les articles 311-1 et suivants et l'article R.610-5,

VU l'avis favorable de la Commission Finances, Développement Economique et Commercial du 14 Mars 2024,

CONSIDERANT que dans l'intérêt général, il y a lieu d'organiser la gestion des objets perdus et d'en fixer les modalités,

CONSIDERANT qu'il n'existe aucun texte, ni règlement définissant la gestion du service des objets trouvés, et qu'il appartient au Maire d'intervenir en la matière,

CONSIDERANT que les objets trouvés sur le domaine public de la ville de Petit-Couronne doivent faire l'objet d'une réglementation,

CONSIDERANT qu'il y a lieu de régler le dépôt des objets trouvés et les délais de conservation ainsi que les relations avec la Direction Nationale d'Interventions Domaniales (DNID),


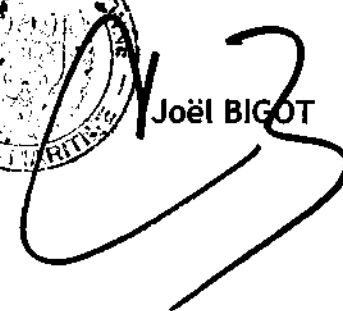
VU l'avis favorable de la Commission Finances, Développement Economique et Commercial du 14 Mars 2024,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'arrêté municipal relatif aux objets trouvés (ci-joint).

Fait à PETIT-COURONNE, les jour, mois et an susdits.

**SUIVENT LES SIGNATURES
POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**



Joël BIGOT

Votes :

- Pour : 29
- Contre :
- Abstentions :

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.

DEPARTEMENT de la SEINE MARITIME

COMMUNE de PETIT-COURONNE

ARRETE MUNICIPAL
RELATIF AUX OBJETS TROUVES

Pôle Direction Générale
Service Police Municipale
PM n° 2024-02
Du 11/01/2024
//SP

LE MAIRE DE PETIT-COURONNE,

VU la loi numéro 82-13 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des régions, départements et communes ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2122-28 ;

VU le Code civil et notamment ses articles 539, 717, 1302-1, 2224, 2276 ;

VU les dispositions du Code Pénal, notamment les articles 311-1 et suivants et l'article R.610-5 ;

VU la délibération du conseil municipal en date du XXX adoptant le principe de la création d'un service communal des objets trouvés,

CONSIDERANT que dans l'intérêt général, il y a lieu d'organiser la gestion des objets perdus et d'en fixer les modalités,

CONSIDERANT qu'il n'existe aucun texte, ni règlement définissant la gestion du service des objets trouvés, et qu'il appartient au Maire d'intervenir en la matière,

CONSIDERANT que les objets trouvés sur le domaine public de la ville de Petit-Couronne doivent faire l'objet d'une réglementation,

CONSIDERANT qu'il y a lieu de réglementer le dépôt des objets trouvés et les délais de conservation ainsi que les relations avec la Direction Nationale d'Interventions Domaniales (DNID)

ARRÊTE :

Déclaration des objets trouvés

ARTICLE 1^{er} : Toute personne qui trouve un objet sur la voie publique, dans un véhicule servant au transport de voyageurs, dans un lieu public ou sur les dépendances accessibles à tous d'un immeuble privé, à l'exception des cas mentionnés à l'article 2 et relatif à la découverte de colis ou objets suspects, doit le déclarer ou le déposer dans les meilleurs délais au poste de la Police Municipale de Petit Couronne, situé rue Aristide Briand, aux horaires d'ouverture.

La personne ayant trouvé l'objet abandonné est juridiquement dénommée « l'inventeur ».

ARTICLE 2 : Lorsque l'objet abandonné sur la voie publique ou dans tout autre lieu apparaît suspect, il convient de prévenir sans délai les services de sécurité les plus proches.

ARTICLE 3 : La police municipale procède aux investigations nécessaires aux fins de permettre la restitution de l'objet à son propriétaire.

l

Enregistrement des objets trouvés

ARTICLE 4 : Lors du dépôt d'un objet trouvé, l'inventeur n'est pas tenu de décliner ses noms et adresse. Il doit préciser toutefois le jour, l'heure et le lieu de la découverte.

Chaque objet entrant est inscrit et numéroté sur un registre spécifique.

ARTICLE 5 : La police municipale aura la charge de l'enregistrement des objets trouvés sur le support informatique (Logipol).

Modalités de conservation des objets trouvés

ARTICLE 6 : Les objets non encombrants sont stockés au poste de police municipale.

Les bijoux, le numéraire et autres valeurs sont conservés dans un coffre-fort.

Les deux roues et les objets encombrants sont entreposés dans la cour du centre technique municipal dans un local grillagé et fermé à clef.

Le service des objets trouvés est chargé de procéder aux investigations nécessaires aux fins de permettre la restitution de l'objet à son propriétaire.

Le numéraire est restitué selon les modalités définies à l'article 9 du présent arrêté.

Mode de conservation des objets trouvés

ARTICLE 7 :

L'inventeur d'un objet trouvé peut assurer lui-même la garde après identification de celui-ci, la restitution de cet objet à son propriétaire, sous réserve qu'il l'ait auparavant régulièrement déclaré auprès des services des objets trouvés.

Délai de conservation des objets trouvés

ARTICLE 8 :

A défaut de restitution à leur propriétaire, le délai de garde est en fonction de la nature des objets trouvés conformément au tableau ci-dessous.

Nature des objets	Délai de garde	Sort des objets
Objets de valeurs (bijoux, objets de collection, ordinateurs, téléphones, appareils photo)	1 an et 1 jour	À défaut de réclamation, transmis à la DNID pour vente publique.
Numéraire	Dès que possible	Centre des finances publiques
Vélos, trotinette, EDPM, autres	1 an et 1 jour	À défaut de réclamation, transmis à la DNID pour vente publique.
Clés et porte clés	1 an et 1 jour	Destruction
Vêtements, parapluies, ...	6 mois	DNID
Papiers officiels	1 mois	Expédiés à la Préfecture
Cartes vitales	1 mois	Transmis au centre des cartes vitales perdues
Cartes bancaires	1 semaine	Restitution aux banques concernées
Médicaments	Dès que possible	Remise à une pharmacie qui en assure la collecte
Denrées périssables	Destruction dès leur dépôt	
Denrées non périssables	2 semaines	Reversement à la banque alimentaire
Objets dangereux	Reversement immédiat au commissariat de Police.	

Restitution des objets au propriétaire ou au perdant

ARTICLE 9 :

Si le perdant ou le propriétaire de l'objet se présente avant l'expiration du délai réglementaire, son bien lui est restitué sur justification de ses droits, de son identité et de son domicile.

Remise en possession de l'inventeur

ARTICLE 10 :

Après l'expiration du délai réglementaire, et en cas de non-réclamation par le perdant ou le propriétaire, l'inventeur est remis en possession de l'objet s'il en fait la demande sur justification de son identité et de son domicile.

Remise à la Direction Nationale d'Interventions Domaniales (DNID)

ARTICLE 11 :

Les objets non réclamés sont livrés à la DNID. Il appartient au propriétaire, au perdant ou à l'inventeur de se rapprocher de ce service pour faire valoir, le cas échéant, ses droits.

Sanction

ARTICLE 12 :

Toute infraction aux dispositions du présent arrêté est passible de peines prévues à l'article R610-5 du Code Pénal. En outre, le contrevenant s'expose, si l'intention frauduleuse est établie, à des poursuites correctionnelles en application de l'article 311-1 et suivant du même code.

Transmission

ARTICLE 13 :

Madame la Directrice Générale des Services, le responsable du service de Police municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera notifiée à :

- Monsieur le préfet du département de la Seine-Maritime ;
- Monsieur le Procureur de la République ;
- Monsieur le chef de circonscription de sécurité publique de la Forêt du Rouvray ;
- Monsieur le directeur, responsable des services techniques ;

ARTICLE 14 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Rouen dans un délai de deux mois suivant sa publication.

Fait à PETIT COURONNE,

Le Maire

Le 28/02/2024

Joël BIGOT



République Française
Département de la Seine Maritime
..*.*.*

COMMUNE DE PETIT-COURONNE
..*.*.*

Délibération N° 2024/2803-009 du Conseil Municipal
Séance du 28 Mars 2024

Etaient présents : Joël BIGOT, Xavier FAURRE, Agnès SCOT (à partir de 18h40), Lucien LE COM, Hélène LEFEBVRE (à partir de 18h55), Didier JEANNIN, Isabelle ALLAIN (à partir de 18h40), Laurent TURQUER, Dieynaba DIALLO-CISSE, Renée MEZENGE, Conchita DAMBRINE, Janine BETTENCOURT, Marcel DURU, Myriam BEGAUD, Michel CANTAIS, Jean-Louis CREVEL, Hervé GOUJON, Marilyn ANDRIEU, Jean-Luc LIGUORI, Dominique POUYER, Norbert CLAVEL, Thierry CLERADIN, Ingrid VELTIN, Mickael BALLUAIS, Lauryane VOYES, Fernande DUVAL.

Absents : Agnès SCOT (pouvoir à J. BIGOT jusqu'à 18h40), Hélène LEFEBVRE (pouvoir à Didier JEANNIN JUSQU'À 18h55), Claire VISCART (pouvoir à X. FAURRE), Nadia AMARZOUK (pouvoir à H. GOUJON), Edouard LUCAS (pouvoir à D. DIALLO-CISSE).

Nombre de Conseillers présents physiquement : 26

Nombre de pouvoirs : 3

Nombre de Conseillers votants : 29

Secrétaire de Séance : Lucien LE COM

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit du mois de Mars à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué le vingt-quatre Mars deux mille vingt-trois, s'est réuni en la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Joël BIGOT, Maire.

Délibération N° 2024/2803-009

MODIFICATION DE L'ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL DES AGENTS POLICIERS MUNICIPAUX

MONSIEUR LE MAIRE rappelle au Conseil Municipal que la définition, la durée et l'aménagement du temps de travail des agents territoriaux sont fixés par l'organe délibérant, après avis du Comité Social Territorial.

Que par ailleurs, il est précisé que le travail est organisé selon des périodes de référence appelées cycles de travail.

Que les horaires de travail sont définis à l'intérieur du cycle, qui peut varier entre le cycle hebdomadaire et le cycle annuel.

Que les collectivités et leurs établissements peuvent définir librement les modalités concrètes d'accomplissement du temps de travail dès lors que la durée annuelle du travail et les prescriptions minimales prévues ci-après par la réglementation sont respectées.

Que la durée annuelle légale de travail pour un agent travaillant à temps complet est fixée à 1607 heures calculée de la façon suivante :

- Repos hebdomadaire	104 jours
- Jours fériés	8 jours
- Jours de congés annuels	25 jours
- Jours travaillés par an	228 jours
Nombre d'heures travaillées par an :	1 596 heures arrondies à 1 600 heures
Journée de solidarité	7 h
Total d'heures travaillées par an	1 607 heures

Que les garanties liées à l'organisation du temps de travail sont celles-ci :

Durée maximale quotidienne	10 heures
Amplitude maximale de la journée de travail	12 heures
Repos minimum quotidien	11 heures
Repos minimum hebdomadaire :	35 heures
Pause	20 minutes, par tranche de 6 heures de travail effectif (sauf dispositions particulières concernant certains emplois)
Pause méridienne	En pratique : recommandation de 45 minutes minimum, hors temps de travail

CONSIDERANT les spécificités des missions exercées par les agents policiers municipaux de la Ville,

MONSIEUR LE MAIRE propose à l'assemblée délibérante l'organisation du temps de travail suivante.

Les agents policiers municipaux de la Ville seront soumis à un cycle de travail du lundi au samedi sur cinq jours, à raison d'un samedi travaillé par mois.

Au sein de ce cycle, les jours et horaires de travail seront définis ainsi :

- du lundi au vendredi de 09h45 à 22h00 selon roulements ci-après :

- 09h45 - 17h00 ;
- 14h45 - 22h00 ;

- le samedi de 09h45 à 17h00 (un par mois).

Le temps de travail hebdomadaire en vigueur au sein de la Commune demeurant fixé à 36h15 pour les agents à temps complet de catégorie C, B ou A (à l'exception des Directeurs de catégorie A).

Les agents policiers municipaux bénéficieront en contrepartie de 7,5 jours de réduction de temps de travail (ARTT) afin que la durée annuelle du travail effectif soit conforme à la durée annuelle légale de 1607 heures :

Durée hebdomadaire de travail (sur 5 jours)	36h15
Nombre de jours d'ARTT pour un agent à temps complet	7,5

Pour les agents policiers municipaux exerçant leurs fonctions à temps partiel, l'attribution de jours d'ARTT sera proratisée.

Les absences au titre des congés pour raison de santé réduiront à due proportion le nombre de jours de RTT que l'agent peut acquérir, conformément aux préconisations de la circulaire du 18 janvier 2012 relative aux modalités de mise en œuvre de l'article 115 de la Loi N° 2020-1657 du 29 décembre 2010 de finances pour 2011. Il en est de même des congés de maternité, adoption, accueil de l'enfant ou paternité depuis un arrêt de la Cour administrative d'appel de Nantes en date du 21 décembre 2018.

Ne sont, toutefois, pas concernés les autres congés particuliers comme le congé pour exercer un mandat électif local, les décharges d'activité pour mandat syndical, ou encore le congé de formation professionnelle.

Le calcul des jours de fractionnement sera effectué conformément aux dispositions du Statut de la Fonction Publique.

Enfin, les autres modalités définies dans les délibérations relatives à l'organisation du temps de travail, telles que celles afférentes aux heures supplémentaires et complémentaires sont maintenues.

LE QUORUM CONSTATE,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la loi N° 83-634 du 13 Juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

VU la loi N° 84-53 du 26 Janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

VU la loi du 6 Août 2019 de transformation de la fonction publique (article 47),

VU le décret N° 2000-815 du 25 Août 2000 relatif à l'aménagement et à la réduction du temps de travail dans la fonction publique de l'Etat,

VU le décret N° 2001-623 du 12 Juillet 2001 pris pour l'application de l'article 7-1 de la loi N° 84-53 du 26 Janvier 1984 et relatif à l'aménagement et à la réduction du temps de travail dans la fonction publique territoriale,

VU la délibération N°16A du Conseil Municipal du 16 Décembre 2021 portant modification de l'organisation du temps de travail dans le cadre de la loi N°2019-828 du 6 Août 2019 de transformation de la fonction publique,

VU l'avis du Comité Social Territorial en date du 14 Mars 2024,

VU l'avis favorable de la Commission Finances, Développement Economique et Commercial du 14 Mars 2024,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE d'adopter la proposition relative à l'organisation du temps de travail telle que présentée par Monsieur Le Maire,

PRECISE que les dispositions de la présente délibération entreront en vigueur à partir du 1^{er} Avril 2024.

Fait à PETIT-COURONNE, les jour, mois et an susdits.

SUIVENT LES SIGNATURES
POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE



Joël BIGOT

Votes :

- Pour : 29
- Contre :
- Abstentions :

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.



République Française
Département de la Seine Maritime
*_*_*_*_*_*_*_*

COMMUNE DE PETIT-COURONNE
*_*_*_*_*_*_*_*

Délibération N° 2024/2803-010 A du Conseil Municipal
Séance du 28 Mars 2024

Etaient présents : Joël BIGOT, Xavier FAURRE, Agnès SCOT (à partir de 18h40), Lucien LE COM, Hélène LEFEBVRE (à partir de 18h55), Didier JEANNIN, Isabelle ALLAIN (à partir de 18h40), Laurent TURQUER, Dieynaba DIALLO-CISSE, Renée MEZENGE, Conchita DAMBRINE, Janine BETTENCOURT, Marcel DURU, Myriam BEGAUD, Michel CANTAIS, Jean-Louis CREVEL, Hervé GOUJON, Marilyn ANDRIEU, Jean-Luc LIGUORI, Dominique POUYER, Norbert CLAVEL, Thierry CLERADIN, Ingrid VELTIN, Mickael BALLUAIS, Lauryane VOYES, Fernande DUVAL.

Absents : Agnès SCOT (pouvoir à J. BIGOT jusqu'à 18h40), Hélène LEFEBVRE (pouvoir à Didier JEANNIN JUSQU'À 18h55), Claire VISCART (pouvoir à X. FAURRE), Nadia AMARZOUK (pouvoir à H. GOUJON), Edouard LUCAS (pouvoir à D. DIALLO-CISSE).

Nombre de Conseillers présents physiquement : 26

Nombre de pouvoirs : 3

Nombre de Conseillers votants : 29

Secrétaire de Séance : Lucien LE COM

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit du mois de Mars à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué le vingt-quatre Mars deux mille vingt-trois, s'est réuni en la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Joël BIGOT, Maire.

Délibération N° 2024/2803-010 A

CREATION DE SIX POSTES D'ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX A TEMPS COMPLET

MONSIEUR LE MAIRE rappelle au Conseil Municipal que conformément à l'article L. 313-1 du Code Général de la Fonction Publique, les emplois de chaque collectivité et établissement sont créés par l'organe délibérant.

MONSIEUR LE MAIRE expose qu'il est nécessaire de créer six postes permanents à temps complet afin de permettre le bon fonctionnement des services de la Ville.

LE QUORUM CONSTATE,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code Général de la Fonction Publique et notamment les articles L.332 et L.422-28,

VU le décret 2019-1414 du 19 décembre 2019 relatif à la procédure de recrutement pour pourvoir des emplois permanents de la fonction publique territoriale ouverts aux agents contractuels,

VU l'avis favorable de la Commission Finances, Développement Economique et Commercial du 14 Mars 2024,

VU le budget de la Ville,

VU le tableau des effectifs existant,

CONSIDERANT les besoins des services,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE la création de six postes d'adjoints techniques territoriaux sur le grade d'Adjoint Technique territorial relevant de la catégorie hiérarchique C - indice brut de début 367 à indice brut terminal 432.

Les emplois sont créés à compter du 1^{er} avril 2024 à temps complet.

DIT que les agents occupant les postes bénéficieront du régime indemnitaire déterminé par les textes et applicable à leur grade selon les règles définies par la Ville,

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Ville.

Fait à PETIT-COURONNE, les jour, mois et an susdits.

SUIVENT LES SIGNATURES
POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE



Joël BIGOT

Notes :

- Pour : 29

- Contre :

- Abstentions :

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.



République Française
Département de la Seine Maritime
*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

COMMUNE DE PETIT-COURONNE
*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Délibération N° 2024/2803-010 B du Conseil Municipal
Séance du 28 Mars 2024

Etaient présents : Joël BIGOT, Xavier FAURRE, Agnès SCOT (à partir de 18h40), Lucien LE COM, Hélène LEFEBVRE (à partir de 18h55), Didier JEANNIN, Isabelle ALLAIN (à partir de 18h40), Laurent TURQUER, Dieynaba DIALLO-CISSE, Renée MEZENGE, Conchita DAMBRINE, Janine BETTENCOURT, Marcel DURU, Myriam BEGAUD, Michel CANTAIS, Jean-Louis CREVEL, Hervé GOUJON, Marilyn ANDRIEU, Jean-Luc LIGUORI, Dominique POUYER, Norbert CLAVEL, Thierry CLERADIN, Ingrid VELTIN, Mickael BALLUAIS, Lauryane VOYES, Fernande DUVAL.

Absents : Agnès SCOT (pouvoir à J. BIGOT jusqu'à 18h40), Hélène LEFEBVRE (pouvoir à Didier JEANNIN JUSQU'À 18h55), Claire VISCART (pouvoir à X. FAURRE), Nadia AMARZOUK (pouvoir à H. GOUJON), Edouard LUCAS (pouvoir à D. DIALLO-CISSE).

Nombre de Conseillers présents physiquement : 26

Nombre de pouvoirs : 3

Nombre de Conseillers votants : 29

Secrétaire de Séance : Lucien LE COM

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit du mois de Mars à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué le vingt-quatre Mars deux mille vingt-trois, s'est réuni en la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Joël BIGOT, Maire.

Délibération N° 2024/2803-010 B

CREATION D'UN POSTE DE BRIGADIER-CHEF PRINCIPAL DE POLICE MUNICIPALE A TEMPS COMPLET

MONSIEUR LE MAIRE rappelle que les emplois sont créés par l'organe délibérant de la Collectivité. Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au bon fonctionnement des services,

LE QUORUM CONSTATE,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code Général de la Fonction Publique, notamment l'article L.313-1,

VU l'avis favorable de la Commission Finances, Développement Economique et Commercial du 14 Mars 2024,

VU le budget de la Ville,

VU le tableau des effectifs existant,

CONSIDERANT les besoins du service Police Municipale / Sécurité,

APRES EN AVOIR DELIBERE,


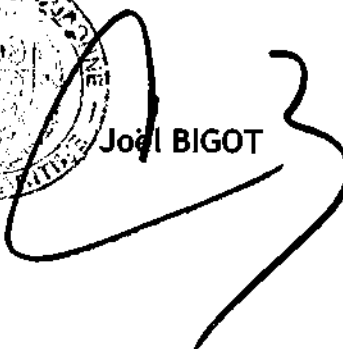
DECIDE la création à temps complet d'un poste de Brigadier-Chef Principal de Police Municipale relevant de la catégorie hiérarchique C - indice brut de début 390 à indice brut terminal 597, à effet du 1^{er} Avril 2024.

DIT que l'agent occupant le poste bénéficiera du régime indemnitaire déterminé par les textes et applicable à son grade selon les règles définies par la Ville,

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Ville.

Fait à PETIT-COURONNE, les jour, mois et an susdits.

SUIVENT LES SIGNATURES
POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE

 
Joël BIGOT

Votes :

- Pour : 29
- Contre :
- Abstentions :

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.

République Française
Département de la Seine Maritime
..*.*.*.*.*.*

COMMUNE DE PETIT-COURONNE
..*.*.*.*.*.*

Délibération N° 2024/2803-011 du Conseil Municipal
Séance du 28 Mars 2024

Etaient présents : Joël BIGOT, Xavier FAURRE, Agnès SCOT (à partir de 18h40), Lucien LE COM, Hélène LEFEBVRE (à partir de 18h55), Didier JEANNIN, Isabelle ALLAIN (à partir de 18h40), Laurent TURQUER, Dieynaba DIALLO-CISSE, Renée MEZENGE, Conchita DAMBRINE, Janine BETTENCOURT, Marcel DURU, Myriam BEGAUD, Michel CANTAIS, Jean-Louis CREVEL, Hervé GOUJON, Marilyn ANDRIEU, Jean-Luc LIGUORI, Dominique POUYER, Norbert CLAVEL, Thierry CLERADIN, Ingrid VELTIN, Mickael BALLUAIS, Lauryane VOYES, Fernande DUVAL.

Absents : Agnès SCOT (pouvoir à J. BIGOT jusqu'à 18h40), Hélène LEFEBVRE (pouvoir à Didier JEANNIN JUSQU'À 18h55), Claire VISCART (pouvoir à X. FAURRE), Nadia AMARZOUK (pouvoir à H. GOUJON), Edouard LUCAS (pouvoir à D. DIALLO-CISSE).

Nombre de Conseillers présents physiquement : 26

Nombre de pouvoirs : 3

Nombre de Conseillers votants : 29

Secrétaire de Séance : Lucien LE COM

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit du mois de Mars à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué le vingt-quatre Mars deux mille vingt-trois, s'est réuni en la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Joël BIGOT, Maire.

Délibération N° 2024/2803-011

CREATION DE 25 EMPLOIS NON PERMANENTS D'ADJOINTS TECHNIQUES ET D'ADJOINTS ADMINISTRATIFS A TEMPS COMPLET LIES A UN ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITE SUR LA PERIODE ESTIVALE DU 8 JUILLET AU 31 AOÛT 2024

LE QUORUM CONSTATÉ,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

MONSIEUR LE MAIRE, expose qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer le nombre d'emplois et la rémunération des "Emplois Été" intervenant dans les divers services municipaux pour un besoin saisonnier sur la période du 8 Juillet au 31 Août 2024,

VU le Code Général de la Fonction Publique, notamment son article L.332-23-2° ;

VU le décret N°88-145 du 15 Février 1988 modifié relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale ;

VU la loi N° 2007-148 du 2 Février 2007 portant réforme statutaire, de modernisation de la fonction publique et les décrets se rapportant aux cadres d'emplois des adjoints administratifs et techniques territoriaux,

VU l'avis favorable de la Commission Finances, Développement Economique et Commercial du 14 Mars 2024,

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur,

MONSIEUR LE MAIRE propose :

- la création de 25 emplois non permanents dits "Emplois Eté" pour l'année 2024, sur une durée d'emploi de 4 semaines (140 heures de travail) dans les divers services de la Collectivité afin de favoriser leur insertion professionnelle ; dans la mesure du possible, participer à leur formation par une expérience concrète et leur donner la possibilité de réaliser un projet de loisirs,
- l'établissement des contrats à durée déterminée pour la période considérée, en application de l'article L.332-23-2° du code général de la fonction publique,
- une rémunération sur la base d'1/151,67 heures (traitement indiciaire + indemnité de résidence) par référence au 1^{er} échelon du grade d'Adjoint Technique ou d'Adjoint Administratif de l'échelle C1 (indice brut 367 - indice majoré 366) par le nombre d'heures effectuées.

Cette rémunération est susceptible d'actualisation en fonction de l'évolution des textes en vigueur. Les congés seront payés sur la base de 1/10^{ème} du salaire brut.

APRES EN AVOIR DELIBERE,

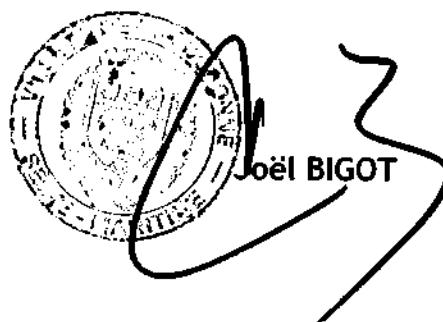
DECIDE la création, pour la période considérée, de 25 emplois saisonniers suivant la proposition ci-dessus.

AUTORISE Monsieur le Maire, à signer les contrats à durée déterminée afférents, pour le recrutement d'agents non titulaires, dans les conditions énoncées *supra*.

DIT que les crédits nécessaires s'y rapportant sont inscrits au budget de la Ville aux articles prévus à cet effet.

Fait à PETIT-COURONNE, les jour, mois et an susdits.

SUIVENT LES SIGNATURES
POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE



Joël BIGOT

Votes :

- Pour : 29
- Contre :
- Abstentions :

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.



République Française
Département de la Seine Maritime

..*.*.*

COMMUNE DE PETIT-COURONNE

..*.*.*

Délibération N° 2024/2803-012 A du Conseil Municipal
Séance du 28 Mars 2024

Etaient présents : Joël BIGOT, Xavier FAURRE, Agnès SCOT (à partir de 18h40), Lucien LE COM, Hélène LEFEBVRE (à partir de 18h55), Didier JEANNIN, Isabelle ALLAIN (à partir de 18h40), Laurent TURQUER, Dieynaba DIALLO-CISSE, Renée MEZENGE, Conchita DAMBRINE, Janine BETTENCOURT, Marcel DURU, Myriam BEGAUD, Michel CANTAIS, Jean-Louis CREVEL, Hervé GOUJON, Marilyn ANDRIEU, Jean-Luc LIGUORI, Dominique POUYER, Norbert CLAVEL, Thierry CLERADIN, Ingrid VELTIN, Mickael BALLUAIS, Lauryane VOYES, Fernande DUVAL.

Absents : Agnès SCOT (pouvoir à J. BIGOT jusqu'à 18h40), Hélène LEFEBVRE (pouvoir à Didier JEANNIN JUSQU'À 18h55), Claire VISCART (pouvoir à X. FAURRE), Nadia AMARZOUK (pouvoir à H. GOUJON), Edouard LUCAS (pouvoir à D. DIALLO-CISSE).

Nombre de Conseillers présents physiquement : 26

Nombre de pouvoirs : 3

Nombre de Conseillers votants : 29

Secrétaire de Séance : Lucien LE COM

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit du mois de Mars à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué le vingt-quatre Mars deux mille vingt-trois, s'est réuni en la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Joël BIGOT, Maire.

Délibération N° 2024/2803-012 A

DESAFFECTATION ET DECLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC D'UNE PARTIE DE LA PARCELLE SITUÉE SUR LA COMMUNE DE PETIT-COURONNE, CADASTRÉE SECTION AT NUMÉRO 88.

LE QUORUM CONSTATE,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code général de la propriété des personnes publiques,

VU l'avis favorable de la Commission Cadre de Vie, Développement Durable et Risques Majeurs du 11 Mars 2024,

Et après avoir rappelé ce qui suit :

- La Commune de PETIT-COURONNE est propriétaire de la parcelle cadastrée section AT numéro 88, dont une partie est à usage de voirie publique permettant l'accès aux parcelles voisines cadastrées section AT numéros 8, 10 et 13 ;
- La Commune de PETIT-COURONNE a fait établir un plan du projet de division N° 21059 par le Cabinet Frédéric BOUGEARD en date du 18 Mars 2024 ;

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217604974-20240328-2024-2803-012A-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/04/2024

Affichage : 04/04/2024

- Que la Commune envisage de vendre la parcelle figurant sous teinte bleu et dénommée lot B sur ledit plan de division, d'une superficie d'environ 75a60ca, dont il est, en conséquence, nécessaire de constater la désaffectation et d'en prononcer le déclassement ;
- Que la Commune envisage de vendre la parcelle figurant sous teinte verte et dénommée lot C sur ledit plan de division, d'une superficie d'environ 62a07ca, dont il est, en conséquence, nécessaire de constater la désaffectation et d'en prononcer le déclassement ;
- Que la Commune envisage de conserver, dans son domaine public, la parcelle figurant sous teinte rose et dénommée lot A sur ledit plan de division, d'une superficie d'environ 780 m², comme étant à usage de voirie publique comme précisé précédemment.

APRES AVOIR DELIBERE,

le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **Constate** la désaffectation de la parcelle figurant sous teinte bleu et dénommée lot B sur le plan de division N°21059, d'une superficie d'environ 75a60ca, constituant une partie de la parcelle située à PETIT-COURONNE, cadastrée section AT numéro 88 ;
- **Constate** la désaffectation de la parcelle figurant sous teinte verte et dénommée lot C sur le plan de division N°21059, d'une superficie d'environ 62a07ca, constituant une partie de la parcelle située à PETIT-COURONNE, cadastrée section AT numéro 88 ;
- Et, en conséquence, **prononce** le déclassement du domaine public de la parcelle figurant sous teinte rose et dénommée lot A sur le plan de division, d'une superficie d'environ 780 m², constituant une partie de la parcelle située à PETIT-COURONNE, cadastrée section AT numéro 88, et de l'intégrer au domaine privé communal.

Fait à PETIT-COURONNE, les jour, mois et an susdits.

SUIVENT LES SIGNATURES
POUR EXTRAIT CONFORME
DU MAIRE

Joël BIGOT

Votes :

- Pour : 29
- Contre :
- Abstentions :

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.

PLAN DE MASSE
Echelle : 1/500



(C)
AT n°88p
Surplus à céder en l'état
Cont. cad. : 62a07ca environ

(B)
AT n°88p
Surplus à céder en l'état
Cont. cad. : 75a60ca environ

(A)
AT n°88p
Terrain
S: 780 m²

GEOGEXFR - Liste des points topographiques			
MAT	X	Y	NATURE
55	1557387.71	9133144.86	Borne ancienne
64	1557383.63	9133191.04	Borne ancienne
65	1557420.40	9133170.51	Borne ancienne
515	1557394.43	9133110.99	Poteau de clôture
516	1557394.57	9133113.04	Poteau de clôture (marque de peinture)
517	1557394.79	9133115.06	Poteau de clôture
605	1557400.70	9133135.25	Borne ancienne
700	1557376.46	9133153.19	Borne nouvelle
701	1557380.72	9133105.10	Poteau ciment (marque de peinture)
702	1557395.46	9133097.12	Clou d'arpentage

LEGENDE

- Piquet bois
- ⌋ Lampadaire
- ⊠ Borne ancienne
- Coffret électrique
- Plaque réseau indéterminée
- Bouche à clé
- ===== Bordure franchissable
- Accotement
- ~~~~~ Hale
- Clôture lisse
- Application cadastrale sans valeur juridique
- ⌋ Entrée (portail)
- ~~~~~ Haut de talus
- ~~~~~ Bas de talus
- Limite de propriété
- Limite de propriété anciennement définie
- Limite d'alignement voirie
- Limite nouvelle

+57.56 Altitude du Terrain Naturel
+57.47 Altitude des tampons et/ou FI d'Eau

Limites 70-701 et 702-515-516-517 sont en cour de ratification

Limite 55-64-65-605 reconnue conforme au plan de division dressé le 29 janvier 2007 par M. Jean-Luc LECHENE Géomètre-Expert à SAINT-AUBIN-LES-ELBEUF

Dossier : 21059

Coordonnées (X,Y) RGF93 CC50 (par TERIA)

PLAN DE SITUATION
Echelle: 1/15000



PLAN D'ENSEMBLE
Echelle : 1/2500
Extrait cadastral



Département de la SEINE-MARITIME (76)

Commune de PETIT-COURONNE

Lieu-dit : "Rue Joliot Curie"

Propriété de la COMMUNE DE PETIT-COURONNE

Cadastrée section AT n° 88

- LOT A** Terrain devant être classé dans le domaine public
Parcelle AT n°-88p- XX 780 m² (Superficie réelle)
- LOT B** Surplus à céder en l'état
Parcelle AT n°-88p- XX 75a60ca (Contenance cadastrale à confirmer)
- LOT C** Surplus à céder en l'état
Parcelle AT n°-88p- XX 62a07ca (Contenance cadastrale à confirmer)

Les contenances cadastrales des lots B et C seront confirmer après numérotation
du Document Modificatif du Parcellaire Cadastral par les services du cadastre

Dressé le : 23 juin 2022
Borné le : 18 mars 2024

Dossier : 21059



Cabinet Frédéric BOUGEARD
Géomètre-expert
Ingénieur E.S.G.T.

Seine Ecopolis
45 avenue Robert Hooke
76800 - SAINT-ÉTIENNE DU ROUVRAY
Tél : 09 70 26 07 77
frederic.bougeard@geometre-bougeard.fr



République Française
Département de la Seine Maritime

..*.*.*.*

COMMUNE DE PETIT-COURONNE

..*.*.*.*

Délibération N° 2024/2803-012 B du Conseil Municipal
Séance du 28 Mars 2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217604974-20240328-2024-2803-012B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/04/2024

Affichage : 04/04/2024

Etaient présents : Joël BIGOT, Xavier FAURRE, Agnès SCOT (à partir de 18h40), Lucien LE COM, Hélène LEFEBVRE (à partir de 18h55), Didier JEANNIN, Isabelle ALLAIN(à partir de 18h40), Laurent TURQUER, Dieynaba DIALLO-CISSE, Renée MEZENGE, Conchita DAMBRINE, Janine BETTENCOURT, Marcel DURU, Myriam BEGAUD, Michel CANTAIS, Jean-Louis CREVEL, Hervé GOUJON, Marilyn ANDRIEU, Jean-Luc LIGUORI, Dominique POUYER, Norbert CLAVEL, Thierry CLERADIN, Ingrid VELTIN, Mickael BALLUAIS, Lauryane VOYES, Fernande DUVAL.

Absents : Agnès SCOT (pouvoir à J. BIGOT jusqu'à 18h40), Hélène LEFEBVRE (pouvoir à Didier JEANNIN JUSQU'À 18h55), Claire VISCART (pouvoir à X. FAURRE), Nadia AMARZOUK (pouvoir à H. GOUJON), Edouard LUCAS (pouvoir à D. DIALLO-CISSE).

Nombre de Conseillers présents physiquement : 26

Nombre de pouvoirs : 3

Nombre de Conseillers votants : 29

Secrétaire de Séance : Lucien LE COM

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit du mois de Mars à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué le vingt-quatre Mars deux mille vingt-trois, s'est réuni en la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Joël BIGOT, Maire.

Délibération N° 2024/2803-012 B

VENTE D'UNE PARTIE DE LA PARCELLE SITUÉE SUR LA COMMUNE DE PETIT-COURONNE, CADASTRÉE SECTION AT N° 88

LE QUORUM CONSTATE,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code général de la propriété des personnes publiques,

VU l'avis de France Domaine en date du 14 Septembre 2023,

VU l'avis favorable de la Commission Cadre de Vie, Développement Durable et Risques Majeurs du 11 Mars 2024,

VU la délibération N°2024/2803-013 A du Conseil Municipal du 28 Mars 2024 constatant la désaffectation et prononçant le déclassement du domaine public de la parcelle figurant sous teinte rose et dénommée lot A sur le plan de division N°21059, établi par Frédéric BOUGEARD, géomètre expert, le 18 Mars 2024 d'une superficie d'environ 780 m², extraite d'une parcelle d'une plus grande importance située à PETIT-COURONNE, cadastrée section AT numéro 88,

CONSIDERANT que l'estimation de France Domaines est à hauteur de 260 000 Euros,

Et après avoir rappelé ce qui suit :

- La Commune de PETIT-COURONNE est propriétaire de la parcelle cadastrée section AT numéro 88, dont une partie est à usage de voirie publique permettant l'accès aux parcelles voisines cadastrées section AT numéros 8, 10 et 13 ;
- La Commune de PETIT-COURONNE a fait établir un plan du projet de division N°21059 par le Cabinet BOUGEARD, en date du 18 Mars 2024 ;
- Que la Commune envisage de vendre la parcelle figurant sous teinte bleu et dénommée lot B sur ledit plan de division, d'une superficie d'environ 75a60ca, dont elle a constaté la désaffectation et prononcé le déclassement ;
- Que la Commune envisage de vendre la parcelle figurant sous teinte verte et dénommée lot C sur ledit plan de division, d'une superficie d'environ 62a07ca, dont elle a constaté la désaffectation et prononcé le déclassement ;
- Que la Commune envisage de conserver dans son domaine public la parcelle figurant sous teinte rose et dénommée lot A et la parcelle figurant sur ledit plan de division, d'une superficie d'environ 780 m², comme étant à usage de voirie publique comme précisé précédemment.

APRES AVOIR DELIBERE,

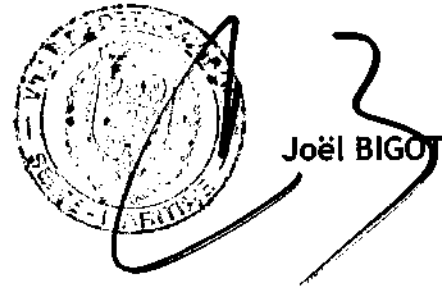
le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **D'autoriser** la vente de la parcelle figurant sous teinte bleu et dénommée lot B sur le plan de division N°21059, d'une superficie d'environ 75a60ca, et de la parcelle figurant sous teinte verte et dénommée lot C sur le plan de division n° 21059 d'une superficie d'environ 62a07ca, constituant deux parties de la parcelle située à PETIT-COURONNE, cadastrée section AT numéro 88, au profit des Sociétés CARSYNI et PARFIDEL, ou toute(s) autre(s) personne(s) morale(s) ou physique(s) qu'elles se substitueraient, au prix de DEUX CENT SOIXANTE MILLE EUROS (260.000,00 EUROS) HORS TAXES ;
- **D'autoriser** que le paiement de ce prix se fera par la remise, par les Sociétés CARSYNI et PARFIDEL, ou toute(s) autre(s) personne(s) morale(s) ou physique(s) qu'elles se substitueraient, à titre de datation en paiement, d'un ensemble immobilier, à édifier sur une parcelle d'environ six cents mètres carrés (600 m²) à prélever sur la parcelle dont la vente est autorisée aux présentes, devant comprendre :
 - Un bâtiment de stockage, non isolé, d'environ trois cents (300) m²,
 - Trois (3) emplacements de parkings extérieurs ;
 - D'espaces verts.
- **D'autoriser** Monsieur le Maire à signer la promesse de vente ainsi que l'acte authentique de vente à intervenir, et plus généralement tous documents relatifs à la réalisation de cette vente.

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte authentique à intervenir devant constater cette dation en paiement, et plus généralement tous documents relatifs à la réalisation de cette vente.

Fait à PETIT-COURONNE, les jour, mois et an susdits.

SUIVENT LES SIGNATURES
POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE



Joël BIGOT

Votes :

- Pour : 29
- Contre :
- Abstentions :

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.

PLAN DE MASSE
Echelle : 1/500



(C)
AT n°88p
Surplus à céder en l'état
Cont. cad. : 62a07ca environ

(B)
AT n°88p
Surplus à céder en l'état
Cont. cad. : 75a60ca environ

(A)
AT n°88p
Terrain
S: 780 m²

GEOGEXFR - Liste des points topographiques

MAT	X	Y	NATURE
55	1557387.71	9133144.86	Borne ancienne
64	1557383.63	9133191.04	Borne ancienne
65	1557420.40	9133170.51	Borne ancienne
515	1557394.43	9133110.99	Poteau de clôture
516	1557394.57	9133113.04	Poteau de clôture (marque de peinture)
517	1557394.79	9133115.06	Poteau de clôture
605	1557400.70	9133135.25	Borne ancienne
700	1557376.46	9133153.19	Borne nouvelle
701	1557380.72	9133105.10	Poteau ciment (marque de peinture)
702	1557395.46	9133097.12	Clou d'arpentage

- LEGENDE**
- ⊕ Piquet bois
 - ⌒ Lampadaire
 - ⊠ Borne ancienne
 - ⊠ Coffret électrique
 - Plaque réseau indéterminée
 - Bouche à clé
 - ▬ Bordure franchissable
 - ▬ Accotement
 - ▬ Hale
 - ▬ Clôture lisse
 - ▬ Application cadastrale sans valeur juridique
 - ▬ Entrée (portail)
 - ▬ Haut de talus
 - ▬ Bas de talus
 - ▬ Limite de propriété
 - ▬ Limite de propriété anciennement définie
 - ▬ Limite d'alignement voirie
 - ▬ Limite nouvelle

Limites 70-701 et 702-515-516-517 sont en cour de ratification

Limite 55-64-65-605 reconnue conforme au plan de division dressé le 29 janvier 2007 par M. Jean-Luc LECHENE Géomètre-Expert à SAINT-AUBIN-LES-ELBEUF

E= 1557.300
+57.56 Altitude du Terrain Naturel
+57.47 Altitude des tampons et/ou Fil d'Eau

PLAN DE SITUATION
Echelle: 1/15000



PLAN D'ENSEMBLE
Echelle : 1/2500
Extrait cadastral



Département de la SEINE-MARITIME (76)

Commune de PETIT-COURONNE

Lieu-dit : "Rue Joliot Curie"

Propriété de la COMMUNE DE PETIT-COURONNE

Cadastrée section AT n° 88

- LOT A** Terrain devant être classé dans le domaine public
Parcelle AT n°-88p- XX 780 m² (Superficie réelle)
- LOT B** Surplus à céder en l'état
Parcelle AT n°-88p- XX 75a60ca (Contenance cadastrale à confirmer)
- LOT C** Surplus à céder en l'état
Parcelle AT n°-88p- XX 62a07ca (Contenance cadastrale à confirmer)

Les contenances cadastrales des lots B et C seront confirmer après numérotation
du Document Modificatif du Parcellaire Cadastral par les services du cadastre

Dressé le : 23 juin 2022
Borné le : 18 mars 2024

Dossier : 21059



Cabinet Frédéric BOUGEARD
Géomètre-expert
Ingénieur E.S.G.T.

Seine Ecoparis
45 avenue Robert Hooke
76800 - SAINT-ÉTIENNE DU ROUVRAY
Tél : 09 70 26 07 77
frederc.bougeard@geometre-bougeard.fr



République Française
Département de la Seine Maritime
*_**_*_*_*_*

COMMUNE DE PETIT-COURONNE
*_**_*_*_*_*

Délibération N° 2024/2803-0013 du Conseil Municipal
Séance du 28 Mars 2024

Etaient présents : Joël BIGOT, Xavier FAURRE, Agnès SCOT (à partir de 18h40), Lucien LE COM, Hélène LEFEBVRE (à partir de 18h55), Didier JEANNIN, Isabelle ALLAIN (à partir de 18h40), Laurent TURQUER, Dielynaba DIALLO-CISSE, Renée MEZENGE, Conchita DAMBRINE, Janine BETTENCOURT, Marcel DURU, Myriam BEGAUD, Michel CANTAIS, Jean-Louis CREVEL, Hervé GOUJON, Marilyn ANDRIEU, Jean-Luc LIGUORI, Dominique POUYER, Norbert CLAVEL, Thierry CLERADIN, Ingrid VELTIN, Mickael BALLUAIS, Lauryane VOYES, Fernande DUVAL.

Absents : Agnès SCOT (pouvoir à J. BIGOT jusqu'à 18h40), Hélène LEFEBVRE (pouvoir à Didier JEANNIN JUSQU'À 18h55), Claire VISCART (pouvoir à X. FAURRE), Nadia AMARZOUK (pouvoir à H. GOUJON), Edouard LUCAS (pouvoir à D. DIALLO-CISSE).

Nombre de Conseillers présents physiquement : 26

Nombre de pouvoirs : 3

Nombre de Conseillers votants : 29

Secrétaire de Séance : Lucien LE COM

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit du mois de Mars à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué le vingt-quatre Mars deux mille vingt-trois, s'est réuni en la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Joël BIGOT, Maire.

Délibération N° 2024/2803-0013

TARIFS DES ACTIVITES CULTURELLES AU 1^{er} SEPTEMBRE 2024

LE QUORUM CONSTATÉ,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'avis favorable de la Commission Proximité, Animation de la Ville, Culture du 13 Mars 2024,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

FIXE comme suit les tarifs des activités culturelles à compter du 1^{er} Septembre 2024 :

TARIFS SPECTACLES

CATEGORIE	TARIF A Spectacles jeune public	TARIF B Spectacles intermédiaires	TARIF C Banquet Curieux - Dîner mijoté	TARIF D Banquet Curieux - Apéro grignoto	TARIF E Gôûter	TARIF F : scolaires extérieures et groupes (MJC, IME...)
TARIF PLEIN	8 €	12€	17€	14€	11€	4€
TARIF REDUIT : Petits-Couronnais, moins de 16 ans, lycéens, étudiants, demandeurs d'emploi, groupe d'au moins 10 personnes)	4 €	7€	13€	10€	7€	

TARIFS ATELIERS ET ACTION CULTURELLE

DUREE	Tarif Plein	Tarif Réduit
1 heure	5€	3€
½ journée	10€	7€
1 journée	15€	10€

TARIFS CONSOMMATIONS

CATEGORIE	TARIF
Boissons alcoolisées/ désalcoolisées	3,50 €
Jus de fruits / sodas	2,50 €
Café / thé / sirop	1 €
Part de Gâteau	2 €
Menu/repas complet	16 €
Assiette	7 €

Fait à PETIT-COURONNE, les jour, mois et an susdits.

SUIVENT LES SIGNATURES
POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE


Joël BIGOT

Votes :

- Pour : 29
- Contre :
- Abstentions :

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.

PETIT
COURONNE



République Française
Département de la Seine Maritime
*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

COMMUNE DE PETIT-COURONNE
*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Délibération N° 2024/2803-014 du Conseil Municipal
Séance du 28 Mars 2024

Etaient présents : Joël BIGOT, Xavier FAURRE, Agnès SCOT (à partir de 18h40), Lucien LE COM, Hélène LEFEBVRE (à partir de 18h55), Didier JEANNIN, Isabelle ALLAIN (à partir de 18h40), Laurent TURQUER, Dieynaba DIALLO-CISSE, Renée MEZENGE, Conchita DAMBRINE, Janine BETTENCOURT, Marcel DURU, Myriam BEGAUD, Michel CANTAIS, Jean-Louis CREVEL, Hervé GOUJON, Marilyn ANDRIEU, Jean-Luc LIGUORI, Dominique POUYER, Norbert CLAVEL, Thierry CLERADIN, Ingrid VELTIN, Mickael BALLUAIS, Lauryane VOYES, Fernande DUVAL.

Absents : Agnès SCOT (pouvoir à J. BIGOT jusqu'à 18h40), Hélène LEFEBVRE (pouvoir à Didier JEANNIN JUSQU'À 18h55), Claire VISCART (pouvoir à X. FAURRE), Nadia AMARZOUK (pouvoir à H. GOUJON), Edouard LUCAS (pouvoir à D. DIALLO-CISSE).

Nombre de Conseillers présents physiquement : 26

Nombre de pouvoirs : 3

Nombre de Conseillers votants : 29

Secrétaire de Séance : Lucien LE COM

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit du mois de Mars à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué le vingt-quatre Mars deux mille vingt-trois, s'est réuni en la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Joël BIGOT, Maire.

Délibération N° 2024/2803-014

AVIS SUR LE PROJET DE LA SOCIÉTÉ BZ SERVICES DANS LE CADRE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE AU TITRE DES INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

LE QUORUM CONSTATÉ,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de l'Environnement et en particulier les articles R 214-1 et suivants, relatifs aux procédures et à la nomenclature des ICPE,

VU le dossier de demande de permis de construire déposé en Mairie le 2 Août 2023 et enregistré sous le PC N°076 497 230 005,

VU le dossier de demande d'autorisation environnementale déposé par la société BZ SERVICES le 22 Décembre 2023 en Préfecture de la Seine-Maritime,

VU la demande du 11 Mars 2024 présentée par la société BZ SERVICES auprès du Préfet de la Seine-Maritime évoquant la nécessité d'anticiper certains travaux avant délivrance de l'autorisation environnementale,

VU l'arrêté préfectoral du 14 Mars 2024 autorisant l'ouverture et l'organisation d'une enquête publique au titre des installations classées pour la protection de l'environnement,


APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE de donner un avis favorable :

- A la demande d'autorisation environnementale pour augmenter les capacités de stockage de céréales de l'établissement portuaire implanté en bord de seine, Quai de Petit-Couronne,
- A la demande de permis de construire d'un nouveau silo complet de stockage et l'information sur la possibilité d'anticiper certains travaux avant délivrance de l'autorisation environnementale de la Société BZ SERVICES.

Fait à PETIT-COURONNE, les jour, mois et an susdits.

SUIVENT LES SIGNATURES
POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE



Joël BIGOT

Votes :

- Pour : 29
- Contre :
- Abstentions :

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.